

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Le fédéralisme sous tension

La Suisse a manqué d'énergie ce week-end, les bureaux n'ont pas attiré la moitié des détenteurs de droits civiques: pour quatre qui ont voté, six sont restés dans leurs pantoufles.

Même pour un vote-passion le courant ne passe plus.

Les urnes ont fonctionné comme un compteur «Geiger», plus on approche des projets de centrales nucléaires, plus les «non» crépitent. Voyez les deux Bâles dans la banlieue de Kaiseraugst, devenu «Kaiserangst», voyez Genève près Verbois, observez la ronde des Vaudois autour d'Ollon.

Ces résultats-là ne trompent pas et ils interpellent les vingt-trois Etats formant la Confédération, au chapitre d'une option fondamentale, celle du fédéralisme.

Dans cette majorité qui repousse l'initiative «anti-atomique», les «non» ne sont pas d'essence unique, pas plus que les «oui» d'ailleurs. Les uns et les autres viennent d'horizons divers.

On y trouve aussi bien le parti-pris sans nuances contre tout ce qui vient «de gauche», et l'inverse, que le «non» sans appel, à tout changement qui est le pendant du «oui» à la révolution permanente.

Mais il est ici un «non» qui nous intéresse, c'est celui qui a été jeté dans l'urne pour repousser les effluves totalitaires que contenaient les propositions exclusives des initiatives.

Et voici que ce refus peut engendrer un effet comparable au mal qu'il entendait combattre. Il permet de précipiter le diktat fédéral qui peut désormais imposer une centrale nucléaire là où les trois quarts de la population n'en veut pas, comme à Bâle.

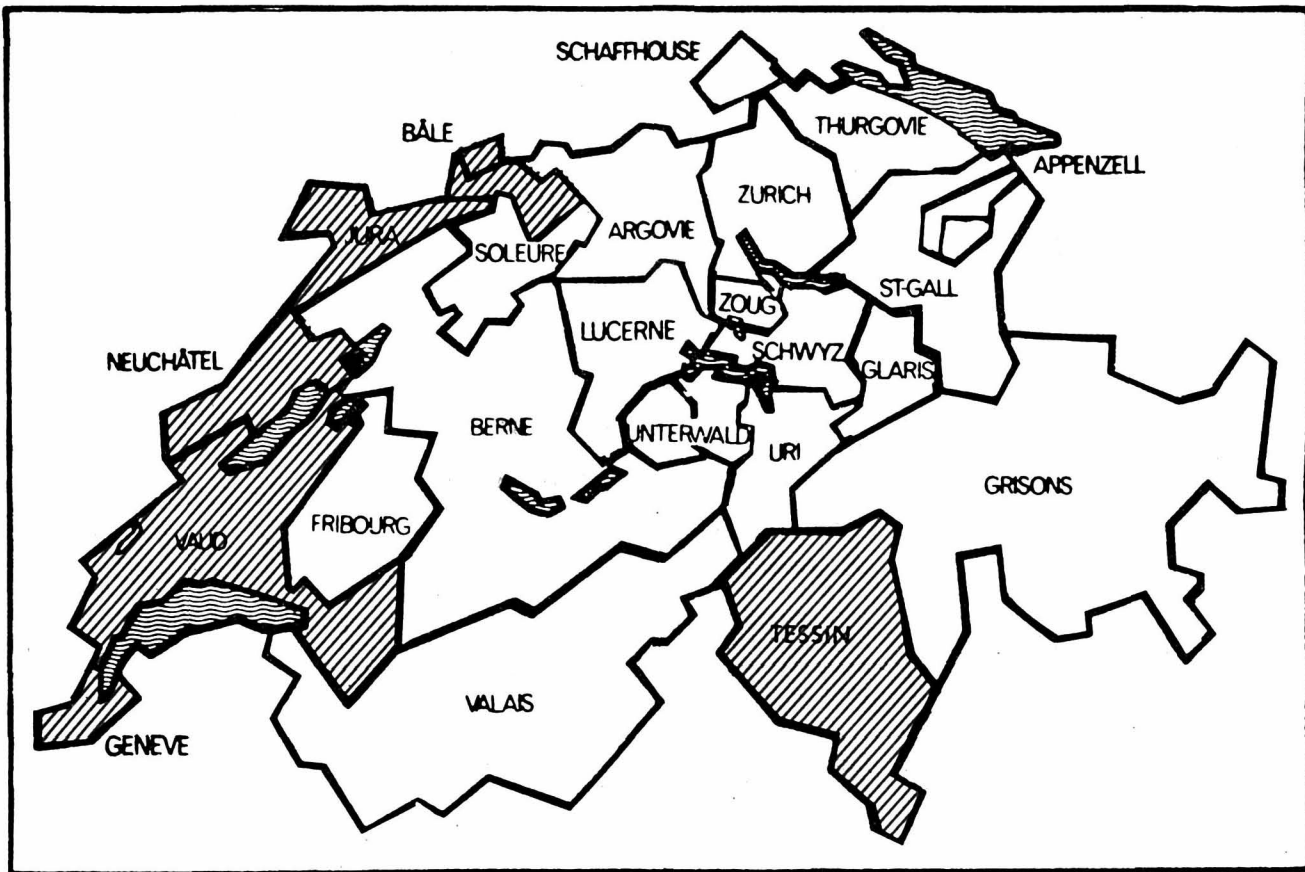
Cette majorité de «non» ne résout pas un problème, elle n'apporte pas une réponse, elle ouvre une question brûlante: comment respecter le fédéralisme tout en respectant une volonté fédérale!

Mais un mot encore, à propos de cette «volonté populaire». L'exemple neuchâtelois l'illustre bien.

Une lecture objective, mais rapide, des résultats permet d'affirmer que «le peuple a accepté l'initiative anti-atomique».

Le «oui» l'emporte avec un écart de 0,004 pour cent sur l'ensemble des votants. Et ce «oui» ne totalise que 16,8 pour cent du corps électoral.

Page 2 Gil BAILLOD



En bleu, les cinq cantons et deux demi-cantons qui ont accepté les deux initiatives. En blanc, ceux qui les ont refusées.

Non aux initiatives atomique et énergétique «Guerre nucléaire»: la troupe se lasse

L'initiative anti-atomique a été rejetée, ce week-end, par 55 pour cent du peuple suisse qui a voté! L'initiative énergétique fait un score un peu meilleur. Mais elle est repoussée par 54,2 pour cent du corps électoral. Les adversaires de l'énergie

atomique ont perdu, plus nettement qu'en 1979, la deuxième bataille nucléaire. L'intérêt du peuple pour la question s'est également tassé. Avec l'aide de la consultation sur la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), en 1979, près de 50 pour cent du peuple s'était

déplacé aux urnes. Même si la notion d'impôt, par le biais de la taxe énergétique prévue par la seconde initia-

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

La réaction des deux Bâles Le spectre de Kaiseraugst

Les présidents des gouvernements de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, dans leurs premières prises de position sur les votations fédérales, sont d'avis que la population du Nord-Ouest de la Suisse n'a pas changé d'opinion dans la question de l'énergie nucléaire et a confirmé les résultats de précédentes votations sur le même thème. Pour le président de Bâle-Campagne, le conseiller d'Etat Paul Nyffeler, «la proportion importante de oui devrait être l'occasion de revoir une fois encore notre politique énergétique, sans pression et sans aucune considération de prestige».

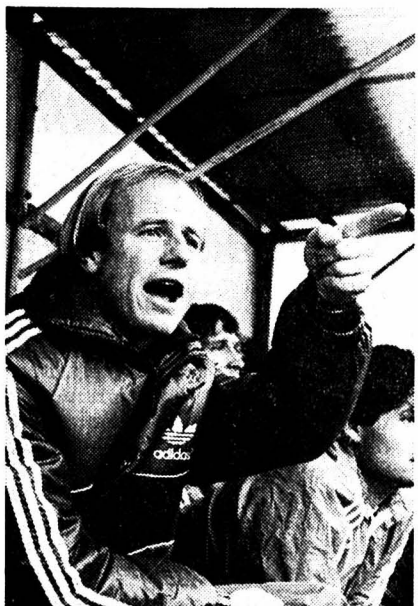
Le président de Bâle-Ville, le conseiller d'Etat Karl Schnyder, s'attendait à un rejet plus important

des initiatives sur le plan suisse. Les résultats dans la région montrent que rien n'est changé dans le domaine de l'énergie nucléaire. Aussi bien dans les locaux de vote traditionnellement bourgeois que dans ceux de gauche, les résultats sont nets. Bien que les initiatives concernaient l'ensemble de la politique énergétique, le résultat bâlois doit être interprété comme la prise de position de la population par rapport à la centrale projetée de Kaiseraugst. On doit tirer des résultats de la région que le Parlement et le gouvernement ont, comme par le passé, le devoir de s'opposer par tous les moyens légaux à la centrale nucléaire de Kaiseraugst, a encore déclaré M. Schnyder. (ats)

tive, faisait partie de l'enjeu du week-end, 41,29 pour cent des citoyennes et citoyens, seulement, se sont exprimés. Et ceux qui ont voté n'ont guère fait de différences entre les deux textes. Premier à être satisfait de l'issue du scrutin, le président de la Confédération, M. Léon Schlumpf, qui a toutefois ajouté que ce double refus ne doit pas être un oreiller de paresse. La Suisse doit économiser de l'énergie.

Chute de la participation d'abord. Augmentation de l'écart entre les «pro» et les «anti-nucléaires», qui se porte de 45.000 voix en 1979 à près de 170.000 voix ce week-end. Déplacement à sens unique de la volonté des cantons, puisque trois, Uri, Fribourg et les Grisons, passent du camp des «anti» à celui des «pro». Contingent d'«anti» tout juste majoritaires dans deux cantons - Vaud, 50,5 pour cent de «oui» à l'initiative anti-atomique, Neuchâtel 50,2 pour cent - chute libre des voix dans ce même chœur à Genève, moins de huit mille voix d'écart, contre vingt-cinq mille en 1979. Page 4

Lors de la fête du football neuchâtelois à La Charrière Un nonagénaire mal payé



Le derby neuchâtelois de football de Ligue nationale A s'est terminé par un nouveau résultat nul (2-2). Au cours d'une rencontre d'un excellent niveau, le FC La Chaux-de-Fonds fêtant ses nonante ans n'a pas passé bien loin de la victoire face à Neuchâtel Xamax.

Le nonagénaire bien portant s'est retiré mal payé de ses efforts en raison d'un arbitrage fantaisiste et de cadeaux inadmissibles à ce niveau.

● LIRE EN PAGE 14

Les deux entraîneurs ont donné de la voix samedi en fin d'après-midi à La Charrière. Marc Duvillard (à gauche) et Gilbert Gress (à droite) s'en sont retournés dos-à-dos pour la troisième fois consécutive. (Photos Gladieux)



M

météo

Nord des Alpes et Alpes: le ciel sera variable, le plus souvent nuageux, et des averses se produiront. La limite des chutes de neige se situera vers 1500 mètres. La température sera voisine de 8 degrés en fin de nuit et de 12 degrés l'après-midi. Vent d'ouest modéré en plaine, fort en montagne.

Sud des Alpes: variable, par vent du nord irrégulier. Température d'après-midi voisine de 14 degrés.

Evolution probable jusqu'à vendredi:

Nord: d'abord instable et froid, pluie intermittente. A partir de jeudi diminution des nuages et en bonne partie ensoleillé vendredi. Un peu plus chaud. Au sud: au début encore nuageux le long des Alpes mais assez ensoleillé plus au sud. Ensoleillé partout à partir de jeudi.

Lundi 24 septembre 1984
39e semaine, 268e jour
Fête à souhaiter: Gérard

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	7 h. 22	7 h. 23
Coucher du soleil	19 h. 26	19 h. 24
Lever de la lune	6 h. 02	7 h. 27
Coucher de la lune	19 h. 34	19 h. 56

S

sommaire

SPORTS

FOOTBALL. - Championnat de ligue nationale: statu quo; carton du FC Le Locle.

CYCLISME. - Cavalier seul de Bernard Hinault au GP des Nations; déception des coureurs suisses.

HOCKEY SUR GLACE. - Les finales du tournoi de Saint-Imier.

TENNIS. - Finale à l'eau au Martini Open de Genève.

Lire en pages 6, 9, 11, 13 et 14

R

région 2e cahier

Votations dans le Jura bernois et les cantons de Neuchâtel et du Jura
Résultats et commentaires
Lire en pages 20, 23, et 25

Un MATCH de tennis se joue en **3 SETS** mais au CTMN on joue de **7 à 77 ans**

Pas de finance d'entrée
Pas de cotisation
Vous téléphonez, nous réservons

Abonnement location court
10 heures volantes Fr. 250.-
20 heures volantes Fr. 460.-
Renseignements, réservations:
Ls-Chevrolet 50 - Tél. 039/26.51.52
23952

MONDE

E

entre autres

Militaires «pacifistes»

L'équivalent américain de la Cour des comptes n'est pas content de tout. L'armée gaspille.

Témoignant devant une sous-commission de la Chambre des représentants, le Bureau général de la comptabilité a indiqué que pour leur entraînement, les forces armées aériennes et de la marine avaient pour la seule année 1984, déjà tiré 7900 missiles.

Une belle brochette de coûteux joujoux, représentant la somme de 437 millions de dollars. Au cours actuel, plus d'un milliard de francs suisses. Ce qui doit faire rêver le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. Lui qui, la semaine dernière, a dû se battre devant le National pour une misérable rallonge de 200 millions destinée au système Rapier. En attendant la grande bataille du Leopard.

Mieux, selon M. Frank Conahan, l'un des responsables du Bureau de la comptabilité, les généraux US espèrent améliorer encore leur score l'année prochaine, plus de 10.000 missiles tactiques étant prévus pour l'entraînement.

Un peu confus, mais nullement disposés à lâcher leur os, les militaires ont affirmé que ces tirs réels étaient nécessaires à l'entraînement des hommes. Tout en promettant d'essayer en 1985 de modérer quelque peu leur appétit, ils ont encore souligné que la plupart des engins utilisés étaient des modèles anciens.

Des arguments qui n'ont guère convaincu les experts financiers de la comptabilité. Pour eux, non seulement la multiplication des tirs réels par soldat n'est pas indispensable, mais ce gaspillage entame les réserves d'armement des Etats-Unis.

Si l'on peut comprendre le soucis que manifeste le Bureau général de la comptabilité pour une utilisation judicieuse et économe des deniers publics, on ne partage pas son inquiétude quant à l'état des stocks d'armes américaines.

Les militaires ayant la particularité de se ressembler beaucoup quels que soient le régime qu'ils servent ou la patrie qu'ils défendent, on peut en effet estimer logiquement que les autres grandes armées modernes, en URSS, en France, en Grande-Bretagne et ailleurs, ont le même plaisir à jouer au petit soldat avec le matériel qu'on leur confie.

Si bien que bon an mal an, quelque vingt mille engins de mort sont ainsi détruits, sans dommage autre que de ponctionner un peu le porte-feuille du contribuable.

Un résultat à rendre jaloux les spécialistes du désarmement qui, en des décennies de négociations, n'ont jamais réussi à obtenir un si beau résultat!

Roland GRAF

Retrouvailles soviéto-américaines à New York et Washington Une semaine cruciale pour les relations Est-Ouest

L'avenir des rapports Moscou-Washington et des relations est-ouest en général va se jouer cette semaine ou les deux super-puissances vont tester leur volonté de reprendre le dialogue, tant publiquement aux Nations Unies, qu'au cours de conversations privées au plus haut niveau.

Ce matin, le président Ronald Reagan donne le coup d'envoi de cette semaine cruciale en prononçant à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU une allocution avant tout adressée à l'URSS. Le Kremlin apportera sa réponse jeudi à la même tribune par l'entreprise du chef de la diplomatie soviétique, M. Andreï Gromyko. Celui-ci, entretemps, avait eu, mercredi un entretien avec son homologue américain, M. George Shultz, avant d'être reçu vendredi à Washington par le président Reagan, dont ce sera la première rencontre avec un membre de la direction soviétique depuis son arrivée à la Maison blanche.

Jugeant probablement inéluctable la réélection du président Reagan en novembre prochain, les dirigeants du Kremlin paraissent vouloir sortir de «l'ère glaciaire» à laquelle ils avaient condamné les relations Moscou-Washington depuis l'interruption il y a un peu moins d'un an des négociations de Genève sur les armes euro-stratégiques (inf) et stratégiques (start). Mais certainement pas à n'importe quel prix.

Ces derniers jours l'URSS a multiplié les signaux: en rencontrant mercredi dernier à New York le banquier américain David Rockefeller, M. Gromyko a affirmé, d'après l'agence Tass, que Moscou se prononçait «pour la normalisation de ses relations» avec Washington, et «pour des négociations honnêtes et sérieuses en vue d'arrêter la course aux armements et de réduire radicalement les arsenaux à partir du principe de l'égalité et de la sécurité égale».

Le même jour, on apprenait que M. Gromyko avait décidé de retarder son discours à l'ONU de deux jours, signe que le Kremlin entend analyser à la loupe l'allocution de M. Reagan pour mieux moduler sa réponse.

Vendredi dernier encore, les responsables de la Maison-Blanche indiquaient que M. Reagan ferait preuve de «souplesse» et avancerait des «idées nouvelles» pour amorcer le dialogue avec Moscou. Parmi celles-ci figuraient l'instauration de rencontres ministérielles régu-

lières américano-soviétiques et l'ouverture d'un nouveau forum sur le désarmement pour tenter de sortir de l'impasse de Genève.

Fin du congrès sur le droit de mourir

La terrible solitude des mourants

Le congrès sur le droit de mourir dans la dignité qui s'est tenu du 20 au 23 septembre à Nice a posé des questions qu'on a rarement l'occasion de débattre dans nos sociétés: celles des droits et du pouvoir des médecins face à un agonisant et de la terrible solitude des mourants dans la plupart des hôpitaux.

Le manifeste pour une mort douce lancé par une dizaine de médecins français à la veille du congrès, ainsi qu'un sondage publié par la revue médicale Tonus, selon laquelle 80% des généralistes français choisiraient l'euthanasie face à un malade condamné, ont montré qu'une certaine évolution s'était opérée dans les esprits.

Ce congrès international a aussi prouvé que les détracteurs de l'acharnement thérapeutique systématique étaient de plus en plus nombreux.

Des personnalités aussi éminentes que les professeurs Christian Barnard (Afrique du Sud) et Léon Schwarzenberg (France) sont montés à

Mais les mêmes responsables ont exclu des concessions américaines pour obtenir le retour des Soviétiques à Genève, notamment en ce qui concerne les armes anti-satellites, auxquelles Moscou attache une importance capitale.

Jusqu'ici, un profond fossé sépare les deux super-puissances, Moscou souhaitant des pourparlers portant sur l'interdiction de ces armes, tandis que Washington ne parle que de réductions. Les Soviétiques réclament en outre un moratoire préalable sur les essais de ces armes, ce que refuse Washington. Les Américains, enfin, entendent introduire les armes stratégiques dans les discussions, ce à quoi s'oppose l'URSS.

la tribune pour déclarer qu'un médecin devait défendre la vie, mais également respecter la volonté et la liberté d'un être condamné, qui estime que sa vie n'en est plus une.

Un médecin français, le docteur Emmanuel Goldenberg, a abordé le problème de l'accompagnement des mourants en racontant son expérience de psychanalyste dans un centre anti-cancéreux de Créteil, dans la banlieue parisienne.

«Dans notre hôpital, nous avons

Elu député dans le Puy de Dôme Première victoire d'étape pour M. Giscard d'Estaing

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, a été élu hier, avec 63,24% des suffrages, dès le premier tour de l'élection législative partielle dans la circonscription du Puy de Dôme.

M. Giscard d'Estaing, qui effectue ainsi sa rentrée à l'Assemblée nationale, obtient le score le plus élevé enregistré dans sa circonscription depuis vingt-huit ans.

Il avait conquis ce siège pour la première fois en 1956 et l'avait détenu sans discontinuité jusqu'à son élection à la présidence de la République, en mai 1974. Il n'avait pas brigué d'autre siège depuis sa défaite aux élections devant M. François Mitterrand, aux élections présidentielles de 1981. (reuter)

donné la possibilité aux infirmières et aux surveillantes d'exprimer leurs difficultés face à de grands malades et leur propre angoisse quand il s'agit d'annoncer un diagnostic très dur. Cela leur a permis d'aborder à leur tour le problème de la mort avec les patients, au lieu de se réfugier dans un activisme thérapeutique qui consiste à prescrire de plus en plus de médicaments et de traitements inutiles et pénibles. «Et nous avons pu observer, a ajouté le psychanalyste, que l'angoisse du malade et même ses douleurs physiques s'atténuent souvent quand il avait la possibilité de parler de son désir d'en finir». (afp)

Décision historique du gouvernement français Trois indépendantistes basques extradés vers l'Espagne

Le gouvernement français a décidé hier, pour la première fois dans l'histoire de ses relations avec Madrid, d'extrader vers l'Espagne trois militants indépendantistes basques emprisonnés en France et d'en expulser vers le Togo quatre autres.

Les quatre militants expulsés - Francisco Xavier Alberdi-Beristain, José Miguel Galdos-Oronos, Luciano Izaquirre-Mariscal et Angel Castrillos-Allende - ont quitté Paris hier après-midi pour le Togo, indique un communiqué des services du premier ministre. Les trois autres militants - José-Manuel Martinez-Balestegui, Francisco Xavier Lujambio-Galdeanu, et José Carlos Garcia-Ramirez - ne seront pas extradés immédiatement, leurs avocats ayant saisi le Conseil d'Etat qui devra statuer.

En accordant, au moins partiellement, à la requête de Madrid, le gouvernement français court le risque de déclencher une campagne d'attentats de l'ETA-militaire en France, ce que les indépendantistes avaient toujours évité jusqu'à présent. Au Pays basque espagnol, une soixantaine de véhicules immatriculés en France ont déjà été incendiés au cours de l'été à la suite des mesures d'expulsion décidées par Paris. Dimanche matin, une bombe a explosé devant l'entreprise française Yoplait à Bilbao, endommageant sérieusement cinq camionnettes de la société. (afp)

Affrontement au Sud-Liban

Trois membres d'un commando palestinien tués

Trois membres d'un commando palestinien, dont une femme, ont été abattus et deux autres capturés hier matin au cours d'un accrochage avec des soldats israéliens au nord de Saïda (Sud-Liban), a-t-on annoncé hier après-midi de sources militaires israéliennes.

Dans un communiqué parvenu auparavant au bureau de l'AFP à Beyrouth, le Fatah de Yasser Arafat, principale composante de l'OLP, précisait qu'une Française, Françoise Castiman, 34 ans, faisait partie du commando de cinq personnes, intercepté hier au large de Saïda. Selon le Fatah, trois de ses membres ont été tués et les deux autres blessés par les Israéliens.

Le Fatah donnait les noms des cinq membres du commando dont celui de Françoise Castiman, originaire de Nice sans préciser qui avait été tué ou blessé. La version israélienne fait état d'une femme tuée durant l'accrochage sans préciser son identité ni celle des deux autres tués.

Par ailleurs, trois militaires israéliens ont été légèrement blessés dimanche après-midi par l'explosion d'une charge télécommandée au passage de leur véhicule, près de Dir Mimas, dans le secteur centre du Sud-Liban sous contrôle israélien, a annoncé un porte-parole militaire israélien. (afp)

En bref

● MOSCOU. - Le président soviétique fête aujourd'hui son 73e anniversaire.

● NEW DELHI. - Dans l'Uttar Pradesh, un car est tombé dans un ravin, 34 de ses occupants ont été tués.

● JOHANNESBOURG. - Cinq cents personnes ont été arrêtées hier dans le ghetto noir de Sebokeng lors des funérailles d'un jeune Noir mort au cours des récents troubles.

● LONDRES. - Selon un journal britannique, le numéro un albanais, M. Enver Hodja souffrirait de la maladie de Parkinson.

● BREGENZ (AUTRICHE). - Une explosion probablement criminelle a tué samedi un homme de 43 ans et sa fille de sept ans dans le camping de Bregenz.

URSS - Chine Un tête-à-tête historique

Les ministres soviétiques et chinois des Affaires étrangères, MM. Andreï Gromyko et Wu Xueqian se sont rencontrés vendredi et samedi à New York, en marge de la 39e Assemblée générale de l'ONU. Si ces six heures d'entretien ne semblent pas avoir conduit à un progrès spectaculaire dans les relations entre les deux pays, ainsi qu'on le soulignait de source diplomatique à Moscou, la rencontre revêt en soi une importance primordiale, puisque c'est la première à ce niveau depuis 15 ans. (afp)

● GREIFSWALD (RDA). - Le synode protestant est-allemand a demandé une libéralisation des autorisations de sortie du pays.

M. Otto Stich à Washington Dollar et inspecteurs fiscaux

L'conseiller fédéral Otto Stich, chef du Département fédéral des finances, souhaite une évolution plus calme des cours du dollar. A l'issue de sa première visite officielle aux Etats-Unis, M. Stich a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue samedi à Washington, que les variations brutales du cours du dollar causent quelques soucis aux autorités suisses.

Pendant son séjour à Washington, le conseiller fédéral a participé à la session du «Club des dix» et a rencontré des représentants du gouvernement américain. Devant le «Club des dix», il a estimé que la discussion entre les nations industrialisées et les pays en développement lourdement endettés doit être menée dans le cadre des institutions existantes des Nations Unies et qu'aucun nouveau forum n'est indispensable à la poursuite du dialogue Nord-Sud.

Par ailleurs, dans des conversations bilatérales avec son homologue Donald Regan et le directeur du budget David Stockman, le conseiller fédéral a fait connaître à ses interlocuteurs la position du gouvernement suisse à l'égard du «Foreign Sales Corporation Act», actuellement en préparation. Ce texte donnera à l'administration américaine la possibilité d'interdire l'établissement en Suisse d'entreprises de services américaines aussi longtemps que ses inspecteurs fiscaux n'auront pas accès aux documents de ces entreprises dans notre pays. M. Stich a indiqué que la Suisse serait très concernée par le départ des sociétés américaines installées chez nous. (ats)

opinion

Page 1 ◀

Le fédéralisme sous tension

Une personne sur trois seulement s'est déplacée jusqu'aux urnes. Si l'on additionne les indifférents et les «non» on peut dire que 8,32 personnes sur dix, dans ce canton n'ont pas donné suite aux propositions de l'initiative. Encore que cette addition des pantouflards et des «non» soit abusive: il y a probablement

un potentiel de «oui» aussi fort que celui des «non» chez les «bof»!

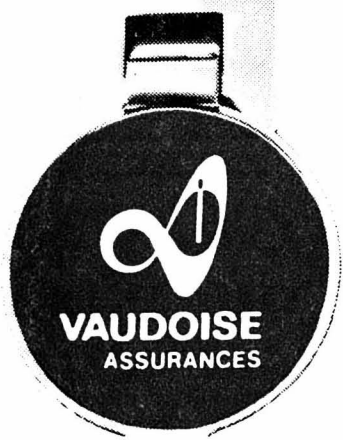
C'est comme avec le nucléaire, on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut.

Côté «économies d'énergie» la «volonté populaire» s'est plus clairement exprimée avec une avance de près de 1000 voix d'écart sur 32.700 votants.

Les Neuchâteloises et les Neuchâtelois veulent faire des économies d'énergie et ils ont bien raison: rien ne les en empêche.

On fera le compte de cette «volonté» dans un an et les chiffres n'abuseront personne: ce seront ceux des compteurs électriques!

Gil BAILLOD



Votre caisse de pension

sera, dès le 1^{er} janvier 1985,
(entrée en vigueur de la Loi fédérale
sur la prévoyance professionnelle)

obligatoire

Même si vous n'avez encore rien fait,
ne vous tracassez pas.

Nous avons la clé de votre problème.

Quels que soient

- le nombre, l'âge, la nationalité de vos employés,
- le genre de votre activité (commerce, industrie, artisanat, profession indépendante),
- le canton où vous l'exercez,

vous pouvez adhérer maintenant déjà à la

 **Fondation collective LPP**
VAUDOISE ASSURANCES

Cette solution **collective** vous donne, de façon sûre, simple et avantageuse, le moyen d'être en règle avec la Loi.

Mais, si vous préférez que votre entreprise ait sa **Fondation particulière**, sachez que nous tenons aussi à votre disposition des plans de prévoyance spécialement conçus et préparés en fonction de la LPP.

Pour en savoir davantage, utilisez ce coupon.

 **VAUDOISE
ASSURANCES**

1400 collaborateurs à votre service

*Toutes les clés
de votre sécurité*

y compris celle de la caisse
de pension obligatoire
de vos employés

A envoyer sous enveloppe à **Fondation collective LPP**
VAUDOISE ASSURANCES
Place de Milan
1001 Lausanne

Entretien personnel

Je désire avoir la visite d'un conseiller à propos
de la Caisse de pension obligatoire.

Veuillez me téléphoner au numéro

(...).....

Nom de l'entreprise

.....

Personne responsable

.....

Rue

.....

NP/Localité

.....

SUISSE

Non aux initiatives atomique et énergétique «Guerre nucléaire»: la troupe se lasse

CANTONS	Pour un avenir sans nouvelle centrale atomique				Pour un approvisionnement en énergie sûr, économique			
	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	139448	195433	41,6	58,4	149432	184083	44,8	55,2
Berne	106616	144034	42,5	57,5	109942	140552	43,9	56,1
Lucerne	39390	47395	45,4	54,6	39678	46963	45,8	54,2
Uri	4294	5394	44,3	55,7	4344	5386	44,6	55,4
Schwyz	10594	13884	43,3	56,7	10156	14297	41,5	58,5
Obwald	3428	3708	48,0	52,0	3211	3914	45,1	54,9
Nidwald	3987	5266	43,1	56,9	3883	5386	41,9	58,1
Glaris	4407	5680	43,7	56,3	4199	5901	41,6	58,4
Zoug	9758	14927	39,5	60,5	9971	14690	40,4	59,6
Fribourg	16189	21345	43,1	56,9	15738	21786	41,9	58,1
Soleure	29353	41388	41,5	58,5	28712	41989	40,6	59,4
Bâle-Ville	51641	17764	74,4	25,6	49299	19995	71,1	28,9
Bâle-Campagne	50789	26342	65,8	34,2	47787	29202	62,1	37,9
Schaffhouse	12845	18648	40,8	59,2	13373	17948	42,7	57,3
Appenzell E.	5821	8821	39,8	60,2	5828	8737	40,0	60,0
Appenzell I.	1285	2283	36,0	64,0	1263	2299	35,5	64,5
Saint-Gall	44455	66162	40,2	59,8	44663	65619	40,5	59,5
Grisons	17428	23484	42,6	57,4	17267	23509	42,3	57,7
Argovie	37941	82912	31,4	68,6	38735	82081	32,1	67,9
Thurgovie	16138	31638	33,8	66,2	16539	31152	34,7	65,3
Tessin	29776	25671	53,7	46,3	30767	24696	55,5	44,5
Vaud	54103	53048	50,5	49,5	55884	51046	52,3	47,7
Valais	14735	27957	34,5	65,5	14659	27879	34,5	65,5
Neuchâtel	16458	16314	50,2	49,8	16868	15914	51,5	48,5
Genève	33512	25834	56,5	43,5	34515	25284	57,7	42,3
Jura	7133	5955	54,5	45,5	7014	6076	53,6	46,4
TOTAUX	761524	931287	45,0	55,0	773727	916384	45,8	54,2

Participation moyenne: 41,1%

Page 1

Tous ces éléments montrent que l'intérêt du peuple pour la question nucléaire se tasse et que les «anti» ont reculé sur tous les fronts. Il n'y a guère que les deux Bâle qui résistent, avec 74,4 pour cent en faveur de l'initiative anti-atomique, et 65,8 pour cent. Ce sont les deux seuls cantons qui montrent une volonté contre le nucléaire à plus de 60 pour cent. Les cinq autres cantons, tous latins (Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura et Tessin), affichent des majorités acceptantes ne dépassant pas les 56,5 pour cent (Genève), ou flirtent avec le match nul (Neuchâtel, 144 voix!).

KAISERAUGST EN MARS

A l'exception de Genève, où le site de Verbois est toujours en discussion, et à l'exception toujours plus typique des Bâlois, les cantons susceptibles d'accueillir de futures centrales ne se sont pas rebiffés.

Les Argoviens sont même les champions du refus de l'initiative anti-atomique, avec 68,6 pour cent de «non»! Pourtant, géographiquement, Kaiseraugst se situe sur leur territoire. La commune elle-même a, du reste, accepté les deux initiatives. A Berne, où la commune de Graben a refusé de justesse les deux textes, la majorité a penché assez nettement (57,5 pour cent) en défaveur de l'initiative.

Dioxine: l'incinération pourrait commencer bientôt

L'incinération dans les fours spéciaux de la société Ciba-Geigy, à Bâle, des restes de dioxine récupérés après l'accident de Seveso pourrait commencer avant la fin de cette année.

La commission d'experts soumettra aux autorités compétentes, avant la fin du mois d'octobre, les résultats positifs obtenus lors de tests d'incinération effectués avec du matériel non contaminé. C'est ce qu'indiquent dans un communiqué le Département des travaux publics de Bâle-Ville et l'Office fédéral de la protection de l'environnement. (ats)

● Durant tout le week-end, la cité bernoise de Berthoud a vécu aux accents des fanfares de l'Armée du Salut. Dès vendredi soir et jusqu'à hier, Berthoud a en effet accueilli la Fête nationale des fanfares salutistes. Près de 600 musiciens regroupés en vingt fanfares y ont participé.

● Réunis samedi à Einsiedeln pour leur assemblée générale, les hauts fonctionnaires postaux - cadres des services administratifs et de l'exploitation - se sont prononcés en faveur de la réduction de la durée du travail à 42 heures hebdomadaires dès le 1er juin 1986. Mais ils ont demandé l'engagement de personnel supplémentaire, le blocage du personnel instauré il y a plusieurs années ayant fait fondre toute réserve de personnel. (ats)

Le dossier de Kaiseraugst sera donc repris. Le Conseil national, qui avait suspendu ses débats, devra dire si le projet de centrale satisfait à la clause du besoin. Le Conseil des Etats s'est déjà prononcé favorablement. Le Conseil national ne débattrait du sujet - d'abord juridique - qu'en mars prochain. Léon Schlumpf constate que le rejet des deux initiatives n'entraîne pas d'arrêt dans le programme nucléaire helvétique. Simplement, les dossiers doivent suivre leur cours.

AUCUNE DIFFÉRENCE !

Les milieux syndicaux, Union syndicale suisse et Syndicats chrétiens, Jean-François Aubert et des journalistes avaient cru distinguer les deux initiatives, apportant leur appui à la seconde - l'énergétique - seulement. Le peuple n'y a vu que du feu!

Certes, dans quatorze cantons, elle obtient plus de voix que l'anti-atomique. Exprimées en pour cent, ces 12.203 voix ne font qu'une différence acquiescante de 0,8 pour cent. Les Valaisiens ont même réussi l'égalité entre les «non» aux deux initiatives. Ils furent aussi les moins nombreux à se rendre aux urnes (29,2 pour cent).

Comment expliquer cette absence de nuance? Dans les deux Bâle, le texte énergétique réunit 3,3 pour cent d'adhérents de moins que la disposition anti-atomique. Les Bâlois estiment sans doute que leur canton fait déjà assez dans le domaine des économies énergétiques sans devoir recourir à une disposition fédérale. Ce point de vue peut être étendu à d'autres régions.

Mais le gros des opposants se recrute, avec certitude, parmi ceux qui ont estimé que de nouvelles restrictions, un nouvel impôt, ne sont pas compatibles avec l'image qu'ils se font de leur vie. Seuls les Zurichois et les Schaffhouseis étaient un peu plus nombreux à accepter ce risque (3,2 pour cent et 2,7 pour cent de plus, par rapport à l'initiative anti-atomique). A l'addition des deux «manches», on retrouve presque le même écart de voix (54,2 pour cent de non, 45,8 pour cent de oui) et le même nombre de cantons (cinq cantons et deux demis «pour») sur les deux tableaux.

CONSEIL FÉDÉRAL SATISFAIT

Commentant les résultats au Palais fédéral hier soir, le chef du Département de l'énergie et président de la Confédération Léon Schlumpf a exprimé la satisfaction du Conseil fédéral. Pour lui, «le souverain n'a pas voulu d'une politique de l'énergie par trop différente de celle que préconise le gouvernement».

Fort du résultat obtenu, le Conseil fédéral ne va pas croiser les bras. «Notre politique énergétique n'a pas subi de halte. Nous devons poursuivre dans la voie que nous avons tracée. Le résultat du vote ne résout pas tous les problèmes» a ajouté M. Schlumpf. La Confédération, par une série de mesures d'économies et

ayant des incidences sur l'environnement, va intensifier son effort. Elle recommande aux cantons d'en faire de même et de s'appuyer sur des bases juridiques dont ils disposent. Sinon, la Confédération se sentira obligée de légiférer, par un article constitutionnel. M. Schlumpf a même parlé d'un délai de deux ans, sans quoi un nouveau texte sera élaboré et soumis au peuple. On se souvient d'une février 1983, le corps électoral, d'une courte majorité, avait accepté un article conjoncturel. La majorité des cantons l'avaient rejeté toutefois.

C'est donc à cette lumière - qui ne refuse pas le nucléaire - que doivent être appréciés les résultats clairs de la double votation du week-end! (P. Ts)

Votations «internes» dans treize cantons Les Vaudois disent «non» à la CEDRA

Dans 9 cantons, outre Berne et Neuchâtel, les électeurs ont eu à se déterminer en cette fin de semaine sur des affaires cantonales. Dans deux autres, Schaffhouse et Saint-Gall, il s'agissait de renouveler les autorités cantonales et communales.

Dans le canton de Vaud, le gouvernement devra donner aux autorités fédérales une réponse négative quant aux sondages de la CEDRA à Ollon. La décision a été acquiescée par 74'493 voix contre 33'199. Le Grand Conseil s'était prononcé en faveur du projet. Le site du Bois de la Glavaz, près d'Ollon, ainsi que ceux du Piz Pian Grand (GR) et du Oberbauenstock (UR) ont été choisis pour des sondages qui devraient aboutir à l'entreposage de déchets faiblement ou moyennement radioactifs.

A Uri, les électeurs ont rejeté, par 4483 voix contre 4770, une initiative populaire pour la sauvegarde des droits populaires en matière d'installations atomiques. Le référendum, lancé contre la décision du Grand Conseil de n'octroyer qu'une fois par année l'allocation de renchérissement a été accepté par 5197 voix contre 4086.

Aux Grisons, la révision totale de la loi sur la couverture des dommages non couverts par l'assurance et la révision de la loi sur la péréquation financière intercommunale ont été acceptées par 28'920 voix contre 8511 et 24'542 voix contre 12'468.

En Thurgovie, les citoyens ont accepté une modification de la loi sur les contributions cantonales et communales, par 38'333 voix contre 6813. Ils ont aussi approuvé la suppression du droit des pauvres par 33'154 voix contre 12'233 ainsi qu'un crédit de 0,9 million de francs en faveur d'un homme pour handicapés, à Lengwil, par 38'142 voix contre 8142.

Les Bâlois ont refusé un crédit de 28,8 millions de francs destiné à la reconstruction du pont Wettstein. Le projet a recueilli 30'324 voix contre 37'661. Ils ont aussi refusé l'indexation des taxes sur les véhicules à moteur par 40'657 voix contre 26'988.

Le réseau express régional de Zurich

Gens qui rient et gens qui pleurent...

Sage décision pour les uns, occasion ratée pour les autres: l'issue du scrutin fédéral d'hier a suscité une foule de réactions. La division est conforme aux mots d'ordre exprimés: les partis politiques du centre et de la droite ainsi que les milieux économiques ont dit leur satisfaction alors que les partis de gauche et les organisations écologistes ont exprimé leur déception.

Déçu, le comité d'initiative estime que ce double refus a repoussé une fois de plus la solution des problèmes écologiques que pose l'énergie. Pour lui, l'issue de ce scrutin est due pour une bonne part à l'incertitude créée dans la population «par une propagande stéréotypée annonçant la perte d'emplois, des réductions salariales et des lacunes dans l'approvisionnement électrique».

Pour le Parti radical-démocratique, cette décision populaire est positive à deux points de vue: elle met fin à la «diffamation» de l'énergie nucléaire et elle montre que le peuple est opposé à un changement de la société. Les démocrates-chrétiens parlent de «sagesse» et, comme l'Union démocratique du centre, demandent au Conseil fédéral de mettre sur le métier un nouvel article constitutionnel sur l'énergie. Autre parti gouvernemental, le Parti socialiste suisse, regrette la décision du souverain mais note que «la minorité acceptante est si importante que les réserves concernant le nucléaire et la volonté d'économiser l'énergie ne peuvent sans autre être ignorées».

Parmi les partis politiques tou-

jours, le Parti libéral suisse estime que ce scrutin illustre la confiance du peuple en la politique énergétique actuelle. Le Parti évangélique populaire parle de demi-satisfaction, car il aurait souhaité que l'initiative sur l'énergie passe la rampe, «ce qui aurait assoupli les fronts». C'est également la position de l'Alliance des indépendants qui estime «qu'il est grand temps que la Confédération redéfinisse sa politique dans ce domaine».

La déception est grande du côté de la Fédération des partis écologiques de Suisse et des Organisations progressistes (Poch), les deux relèvent cependant la forte proportion des voix acceptantes. Le WWF suisse se veut, malgré tout, optimiste: «Près de la moitié des citoyens ont compris que nous devons redéfinir notre échelle des valeurs si nous voulons éviter une catastrophe écologique». C'est le cas aussi de l'Union syndicale suisse qui estime que «nous avons perdu une chance de réorienter la politique énergétique suisse».

Dans les milieux favorables au nucléaire on ne cache pas sa satisfaction, à tel point qu'on fait même des projets d'avenir: la société Energie nucléaire de Kaiseraugst SA annonce que la centrale qu'elle projette pourrait commencer à fonctionner vers 1993. L'Union des centrales suisses d'électricité estime que l'issue de ce scrutin est une reconnaissance de ses efforts et le Forum suisse de l'énergie exige que la future politique énergétique soit plus fédéraliste et plus modérée. (ats)

Le Parti radical zurichois «indigné» de la campagne contre Mme Kopp

Le Parti radical-démocratique (prd) du canton de Zurich s'est déclaré «indigné» de la campagne menée actuellement contre la candidate au Conseil fédéral Mme Elisabeth Kopp. Dans une déclaration faite à la presse hier, le prd zurichois s'élevait contre les rumeurs qui circulent sur le mari de Mme Kopp, M. Hans W. Kopp.

Parmi les opposants à l'élection de Mme Kopp au Conseil fédéral se trouverait selon certains quotidiens allemands

ques de samedi l'ancien président de la ville de Lucerne et ancien conseiller national Hans-Rudolf Meyer.

Un jour avant que le groupe radical des Chambres fédérales ne propose son candidat pour le Conseil fédéral, le prd zurichois a relevé dans son communiqué que Mme Kopp avait été désignée comme candidate par le comité du parti en toute conscience de son intégrité et de ses qualifications. (ats)

pression des contributions cantonales à l'aménagement du réseau routier a été acceptée par 70'788 voix contre 38'853. Par 65'207 voix contre 41'969, les Argoviens ont encore accepté une modification de la loi cantonale sur la circulation routière qui donne davantage de compétences aux communes.

A Genève, les citoyens ont approuvé un projet de loi qui prévoit d'adjoindre aux juges professionnels de la Chambre d'appel en matière de baux et loyers des assesseurs représentant les milieux immobiliers et les locataires. La décision a été acquiescée par 32'379 voix contre 22'783.

Dans le canton de Saint-Gall, on a renouvelé les exécutifs des communes et Mme Helen Kaspar, 51 ans, a été élue en ville de Saint-Gall. Les socialistes ont gagné un siège à Rorschach. (ats)

Pas question de supprimer Guillaume Tell du Larousse

A la suite des divers articles parus récemment dans la presse suisse selon lesquels il était question de supprimer le nom de Guillaume Tell des ouvrages scolaires étant donné «que l'héros de l'histoire suisse» n'a jamais existé au dire de certains historiens, d'aucuns laissèrent entendre que son nom allait être rayé du Larousse.

«Puisqu'il n'existe pas, inutile de le mettre dans le dictionnaire» prétendaient d'aucuns. Mardi, à la suite d'une requête émanant du Valais, une réponse a été donnée par les académiciens interrogés à ce sujet. Guillaume Tell, apprend-t-on, restera bel et bien dans le dictionnaire, ne serait-ce précise-t-on à Paris que parce son nom reste lié non seulement à l'histoire ou à la légende mais à la culture grâce aux œuvres théâtrales de Schiller et musicales de Rossini. (ats)

Le Comptoir suisse a fermé ses portes

La 65e Foire nationale d'automne de Lausanne s'est terminée hier après avoir enregistré plus d'un million d'entrées en deux semaines (20'000 ou 2% de plus que l'an dernier). Le résultat est positif, malgré un temps inhabituellement mauvais. La participation du Valais, des républiques de Chypre et du Togo, de l'aviation suisse et du Comité international de la Croix-Rouge ont donné au Comptoir suisse de 1984 une tenue et un dynamisme rarement atteints. La prochaine foire nationale aura lieu à Beaulieu du 7 au 22 septembre 1985. (ats)

5x500.-
GAGNEZ CHAQUE
JOUR FR. 500.-
à valoir en marchandises

**OUVERTURE SPECIALE
ET NOCTURNE
DU MARDI 25 AU
SAMEDI
29 SEPTEMBRE**

Mardi à vendredi
8.30-12.00 et 13.30-22.00
Samedi
8.30-19.00 sans interruption

VAC
RENÉ JUNOD SA
Rue des Crêtets 130
2300 LA CHAUX-
DE-FONDS
Tél. 039/21 11 21

VAC-AMEUBLEMENT
Un choix immense que vous devez voir!

TAPIS-RIDEAUX
10% de rabais sur tous les tapis

10% tous les meubles qui portent ce signe bénéficient de 10% de rabais

PHILIPS **Technics**

CADEAU EXPO
4 ans de garantie
sur le tube image

Panasonic

VAC TV - HI-FI - VIDEO
... et toutes les nouveautés de la FERA!

Canon F70

VAC PHOTO - CINE



SPORTS

Une moyenne record au Grand Prix des Nations cycliste Hinault digne successeur de Gisiger

Bernard Hinault a remporté le Grand Prix des Nations pour la cinquième fois. Cette grande victoire après laquelle il courait depuis des mois, le Breton l'a obtenue avec un brio tout particulier. Sur la Croisette, à Cannes, il a en effet relégué les Irlandais Sean Kelly et Stephen Roche à plus d'une minute et demie cependant que Laurent Fignon, le vainqueur du Tour de France, a dû se contenter de la quatrième place à 2'04". Hinault a couvert les 89 km. à la moyenne de 44,193. C'est, et de très loin, la meilleure moyenne jamais enregistrée sur le parcours cannois. Il détenait la meilleure performance depuis 1979. Alors que la distance était de 90 km., il avait tourné à la moyenne de 43,562. Le Biennois Daniel Gisiger, vainqueur l'an dernier, n'a, pour sa part, pu faire mieux que septième à 3'41".

Ce 49e Grand Prix des Nations, disputé par un temps couvert et venteux, aura été marqué avant tout par le duel que se livrèrent pendant les trois-quarts de l'épreuve Hinault et Roche. Si le Français parvint à conserver son meilleur rythme tout au long des 89 km. de l'épreuve, il n'en fut pas de même de Roche, qui faiblit sensiblement sur la fin et qui se fit même souffler la deuxième place par son compatriote Sean Kelly, remarquable dans les derniers kilomètres.

COUP DOUBLE

Ce succès a permis à Hinault de faire coup double. Les 65 points attribués aux vainqueurs l'ont fait passer à la deuxième place du Trophée super-prestige, derrière un Sean Kelly intouchable.

Alors que les 30 premiers kilomètres de course avaient été dominés par Stephen Roche, Hinault prit les choses en mains à la mi-course. Après 45 km., son avance était de 7" sur Roche, de 26" sur Fignon, et de 1'08" sur Kelly. Daniel Gisiger se trouvait alors en septième position, juste devant Urs Freuler, avec un handicap de 1'17". C'est dire que, pour lui, tout espoir de rééditer ses victoires de 1981 et 1983 s'était déjà envolé même si, comme à son habitude, il avait décidé de ne pas prendre un départ trop rapide.

Au 58e km., l'écart entre Hinault et Roche était toujours de 7" mais, derrière, Fignon se trouvait à 49" et Kelly à 1'34". Cependant que Fignon faiblissait, Kelly forçait l'allure et, au 75e km., il avait repris une seconde à Hinault. Il était dès lors troisième à 1'12", Roche occupant toujours la deuxième place, mais avec un handicap passé à 47" sur Hinault. Les derniers kilomètres devaient permettre à Kelly, qui avait entre-temps rejoint Gilbert Duclos-Lassalle, de se hisser à la deuxième place, sans être toutefois en mesure d'inquiéter le moins du monde Hinault.

LA DÉROUTE

Les trois Suisses en lice devaient en principe tenir les premiers rôles dans ces «Nations». Ils ont en fait connu une véritable déroute, à l'image de Daniel Gisiger, qui n'a jamais été en posture de rééditer sa victoire de l'an dernier. Comme

Chez les amateurs

L'épreuve des amateurs, courue sur 44,5 km., est revenue au Français Bernard Richard, vainqueur à 43,039 de moyenne. Agé de 27 ans, Bernard Richard ne pratique la compétition que depuis quatre saisons et il a obtenu là son 13e succès de l'année. On devrait le retrouver chez les professionnels la saison prochaine.

Classement: 1. Bernard Richard (Fr) les 44,5 km. en 1 h. 02'02" (43,039). 2. Joël Pelier (Fr) à 10". 3. Patrice Esnault (Fr) à 33". 4. Denis Celle (Fr) à 44". 5. Jean Guérin (Fr) à 54". (si)

Tour de Romagne Schönenberger troisième

L'Italien Piero Gavazzi a remporté le 59e Tour de Romagne, qui s'est disputé, sur 238 km. dans la région de Ravenne, en battant au sprint Giovanni Mantovani et... le Suisse Leo Schönenberger. Celui-ci fait partie du groupe sportif italien Dromedario, dont le principal commanditaire a décidé de suspendre le paiement des salaires des coureurs en raison de leur manque de résultats...

Classement: 1. Pierino Gavazzi (I), 238 km. en 6 h. 9'0" (38,700 kmh.); 2. Giovanni Mantovani (I); 3. Leo Schönenberger (S); 4. Alfredo Chinetti (I); 5. Giuliano Pavanello (I); 6. Sergio Santimaria (I); 7. Silvano Ricco (I); 8. Acacio da Silva (Por); 9. Alberto Saronni (I); 10. Giuseppe Petito (I) tous même temps. (si)

Suite des informations sportives

► 9



Bernard Hinault: la rage de vaincre (Bélino AP)

Laurent Fignon, qui avait opté pour son vélo Delta et son casque profilé, Gisiger, sur un parcours tourmenté et dans une course où le vent gêna par endroit les coureurs, n'a pas été avantagé par sa machine, laquelle comportait notamment une roue avant plus petite. Comme

Chez les pros Première victoire de Wyder

La course par handicap pour professionnels et élites d'Andwil a permis à Daniel Wyder (Wädenswil) de fêter son premier succès chez les pros. A l'issue des 126 km. du parcours, il a battu au sprint son dernier rival, Niki Rüttimann. Hubert Seiz a pris la troisième place à 14", Richard Trinkler, premier élite, s'est classé 4e.

Classement: 1. Daniel Wyder (Wädenswil) 126 km. en 3 h. 04'44" (40,923 kmh.); 2. Niki Rüttimann (Untereggen même temps); 3. Hubert Seiz (Arbon) à 14"; 4. Richard Trinkler (Sirmach) à 34"; 5. Othmar Häfliger (Baar) à 2'28"; 6. Herbert Weber (Romanshorn); 7. Mauro Gianetti (Tamaro); 8. Andreas Clavadetscher (Vaduz); 9. Antonio Ferretti (Bellinzona) tous même temps; 10. Urs Graf (Balgach) à 2'36". (si)

Au Tour du canton Encore Gavillet !

Bernard Gavillet a remporté la 62e édition du Tour du canton de Genève. Le professionnel valaisan s'est imposé en solitaire au terme des 139 kilomètres de l'épreuve, battant de 1'44" l'amateur genevois Bernard Voillat. Gavillet a ainsi fêté un nouveau succès une semaine après l'avoir emporté dans le championnat suisse de la montagne. Le classement:

1. Bernard Gavillet (Monthey-pro) 139 km. en 3 h. 42'50"; 2. Bernard Voillat (Genève) à 1'44"; 3. Jürgen Eckmann (RFA) à 1'53"; 4. Philippe Chevallier (F-pro) à 2'12"; 5. Pascal Jaccard (Yverdon) même temps; 6. Mike Gutman (Jongny-pro) à 2'25"; 7. Claude Jenny (La Conversion); 8. Philippe Garufi (Genève); 9. Gilbert Glaus (Thoune-pro); 10. Francis Duteil (F); 11. Laurent Decrausaz (Vufflens); (sp3)12. Alain von Allmen (Le Locle-pro); 13. Thomas Ruedlinger (Chailly) même temps; 14. Charles Schmid (Genève) à 3'2"; 15. Ennio Vanotti (I-pro) même temps. (si)

Une classique pour amateurs Loin de ses bases

Le Jurassien Pascal Charmillot n'a pas peur des voyages. Il s'est récemment déplacé dans l'ouest de la France pour participer à une grande classique internationale pour amateurs, Marmande-Dures-Marmande (175 km.).

A cinquante kilomètres de l'arrivée, Pascal Charmillot, en compagnie d'une dizaine de concurrents, s'est échappé. Le groupe de fugitifs ne s'est pas fait rejoindre et c'est finalement à la septième place que le Jurassin a terminé cette classique. (si)

Fignon toujours, il a manqué de puissance dans les faux plats. Urs Freuler, pour ses débuts dans l'épreuve, a eu de la peine avec une distance inhabituelle pour lui. Il a pourtant réussi à devancer de peu un Jean-Mary Grezet guère plus heureux cette année que l'an dernier dans une course qui semble pourtant parfaitement dans ses cordes.

CLASSEMENT

1. Bernard Hinault (Fr) les 89 km. en 2 h. 00'50" (moyenne 44,193). 2. Sean Kelly (Ir) à 1'34". 3. Stephen Roche (Ir) à 1'46". 4. Laurent Fignon (Fr) à 2'04". 5. Kim Andersen (Da) à 3'13". 6. Jean-Luc Vandenbroucke (Be) à 3'36". 7. Daniel Gisiger (S) à 3'41". 8. Helmut Wechselberger (Aut/amateur) à 3'43". 9. Urs Freuler (S) à 4'26". 10. Jean-Mary Grezet (S) à 4'36". 11. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr) à 4'49". 12. Michel Charreard (Fr) à 9'32". 13. Jacques Michaud (Fr) à 11'56". 14. Alex de Bremaeker (Be/amateur) à 16'48". (si)

Demi-finale de la Coupe suisse de badminton

La Chaux-de-Fonds méritait mieux

● VITUDURUM- LA CHAUX-DE-FONDS 4-1

Un résultat trop sévère est venu entériner une rencontre qui après analyse aurait pu tourner à l'avantage de La Chaux-de-Fonds. Le BC Vitudurum, avec sa nouvelle recrue Peter Holm du Danemark, faisait figure d'épouvantail. Classé quatrième joueur des disciplines «techniques» (double et double mixte) de son pays ce qui représente une excellente valeur mondiale, Holm tiendra à coup sûr la vedette de la nouvelle saison de badminton en Suisse.

Une telle carte de visite élevait encore la difficulté des objectifs à atteindre pour les Chauxois car à priori le double messieurs et le double mixte ne pouvaient échapper à l'équipe de Winterthur. C'est donc avec un handicap présumé de deux matchs que Catherine Jordan et Paolo de Paoli se lancaient dans cette demi-finale. C. Jordan rencontra D. Gerstenkorn A2. Après la perte du premier set, la Chaux-de-Fonnière dominait largement son adversaire dans la seconde manche au point de mener par 9-5. A cet instant, les deux protagonistes discutèrent d'un point litigieux. Ces palabres ont totalement dérouter C. Jordan qui échouera finalement lors des prolongations.

- C'est vraiment stupide de perdre ainsi. Avec quatre longueurs d'avance, il n'est pas permis de se faire rejoindre. J'avais pourtant le match «en mains». Perdre un point, cela peut se concevoir mais de là à ne plus maîtriser des coups de base... dommage.

MERVEILLEUX DE PAOLI

Dans la salle un peu sombre de Steckborn, P. De Paoli a tout simplement été merveilleux. Le Chaux-de-Fonnier a opposé une résistance fantastique au numéro un suisse P. Kaul et il se montrait relativement satisfait de son match.

- Je me suis entraîné de façon intensive en ce début de saison mais je me trouve actuellement un peu «au creux de la vague». C'est peut-

Finale reportée à l'Open de tennis de Genève Un jet d'eau... sur les courts

Entamée sous un chaud soleil, la finale de l'Open de Genève a été interrompue au deuxième set, par une pluie battante, alors que le Suédois Henrik Sundström menait 7-6 1-3 à égalité face à l'Américain Aaron Krickstein.

Cette finale sera reprise lundi à midi sur le central du Parc des Eaux-Vives. L'entrée sera gratuite.

Dimanche, les 2500 spectateurs présents ont vécu un début de partie prometteur. Le jeune Krickstein prit un départ en fanfare. Il menait rapidement 4-0 après avoir ravi à deux reprises l'engagement du Suédois. Long à s'échauffer, Sundström commettait beaucoup de fautes sur son coup droit. Il se reprenait pourtant et il revenait à 4-4 à la faveur surtout d'un travail défensif remarquable. On le vit sauver des points jugés perdus grâce à de stupéfiants déplacements latéraux lorsque Krickstein canon-

nait depuis la ligne de fond.

Au tie-break, Sundström s'imposait nettement. Dans la deuxième manche, Krickstein, nullement découragé, reprenait de nouveau la direction du jeu. La pluie faisait son apparition alors que le New-Yorkais menait 2-1. Elle devenait insupportable quelques minutes plus tard et l'arbitre devait se résoudre à renvoyer les deux joueurs au vestiaire 40-40 au cinquième jeu avec service Krickstein.

La finale du double a été purement et simplement annulée. Les prix seront partagés entre les quatre finalistes, soit les Tchécoslovaques Tomas Smid et Libor Pimek et Mats Wilander-Michael Mortensen (Su-Da). En début de journée, Smid-Pimek avaient terminé victorieusement leur demi-finale, entamée la veille face à Peter Dochan-Bryan Levine (Aus-AS), l'emportant par 6-3 6-7 6-2. (si)



Paolo de Paoli: un match merveilleux. (Photo archives Gladieux)

être dans le premier set que la victoire m'a glissé entre les doigts. Avec un brin de chance, le score 13-15 aurait pu être inversé.

Le Neuchâtelois tirait un véritable feu d'artifices dans le deuxième set. En attaque comme en défense, ses coups furent

lumineux et il s'acquitta ainsi pleinement de sa tâche.

UN POIGNET DE RÊVE

L'équipe du président Marcel Amtutz remportait son unique victoire avec le double dames M. Kraenzlin C. Jordan. Ce succès espéré a pourtant mis long à se dessiner. On a même craint le pire après la manche intermédiaire tant le passage à vide de la paire chaux-de-fonnière paraissait insurmontable. Ce n'est qu'en se serrant les coudes que les deux joueuses sont parvenues à «sauver l'honneur».

En fin de rencontre, les spectateurs n'ont eu d'yeux que pour le Danois P. Holm. Ce joueur a présenté dans le double messieurs et le double mixte quelques gestes techniques assortis d'un coup de poignet de rêve qui aura pris de nombreuses fois les Chaux-de-Fonnières à contre-pied.

Avec cette rencontre, le BC Chaux-de-Fonds tourne une page importante de sa vie car Paolo De Paoli jouait là son dernier match sous ses couleurs. Nous lui souhaitons de nombreux succès et lui disons: «Ciao, merci et au plaisir de te revoir». (ge)

RÉSULTATS

Simple messieurs: P. Kaul - P. De Paoli 15-13 10-15 15-6.

Dames: D. Gerstenkorn - C. Jordan 12-9 12-9.

Double messieurs: Kaul/Holm - De Paoli/Ging 15-7 15-4.

Dames: Kaul/Gerstenkorn - Jordan-Kraenzlin 12-15 15-6 14-18.

Mixte: Holm/Kaul - Ging/Kraenzlin 15-4 15-12.

Deuxième demi-finale: Uni Bâle - St-Gall 3-2.

Finale: Vitudurum - Uni Bâle 3-2.

Championnats du monde de boxe à Monaco Sandoval et La Rocca victorieux

L'Américain Richard Sandoval, sans pratiquement perdre une seule reprise, a conservé, devant le Vénézuélien Edgar Roman, la couronne mondiale des poids coq (WBA) qu'il avait ravie à son célèbre compatriote

Jeff Chandler au mois d'avril dernier.

Sous le chapiteau d'un cirque dressé près du port de Monaco, dans le premier des deux championnats du monde qui figuraient au programme de la réunion, Sandoval n'a cessé, tout au long du combat, d'avancer sur son rival, le débordant souvent et l'expédient même au tapis d'un crochet du droit au début de la troisième reprise. Roman, qui avait choisi de rompre et de s'esquiver sur chaque attaque du champion du monde, parvint pourtant à tenir la distance.

Ce fut son plus grand, sinon son seul mérite. Il est vrai qu'il n'ignorait rien de la réputation de Sandoval. L'Américain avait en effet enlevé les 23 combats qu'il avait disputés, dont 16 avant la limite, sa dernière victime étant, sur k.o., l'homme dont il avait interrompu le règne long de plus de trois ans, son compatriote Jeff Chandler.

Pour sa part, l'Italien Nino La Rocca n'a rien pu faire non plus face à l'Américain Don Curry, auquel il tentait de ravir le titre mondial des poids welters. Le champion du monde a largement justifié le surnom de «Cobra» qui figure sur sa ceinture, froissant le Transalpin, qui s'effondra sans réaction, à la 6e reprise. (si)

Dans le Bol d'Or motocycliste Doublé assez inattendu

L'équipage composé du Français Jean-Pierre Oudin et du Belge Patrick de Radigues, au guidon d'une Suzuki, a remporté le Bol d'Or, dernière manche du championnat du monde d'endurance, qui s'est disputé durant vingt-quatre heures, sur le circuit du Castellet. Oudin et de Radigues ont précédé les Hollandais Henk van der Mark/Dirk Brand/Hans Mannevel, sur une Suzuki également, et les Suisses Robi Schläfli/Urs Meier/Ueli Kallen, sur Honda. Ainsi, une semaine après Mugello, les trois pilotes helvétiques ont-ils une nouvelle fois eu un comportement remarquable en se classant à nouveau au troisième rang.

Par ailleurs, lors du départ de la course, un accident a été enregistré: un concurrent a en effet heurté de plein fouet Jean Lesueur (75 ans), le

président de la fédération motocycliste française. Ce dernier a dû être hospitalisé avec de multiples fractures. Si les Honda ont dominé durant les premières heures de la route, Suzuki a finalement réussi un «doublé» assez inattendu. Les vainqueurs ont couvert 518 tours du circuit varois, à une moyenne de 126,313 km/h.

LES RÉSULTATS

1. Patrick de Radigues/Jean-Pierre Oudin (BE/Fr), Suzuki, 518 tours. 2. Henk van der Mark/Dirk Brand/Hans Mannevel (Ho), Suzuki, à 6 tours. 3. Robi Schläfli/Urs Meier/Ueli Kallen (S), Honda, à 10 tours. 4. Jean-Louis Battistini/Jacques Luc/Arnaud de Puniet (Fr), Japauto, à 13 tours. 5. Bruno le Bihan/Jean-Yves Mounier/Bernard Chateau (Fr), Honda, à 16 tours. (si)



Equipement spécial: roues BMW en alliage léger.

Pour vous faciliter le choix fondamental entre une voiture de masse et une voiture de classe: BMW 318i.

BMW 318i. Un fleuron de la catégorie moyenne d'élite. Une voiture de classe svelte plutôt qu'une voiture de masse empâtée. Car la classe s'exprime par la distinction et non par l'embonpoint.
 Les BMW série 3 sont moulées sur les exigences des automobilistes soucieux de qualité intrinsèque et de compacité discrète. Des automobilistes conscients de ce qu'une voiture de catégorie moyenne supérieure doit être l'égale des modèles de prestige en matière de sécurité, de confort, de finition. Des automobilistes dont les ambitions techniques vont en profondeur, au lieu de s'étaler en longueur et en largeur...

La BMW 318i aplanit avantageusement le chemin qui vous mène à la suprématie technique BMW.

Elle vous offre une injection d'essence LE-Jetronic avec coupure d'alimentation en décélération alliant de remarquables performances à une sobriété et à une dépollution exemplaires. Elle s'impose par son train roulant sophistiqué, sûr et dynamique. Elle devance son temps avec l'affichage de maintenance modulée qui préconise d'effectuer les services d'entretien en fonction de l'utilisation réelle plutôt qu'après un kilométrage arbitraire. Elle associe le système de sécurité intégral BMW à un équipement très évolué et à la finition BMW exemplaire jusque dans les moindres détails. Et finalement, elle vous assure le prestige d'un grand nom. BMW 318i. Pourquoi vous contenter de la médiocrité ambiante, lorsque vous pouvez rallier l'élite - et profiter de

ses avantages à un prix qui n'a rien d'élitaire?

La BMW 318i voudrait vous révéler pourquoi les conducteurs BMW ont toujours une longueur d'avance. Laissez-la vous convier à un test routier.

**BMW 318i deux portes, fr. 18 850.-
 BMW 318i quatre portes, fr. 19 550.-**

Achat ou Leasing BMW - votre agent officiel BMW saura vous conseiller judicieusement.

**BMW (SUISSE) S.A.,
 Dielsdorf/ZH**



1M13984

90-1301

15 ANS
Dubois
prix jubilé

Téléviseurs couleur
 PAL/SECAM
 67 cm

Fr 1590.-
 GARANTIE TUBE IMAGE
 4 ANS

TV
 Radio
 HiFi
 Vidéo

PH. H. MATHEY 1-3
 LA CHAUX-DE-FONDS 039/28 21 40

Vuille & uilliomonet
MENUISERIE GÉNÉRALE
 Toutes transformations
 Fenêtres tous systèmes
 Devis sans engagement
 Serre 32 - ☎ (039) 23 46 55
 La Chaux-de-Fonds 91579

S.U.M.
 Simeoni Universal
 Montage Co
 Nous cherchons tout de suite
 monteurs-électriciens (qual.)
 serruriers constructeurs
 monteurs en chauffage
 monteurs en ventilations (A)
 Salaire élevé. Suisses ou permis. Placements fixes ou temporaires
 ☎ 032/23 41 91 80-503

COURS DE COUTURE AVANTAGEUX
CENTRE DE COUTURE ET DE REPASSAGE
elna
 Renseignements: G. Torcivia
 Av. Léopold-Robert 83
 ☎ 039/23 89 60

Demande à acheter
horlogerie ancienne
 montres, pendules, outillage, fournitures.
 Layette et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chappuis.
 ☎ 038/31 76 79, Neuchâtel. 28-300521

TOURBE HORTICOLE ET TERRE NOIRE
 en vrac et en sac. Terreau tamisé en sac. Bois sec pour cheminée. Livraisons à domicile
SANDOZ - ☎ 039/37 13 31

A vendre
VW COCCINELLE 1302
 mod. 1971, peinture neuve, radio, Fr. 3 200.-
 S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, La Ferrière, ☎ (097) 61 12 14 91-472

CONDUITE GRAND CONFORT? AVEC UN PRÊT EFL!

Une nouvelle voiture peut être un investissement important. Un prêt EFL allant jusqu'à Fr. 30 000.- et plus vous aide à passer un cap financier difficile. Sans prise de renseignements chez l'employeur. Le prêt inclut une assurance pour solde de dette qui, en cas de maladie, d'invalidité, d'accident ou de décès, prend en charge le remboursement intégral du solde dû. Car EFL est un partenaire qui mérite votre confiance pour tous les crédits.
Prêt EFL: rapide et discret.

EFL
 ERB FINANZ- UND LEASING AG

Coupon prêt EFL

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: Jour: _____ Mois: _____ Année: _____

Etat civil: _____ Enfants: _____

Rue: _____ NPA/Localité: _____

depuis le: _____ Tél.: _____ Loyer: _____

Profession: _____ Salaire mensuel: _____

Nationalité: _____ Permis de travail: A B C

En Suisse depuis le: _____

Date: _____ Signature: _____

Prière de renvoyer ce coupon à: Erb Finanz- und Leasing AG, case postale 1072, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur.
 Pour tout renseignement, téléphonez au : 052-23 24 36

Commandez votre mazout maintenant

Livraison rapide au meilleur prix

☎ 26 43 45.

Meyer-Franck
 Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)

6 jours de spéléologie Fr. 220.- à la Vallée de Joux

Camp de spéléologie de 6 jours, du lundi au samedi pour jeunes de 12 à 15 ans.

Hébergement, pension, spéléologie et animation compris

du 8 octobre au 13 octobre

Pour renseignements et inscriptions:
Centre de loisirs nautiques et ski, rue G.-H.-Piguet
11, 1347 Le Sentier, ☎ 021/85 68 96. 22-59350



Ecole d'ingénieurs Saint-Imier

Dans le cadre de l'Ecole Jurassienne de perfectionnement professionnel

COURS DE PERFECTIONNEMENT

accessibles au public.

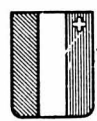
RECTIFICATIF

Cours annuels:

60. Collage et soudage de matières plastiques

(10 h.). Théorie et exercices pratiques. Possibilité d'exécuter des travaux personnels. Prof.: M. Singlet de la Maison Angst-Pfister et M. Affolter, en collaboration avec la maison Karl Leister Kägiswil. Les mardis 13, 20, 27 novembre, de 19 h. à 21 h., et le samedi 1er décembre de 8 h. à 12 h. Finance d'inscription: Fr. 80.- (matériel compris).

Inscription: Au plus tard 10 jours avant le début du cours choisi, auprès du secrétariat de l'école. ☎ 039/41 35 01



ENCHÈRES PUBLIQUES

Le vendredi 28 septembre 1984, dès 13 h. M. Paul Stoller fera vendre par voie d'enchères publiques volontaires, dans l'annexe de l'Hôtel des Communes, aux Geneveys-sur-Cofrane.

MEUBLES D'OCCASION. Armoires, commodes, tables, 150 petites chaises d'école, sommiers métalliques avec matelas, nombreux meubles dont le détail est supprimé.

MEUBLES ANCIENS. 1 bureau 3 corps, 3 secrétaires, 2 buffets de service décapés, 1 projecteur 16 mm.

DIVERS. Nombreux fourneaux et potagers à bois, tableaux divers, bibelots, chaises de terrasses, 1 bascule paysanne, 2 x 2 braisières jumelées acier inox, 1 four électrique à pizza.

VOITURES D'OCCASION, EXPERTISÉES. 1 Mustang, 2,3 Turbo, mod. 1980. 1 Granada 2.0 L, mod. 1979. 1 Subaru 1800 Super, break, mod. 1981.

Visite: le jour des enchères, dès 10 h.

PAIEMENT COMPTANT.

Cernier, 19 septembre 1984. 28-106

Un clin d'œil aux jeunes et moins jeunes

Exceptionnellement la Boutique du 3e Age

Serre 69, à La Chaux-de-Fonds pour sa fin de saison estivale

ouvre ses portes à tous

du lundi 24 au vendredi 28 septembre 1984, de 14 à 18 h. 23061

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

JE CHERCHE

appartement de 3-4 pièces

dans villa ou maison tranquille. Loyer modéré avec jardin. Ecrire sous chiffre KF 23681 au bureau de L'Impartial.

A vendre dans le Jura neuchâtelois

ferme à rénover

avec 1500 m² de terrain. Situation unique grâce à son isolement total. Endroit calme avec vue étendue sur le Jura français. Accès facile, même en hiver. Fr. 310.000.-. Ecrire sous chiffre D 28-532047 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Grande vente aux enchères

jeudi 27 septembre de 9 h. à 12 h. et dès 14 h.

Visite: 1 h. avant la vente. Foyer du Théâtre (1er étage), av. Théâtre 12, Lausanne. (Utilisez le parc de Bellefontaine à 200 m.)

Pour le compte de successions diverses, le soussigné est chargé de vendre aux enchères:

Mobilier ancien: Napoléon III, 1 bureau-dame, 1 salon - Empire, 1 travailleuse, 1 desserte, 1 console, 1/2 lune - 1900, 1 Bonheur du Jour, 1 commode, 1 canapé parisien etc. - Louis XVI, laqué gris, fauteuils, lits, vitrine, canapé, chaises etc. - 1 carcasse canapé médaillon - 1 table 1/2 lune - Louis XV, 1 armoire 2 p - 1 canapé - 1930, buffet, guéridon, armoire, lampadaire, miroir etc. Salle à manger, 1 style Vieux Suisse, 1 Louis XV, Italie avec vitrine.

Tapis d'orient: 1 Hériz 250 x 350 cm. - 1 afghan 420 x 270 cm. - 1 caoussé 315 x 130 cm. - 1 Sarouk 180 x 280 cm. ainsi que Boukara, Karadja, Serabend etc.

Argenterie: vente à 15 h.: 1 poudrier, 1 porte-cigarettes écaillé avec saphirs, brillants, 1 collier perles, ferm. brillants - couverts, boîtes, coupes, plats argent, argentés, «Art Déco» etc.

Lustrerie: 1920-1930, pâte de verre, 1 avec amour, fer forgé, albâtre etc.

Gravures: 10 estampes l'Epreuve: Decosterd, Delay, Schöpfer, Duplain, etc. plusieurs huiles sur toiles, bois, bronze. Brodés coréens etc.

Divers: porcelaine chine 19e - vaisselle, cristal Lalique, cristal - 1 sabre génie et uniforme - albums photos 1900 - cannes pommeaux argent, ivoire - cuivres, étains anciens - compas, planimètres anciens - statues bronze etc. - 1 établi, outils anciens - céramiques décoratives pour l'extérieur - 1 pendule Atmos Jaeger-Lecoultré etc.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU.

Conditions: paiement comptant - sans garantie - Vente à tout prix, quelques articles à prix minimum - enlèvement immédiat - échute 2% - Transporteur à disposition.

Chargé de vente: DANIEL BENEY, commissaire-priseur, av. de l'Avant-Poste 7, 1005 Lausanne, ☎ 021/22 28 64. 22-2002

LUIGI COIFFEUR POUR MESSIEURS

a renforcé son équipe: **LUIGI, ANTONIO, NINO** vous coiffent maintenant «à la minute» comme sur rendez-vous

Daniel-JeanRichard 22 - ☎ (039) 23 90 41 23797

À VENDRE

moto Honda XL 500

expertisée, très bon état

☎ 039/26 01 29 (heures des repas) 23804

Magnifique

Citroën GSA X3 toit ouvrant

juin 81, cuivre-mét., 36.000 km seulement, expertisée, garantie totale.

Fr. 213.- par mois sans acompte, reprise évent.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou comptant.

M. Garau, case postale 772 2501 Bienne ☎ 032/51 63 60

Do ré mi fa solution: la location.

Les débuts sont toujours difficiles, quelque soit l'instrument. Et les premières gammes ont souvent le rythme de la valse-hésitation. Et puis chaque musicien en herbe n'est pas forcément fait pour chaque instrument. Mais comment le savoir avant? C'est pourquoi nous voulons donner à tous ceux qui désirent commencer un instrument à la rentrée des classes la possibilité de trouver celui qui leur convient vraiment. Et éviter aussi aux parents de payer beaucoup d'argent pour un instrument qui pourrait être abandonné dans un coin. Voilà pourquoi tous nos instruments - ou presque - peuvent être loués. Pour des mensualités avantageuses et qui seront largement prises en compte lors d'un éventuel achat. C'est plutôt agréable à entendre, non?

Hug Musique

LA MUSIQUE A TROUVÉ SON PARTENAIRE

Neuchâtel, en face de la poste, tél. 038/257212

K. SCHAFFLUTZEL

Literie - Textile

Val-de-Ruz Vos duvets

nettoyés, épurés

Transformation en nordique

conseille, cherche et apporte

gratuitement à domicile

Nouveaux modèles de fourres

Jersey-Champion + Mimikry

☎ 038/53 15 55 22599

Le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande organise son

CAMP D'AUTOMNE

du 8 au 19 octobre 1984, Fr. 250.- (pour 1 ou 2 semaines). Enfants de 8 à 12 ans.

Arrangements financiers possibles et aide aux familles de chômeurs.

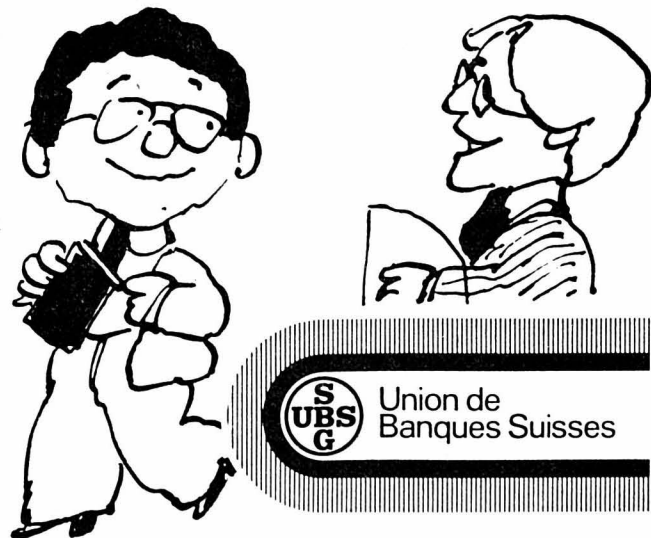
Renseignements et inscriptions: ☎ (022) 31 20 90 de 8 h. à 12 h. 18-5051

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

Le chemin le plus court entre vous et le prêt personnel: l'Union de Banques Suisses.

Notre caissier vous expliquera volontiers tous les avantages du prêt personnel du Plan Crédit Orca. Conditions équitables, contrat clair et simple, assurance solde de dette, paiement au guichet UBS. Pas de question à l'employeur ni de cession de salaire.

Passer et demandez un prêt personnel à nos guichets. Vous serez étonné du service rapide, compétent et discret.



2301 La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 50 Le Locle, rue Henry-Grandjean 2

... et dans toutes les succursales et agences de l'UBS.

VOYAGES



Vendredi 28 sept. ROUTE PANORAMIQUE DE GLAUBENBULEN

Fr. 55.-, repas compris AVS Fr. 51.-

Mercredi 3 octobre UN APRÈS-MIDI AU WEISSENSTEIN

Fr. 35.-, repas compris AVS Fr. 33.-

Dimanche 7 octobre LE LOTSCHENTAL

Fr. 67.-, train et repas compris AVS Fr. 64.-

Mardi 9 octobre GRAND MARCHÉ D'AOSTE

Fr. 50.-, AVS Fr. 46.-

Vendredi 12 octobre KEMMERIBODEN-BAD

Fr. 54.-, repas compris AVS Fr. 51.-

Mercredi 17 octobre COURSE D'APRÈS-MIDI

Fr. 41.-, repas compris AVS Fr. 38.-

Samedi 20 octobre VAL D'ANNIVIERS - ST-LUC

Fr. 64.-, repas compris AVS Fr. 60.-

Renseignements et inscriptions: AUTOCARS CJ, Grand-Rue 9 2720 TRAMELAN ☎ 032/97 47 83 également dans les gares CJ ou votre agence de voyages

KATMANDU

SFR. 1550.-

Billets d'avion économiques pour l'Asie et les Amériques

ARTOU 8, rue de Rive 1204 GENÈVE ☎ 022/21 02 80

CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67 Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 h. à 20 h. 79662

plexiglas

EN FEUILLES, BARRES & TUBES DÉBITAGE - USINAGE - MOULAGE CUVES, CANALISATIONS EN PVC, PP.

Vitres résistant aux chocs Housses pour machines Articles de bureau en plastique

plastiglas SA 2042 Valangin - facile Tél. 038/36 13 63 TX 952890 Fupl ch

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

SPORTS

Le HC La Chaux-de-Fonds remporte la Coupe d'Erguël Dans les cinq dernières minutes!

● LA CHAUX-DE-FONDS - FLEURIER 9-6 (1-1 2-4 6-1)

Cette saison, les derbies entre La Chaux-de-Fonds et Fleurier ne manqueront certainement pas d'intérêt et de piment. On en a eu un avant goût hier soir dans la cité imérienne à l'occasion de la finale de la première édition de la Coupe d'Erguël. Les Chaux-de-Fonniens se sont adjugés le trophée. Mais ils ont peiné pour l'obtenir. Fleurier leur a tenu la dragée haute, leur a mené la vie dure et leur a longtemps contesté la victoire. Ce n'est que dans les ultimes minutes de la partie que les Neuchâtelois du Haut ont pu forcer la décision et s'envoler vers un succès finalement mérité.



Laurent Stehlin: de nouvelles prouesses techniques et deux buts hier soir à St-Imier. (Photo archives Schneider)

Les protégés de Jan Soukup ont souvent manqué de réussite. Ils ont aussi été gênés aux entournures. Les Vallonniers ont appliqué un marquage très serré, se battant en plus sur chaque puck. Cette tactique a passablement ébranlé le jeu des pensionnaires des Mélézes qui fréquemment ont éprouvé de la peine à élaborer des actions collectives. Malgré tout, ils se sont créés un bon nombre d'occasions réelles. Aussi, logiquement, ils auraient dû mener au score. C'est pourtant le contraire qui s'est produit. Mené 3 à 2, Fleurier sut mettre à profit des pénalités infligées à Pierre-Alain Amez-Droz et Gobat, pour battre à trois reprises le portier chaux-de-fonnier. Ainsi, à la fin de la période intermédiaire, les Vallonniers, grâce notamment à Gilles Dubois et à Philippe Jeannin l'entraîneur tous deux omniprésents hier soir, se sont retrouvés avec deux lon-

guez d'avance (5-3). Au début du troisième tiers-temps, le HC La Chaux-de-Fonds, grâce à Laurent Stehlin, auteur de nouvelles prouesses techniques, parvint à combler son handicap. Mais Gilles

Dubois qui possède un sens du jeu absolument remarquable redonna l'avantage à ses couleurs en logeant le palet dans l'angle supérieur droit des buts chaux-de-fonniens.

Jan Soukup modifia alors sa tactique. Il ne fit plus qu'évoluer ses deux premières lignes d'attaque qui, survoltées, passèrent la surmultipliée. Le résultat ne se fit pas attendre. Fleurier fut rapidement débordé. L'égalisation signée Mauron tomba comme un fruit mûr à six minutes de la fin. Une minute plus tard, Marti trouvait aussi l'ouverture. Jusqu'au coup de sifflet final, le HC La Chaux-de-Fonds fit alors cavalier seul et obligea Luthy, par ailleurs excellent hier soir, à capituler encore à deux reprises. Bref un magnifique sursaut d'orgueil des Chaux-de-Fonniens qui a fait oublier un début de partie quelque peu laborieux où, les pénalités, parfois bien sévères il est vrai, auraient pu coûter très cher!

La Chaux-de-Fonds: A. Amez-Droz; L. Dubois, P.-A. Amez-Droz; Caporosso, Mauron, L. Stehlin; Gobat, Seydoux; J.-B. Dubois, Marti, Bader; Goumaz, Hêche, Guerry, Rettenmund, Vuille; Droz, N. Stehlin, Siegrist.

Fleurier: Luthy; Marendaz, Aeschli-mann; Dubois, Pluquet, Spagnol; Becera, Matthey; Hirschy, Gaillard, Clottu; Clerc, Ph. Jeannin, A. Jeannin.

Arbitres: MM. Kramer et Baumann.
Buts: 6e Rettenmund (Guerry) 1-0; 19e Dubois (Ph. Jeannin) 1-1; 21e Caporosso 2-1; 23e A. Jeannin (Ph. Jeannin) 2-2; 25e Marti 3-2; 27e Pluquet 3-3; 28e Matthey (Ph. Jeannin) 3-4; 37e Dubois 3-5; 44e L. Stehlin (Caporosso) 4-5; 47e L. Stehlin (Caporosso) 5-5; 49e Dubois (Ph. Jeannin) 5-6; 55e Mauron (P.-A. Amez-Droz) 6-6; 55e Marti (J.-B. Dubois) 7-6; 58e Bader (J.-B. Dubois) 8-6; 59e Mauron (Caporosso) 9-6.

Pénalités: 4x2' et 1x5' contre La Chaux-de-Fonds et 1x2' contre Fleurier.
Note: 300 spectateurs.

Michel DERUNS

Finale pour la troisième place Un final imérien étourdissant

● ST-IMIER - NEUCHÂTEL 10-8 (2-2 3-5 5-1)

Dans la petite finale pour la troisième place, Neuchâtelois et Imériens se sont livrés une lutte acharnée, passionnante à suivre jusqu'au coup de sifflet final. Le HC St-Imier a réussi un retour étourdissant. A moins de dix minutes de la fin, il était encore mené 8-5. On le croyait réellement battu. C'était sans compter sur une volonté farouche. En un peu plus de quatre minutes, il renversa complètement la situation marquant cinq buts consécutifs au malheureux portier neuchâtelois, en l'occurrence Schwartz qui a dû suppléer à l'absence de Riedo, blessé.

Malgré un réveil tardif, St-Imier a mérité de l'emporter. Tout au long de cette rencontre, les Jurassiens bernois ont présenté un spectacle, un jeu nettement supérieurs aux joueurs du Bas qui manque actuellement visiblement d'entraînement et de condition physique.

Ils ont débuté la rencontre sur les chapeaux de roues, prenant rapidement deux longueurs d'avance. Ils ont été freinés dans leur allant par deux graves erreurs défensives qui ont permis à Neuchâtel non seulement de remettre les pendules à l'heure mais surtout de prendre confiance après un début quelque peu catastrophique. En fin de partie, les

pensionnaires de Monruz ont incontestablement payé un lourd tribut à la fatigue. En raison des nombreuses absences dues à des blessures, ils ont été contraints à jouer à deux lignes seulement. Une telle situation ne pardonne pas surtout quand l'on ne s'est plus entraîné depuis deux semaines comme c'est le cas actuellement pour les joueurs du chef-lieu.

St-Imier: Pelletier (Hamel); Tanner, Wittner; Dupertuis, Houriet, Stauffer; Geinoz, Steudler; Perret, Neining, Niklès; Boehlen, Wissen; Russo, Vuilleumier, Monnerat.

Neuchâtel: Schwartz; Challandes, Sobel; Daneluzzi, Mulhauser, Riedo; Ryser, Leuenberger; Candolfi, Longhi, Bourquin; Guichard, Turler.

Arbitres: MM Amstutz et Imark.
Buts: 5e Dupertuis 1-0; 6e Niklès 2-0; 8e Mulhauser 2-1; 10e Guichard 2-2; 21e Longhi 2-3; 26e Turler 2-4; 26e Steudler 3-4; 27e Niklès 4-4; 33e Linghi 4-5; 34e Niklès 5-5; 35e Longhi 5-6; 36e Candolfi 5-7; 51e Mulhauser 5-8; 52e Houriet 6-8; 53e Niklès 7-8; 56e Stauffer 8-8; 57e Houriet 9-8; 59e Steudler 10-8.

Pénalités: 5x2' contre St-Imier et 9x2' et 1x10' (Guichard) contre Neuchâtel.

Note: 200 spectateurs.

M.D.

B Basketball

Championnat suisse Bravo Neuchâtel

Ligue nationale B: Reussbühl - Lemania Morges 84-62 (32-25). Viganello - Birsfelden 95-88 (44-50). Meyrin - Chêne 76-79 (28-37). Union Neuchâtel - Stade Français 95-92 ap. prol. 45-41 88-88). Marly - SAM Massagno 103-108 ap. 2 prol. (35-36 85-85 93-93). Bellinzona - Beaugard 78-93 (34-39). Marly - Lucerne 114-99 (55-52).

1ère ligue nationale: STB Berne - Birsfelden 91-59. Barbengo - Bernex 75-73. Fédérale - Cossonay 90-67. Lausanne-Ville - Frauenfeld 75-68. Vacallo - Wetzikon 58-54. Oberwil - Renens renvoyé. (si)

Dernier motocross de la saison aux Rasses

Une sixième couronne

Aux Rasses, les deux dernières manches du championnat suisse ont permis à Fritz Graf de s'adjuger pour la sixième fois le titre de la catégorie Inter 500. Sur le fameux circuit, l'Argovien a fait la décision en s'imposant dans la première manche, dans laquelle son seul rival pour le titre, le Biennois Adrian Bosshard, fut contraint à l'abandon. Bosshard devait gagner la deuxième manche (Graf y fut victime d'une chute). Mais il était trop pour lui.

RÉSULTATS

500 cm³ inter, première manche: 1. Fritz Graf (Gränichen) Yamaha. 2. Serge David (Laconnex) Yamaha. 3. André Thévenaz (Bullet) Yamaha. 4. Peter Hilfiker (Strenbelbach) Yamaha. 5. Heinz Fuchs (Anglikon) Yamaha. 6. Franz Muff (Kronau) Honda. **Deuxième manche:** 1. Adrian Bosshard (Bütigen). 2. David. 3. Gaudenz Gislser (Moutier) Kawasaki. 4. Bruno Ruegg (Ermenswil) HVA. 5. Louis Ristori (Perly) Honda. 6.

Maurice Golay (Genève) Honda. **Classement final du championnat suisse:** 1. Graf 129 pts. 2. Bosshard 121. 3. David 106. 4. Thévenaz 102. 5. Hilfiker 98. 6. Walter Kalberer (Oberbühren) 81.

Nationaux 250, première manche: 1. Sigi Zachmann (Frauenfeld) Honda. 2. Melchior Küng (Corgémont) KTM. 3. Bruno Sollberger (Koppigen) Honda. **Deuxième manche:** 1. Zachmann. 2. Stefan Fischer (Ehrendingen) HVA. 3. Charles Matthey (Le Locle) Kawasaki. **Classement final de la Coupe FMS:** 1. Zachmann 364. 2. Küng 317. 3. Matthey 234.

Nationaux 500 cm³, première manche: 1. Jacques Langel (Le Locle) Honda. 2. Ernest Gunzger (Moutier) HVA Linder. 3. Toni Gaberthuel (Trimbach) HVA. **Deuxième manche:** 1. Urs Bünter (Frauenfeld) KTM. 2. Josef Lötscher (Movelier) KTM. 3. Gaberthuel. **Classement final de la Coupe FMS:** 1. Gunzinger 334. 2. Gaberthuel 279. 3. Lötscher 229. (si)

M Minigolf

Coupe aux pistes

S'il n'en reste qu'un!

Le Minigolf-Club de La Chaux-de-Fonds a disputé récemment son concours annuel aux pistes. Les concurrents jouaient par groupes de deux; après chaque parcours, le joueur qui avait gagné le plus de pistes (obstacles) éliminait son adversaire et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un.

Classement: 1. Philippe Stähli; 2. Louis Corti; 3. Henri Kuster; 4. Nelly Kuster; 5. Claude Hofstetter; 6. Janine Hofstetter; 7. Jean-Pierre Surdez; 8. Roland Bondallaz; 9. Mario Borini; 10. Yvonne Stähli; 11. Cécile Matthey; 12. (ex aequo) Véronique Hänni, Jean-Pierre Miserez; 14. Laurent Leibundgut; 15. Henri Miserez; 16. Laurence Humair; 17. Jacqueline Humair. (hm)

Suite des informations sportives

► 11

Le HC Ajoie à l'entraînement Une victoire qui vient à point

● AJOIE-SOLEURE 10-1 (6-0 3-0 1-1)

Après toute une série de rencontres en demi-teinte, il était intéressant de suivre le match opposant les maîtres de céans à Soleure. Grâce à ses individualités et un meilleur patinage les Jurassiens ponctuèrent victorieusement par 10 buts une domination évidente. Steudler inscrivit à lui seul 3 superbes buts durant le premier tiers-temps.

Lors de la deuxième période, le score de 8-0 étant atteint, la pression ajoutée baissa de plus en plus. Ce qui permit à Soleure de respirer et de s'organiser. A l'appel de la dernière reprise, les visiteurs profitant de la nette baisse de régime des Ajoiolots, inscrivent le but d'honneur grâce à l'apathie de la défense jurassienne.

Au chapitre des satisfactions, nous relèverons la partie digne d'éloge de Steudler et de Bergamo, ainsi que celle de Barras réintégré en défense. Pour le moins bon, nous dirons que la deuxième ligne des frères Berdat et Blanchard, avec un peu plus de concentration, auraient dû marquer quelques buts tout faits. Reste un problème, lancinant celui-là, le fléchissement soudain des Jurassiens dès la mi-match. (bv)

Buts: 1' Steudler 1-0, 10' Steudler 2-0, 11' Bergamo 3-0, 12' Steudler 4-0, 15' Trotter 5-0, 20' Terrier 6-0, 24' O. Siegenthaler 7-0, 30' Trotter 8-0, 39' Terrier 9-0, 46' Schär 9-1, 48' Bohusky 10-1.

Pénalités: 4x2 min. contre Ajoie, 5x2 min. contre Soleure.

Notes: 600 spectateurs.

En championnat de LNB de rugby Le physique a fait la différence



Sous l'oeil de l'entraîneur Neuenschwander (bras croisés), les Chaux-de-Fonniens (en maillots rayés) se sont facilement imposés. (photo Gladieux)

● LA CHAUX-DE-FONDS - BERNE 36-6 (14-6)

Après le match moyen livré face à Zurich, les Chaux-de-Fonniens avaient à cœur de montrer ce qu'ils savent faire. Ils en ont eu l'occasion samedi, contre Berne. La rencontre s'est disputée sur un terrain gras et arrosé d'une pluie fine et froide.

En première mi-temps, les Bernois résistaient bien jusqu'à ce que les Chaux-de-Fonniens ouvrent la marque grâce à Moreira. Berne revenait à 4-3, grâce à une pénalité. Peu après, les avants Chaux-de-Fonniens s'emparaient du ballon, jouaient à la main, pour permettre à Landwerlin d'inscrire le deuxième essai. Une nouvelle pénalité permettait aux joueurs de la capitale de marquer leurs trois derniers points. Calame, pour La Chaux-de-Fonds, marquait un troisième essai qu'il transformait.

La deuxième mi-temps était entamée sur le score de 14-6, en faveur des locaux. Les Chaux-de-Fonniens allaient par la suite s'imposer dans tous les domaines, grâce à leur meilleure condition physique. S. Gosparini ouvrait le feu d'artifice en marquant un essai en coin, après une belle descente de trois-quart. Remont inscrit le suivant à la suite d'un beau déboulé des avants. Cet essai était transformé.

A la suite d'un cafouillage, Lüthi shoutait dans l'en-but, suivait et aplatisait. Une nouvelle descente de trois-quarts permettait à P. Gosparini de marquer le septième essai pour son équipe. S. Gosparini inscrivit le dernier, suite à une magnifique percée de Schranz.

Les courageux spectateurs ont pu assister à un beau match. Les Bernois se montrant très fair-play et jouant le jeu jusqu'à la fin.

Bien que gênés par le ballon rendu glissant, les Chaux-de-Fonniens ont bien développé leur jeu. Ils se sont par ailleurs nettement imposés chez les avants.

H Handball

Le championnat suisse

LNA (2e journée): Amicitia Zurich - ATV Bâle Ville 21-15 (7-7). RTV Bâle - Grasshoppers 25-15 (13-7). St.-Otmar St.-Gall - Gym Bienne 20-16 (8-5). Zofingue - Pfadi Winterthur 20-14 (12-6). BSV Berne - Emmenstrand 18-16 (9-9). **Classement:** 1. RTV Bâle 4. 2. Amicitia Zurich 4. 3. St.-Otmar St.-Gall 4. 4. BSV Berne 4. 5. Zofingue 4. 6. Emmenstrand 0. 7. Gym Bienne 0. 8. Pfadi Winterthur 0. 9. ATV Bâle-Ville 0. 10. Grasshoppers 0. (si)

L'entraîneur Neuenschwander avait donc tout lieu de se déclarer satisfait, même s'il est inquiet quant à la suite des événements. En effet, pour l'entraînement, les Chaux-de-Fonniens ne disposent pour l'heure que du terrain de l'Ecole de Commerce, qui n'est pas éclairé. S'ils ne parviennent pas à trouver un autre terrain durant ces prochains jours, ils risquent fort de devoir arrêter les entraînements, la nuit tombant de plus en plus vite. Cela serait très néfaste car le championnat se poursuit jusqu'à la mi-décembre. (gl)

La Chaux-de-Fonds: Schranz; Bourquin; Spiller; Landwerlin; Egger, Ben Attia; Remont; P. Gosparini; Girard; Lüthi, Calame (S. Gosparini); Moreira; Coudray; Masoni; Pellaton (Neuenschwander).

F Football

Dans le Jura

2e ligue: Boujean 34 - Azzurri 3-0; Delémont - Glovelier 1-2; Moutier - Aurore 2-1; Courtemanche - Lyss 0-3; Bascourt - Gruntern 7-2.

3e ligue: Nidau - Port 2-1; Boujean 34 - Mache 0-1; Ruti - Longeau 1-3; Porrentruy B - Corgémont 1-0; Mervelier - Tramelan 0-4; Vicques - Rebevelier 0-0; Courroux - Courtételle 2-2; Grandfontaine - Saignelégier 3-1; Develier - Porrentruy A 2-1; Courgenay - Fontenais 2-1; Boécourt - Bure 2-1; Montfaucon - Les Breuleux 0-2.

Juniors inter A II: Bümpliz - Moutier 1-1; Yverdon - Soleure 1-1. (comm)

Avez-vous gagné?

SPORT-TOTO

1 X X 1 1 X 1 1 1 2 X 1 2

LOTÉRIE À NUMÉROS

3 - 7 - 18 - 20 - 24 - 29
Numéro complémentaire: 16.

TOTO-X

3 - 11 - 14 - 27 - 32 - 35
Numéro complémentaire: 6.

LE PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée des courses du dimanche 23 septembre.

Course française à Longchamp:
12 - 13 - 20 - 3 - 18 - 15 - 22.

Course suisse à Aarau:
11 - 3 - 9 - 8. (si)

Du 25 septembre au 29 septembre
Rue des Crêtets 130

VAC EXPO

L'offre-choc!

jamais si avantageux

Technics
 Technics System 355 special
 Platine à bras tangentiel
 Tuner digital 16 présélections
 Tape-deck Dolby B+C
 Ampli 2x42 Watts Sinus
 HP 3 voies Rack

seulement **1590.-**
 au lieu de 1990.- En option: Equalizer Fr. 395.-



bras tangentiel
 2x42 Watt
 equalizer

RENE JUNOD S.A. 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

VAC TV - Hi-Fi - VIDEO

Les 25, 26, 27 et 28 septembre jusqu'à 22 h 00 samedi 29 septembre jusqu'à 19 h 00

Fiat Fiorino

2,5m³



FIAT

Agence officielle:
 Garage de la Ronde 28 33 33
 Agence locale: Garage Sporoto 26 08 08
 Agence locale: Garage Versoix 28 69 88
 Le Locle: Garage de la Jaluse 31 10 50
 Le Locle: Garage Eyra 31 70 67
 Les Breuleux: Garage Collège 54 11 64

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES LOCATIFS

à La Chaux-de-Fonds.

Le vendredi 26 octobre 1984, à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition d'un créancier hypothécaire en 4e-5e et 6e rangs, les immeubles ci-dessous désignés appartenant à la société RDL Immobilien AG, à Zurich, savoir:

Cadastre des Eplatures

Article 2861, rue du Locle, rue de la Fiaz, bâtiments, place de 2689 m², subdivisions: rue du Locle Nos 21-23, habitation et locaux commerciaux 483 m²; rue du Locle No 25, station-service 93 m² (construite en 1960); rue de la Fiaz No 2, 14 garages chauffés, 281 m² (construits en 1963); rue du Locle, place et trottoir 1832 m².

Les bâtiments désignés ci-dessus, sis à la rue du Locle Nos 21-23, construits en 1959, sont situés à l'entrée ouest de la ville de La Chaux-de-Fonds, la situation est ensoleillée et relativement dégagée; ces derniers sont composés spécialement (au No 21) de 14 appartements dont 7 de 4 pièces et 7 de 3 pièces et (au No 23) de 2 appartements de 5 pièces, 5 appartements de 4 pièces, 5 appartements de 3 pièces et 2 appartements de 2 pièces; le niveau inférieur est occupé par des commerces (kiosque, salon de coiffure, bureau d'assurance, bureau de la station-service) et par un studio meublé.

L'équipement des immeubles précités comprend en particulier: 2 ascenseurs; la lessiverie est équipée de 2 machines à laver et d'un séchoir. Le chauffage est général, avec production d'eau chaude; il y a une chaudière avec brûleur à mazout et une citerne de 50 000 l.

Estimation cadastrale de l'article 2861 (1972) Fr. 1 750 000.-

Assurance incendie:

- 1983 (habitation-locaux commerciaux) Fr. 2 400 000.- + 75%
- 1976 (station-service) Fr. 60 000.- + 75%
- 1976 (garages) Fr. 55 000.- + 75%

Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la Loi, l'état des charges, seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 5 octobre 1984. Les immeubles seront réalisés en bloc, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des Sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite des bâtiments sur rendez-vous, renseignements auprès de l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 24 septembre 1984

OFFICE DES POURSUITES, La Chaux-de-Fonds
 Le préposé, J.-P. Gailloud

L'annonce, reflet vivant du marché

LE MOT MYSTÈRE

Thème: La jungle - un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 26

L	N	E	D	E	R	O	L	F	U	V	I	K
I	A	I	I	S	A	H	K	O	O	C	I	
O	L	C	G	U	E	I	S	A	R	A	E	K
N	C	E	S	E	L	T	I	S	E	G	R	A
I	H	E	I	G	R	P	N	T	R	N	F	S
L	A	E	A	L	U	B	A	O	I	O	I	I
E	T	O	F	N	A	I	O	P	P	T	C	C
F	A	E	T	A	I	B	B	U	I	T	U	A
I	P	P	C	E	R	D	S	O	E	O	S	L
D	I	E	N	K	S	I	S	E	I	P	O	L
J	R	S	O	K	C	E	G	N	I	S	L	I
I	R	I	A	L	A	Y	N	O	A	P	U	R
T	A	O	M	A	S	I	X	A	O	N	A	D

(pécé)

A Air Anoa Aotes Aras Asie Axis	B Bali Bois Boue	C Cerf Chat Cook	D Drill E Eden F Félin Ficus Fidji Flore	G Geckos Girafe Guib	I Ile K Kivu Khasi	L Lacis Lacs Lion N Nids Niger Nyala	O Océan P Paon Papio Pies Pluie	P Ponte Potto S Saki Samoa Singe Sol Sud T Tapir Teck Titi Tonga
---	-------------------------------	-------------------------------	--	-----------------------------------	---------------------------------	--	--	---

29+30 sept. 1984 **Fête de la Brocante**

La plus importante foire en Suisse d'antiquités et de brocante

LE LANDERON

au bord du lac de Bière

Par tous les temps, de 8 à 19 h

300 marchands



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À LOUER

4 pièces

renové, avec fourneau suédois, poutres apparentes, balcon et service de conciergerie. Centre ville.

☎ 039/26 73 35.

À louer tout de suite ou à convenir, dans immeuble ancien

3 belles pièces

confort, quartier succés. Fr. 342.- + charges

☎ 039/26 02 52.

Jeune couple avec un enfant, cherche à louer

domaine agricole

Ecrire sous chiffre HT 23805 au bureau de L'Impartial.

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 57

Jacques Perroux

Graine d'espoir

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, Vulliens/VD

Réfléchissant tout en cheminant, Peccoud en voulut tout à coup à la société en général. Notre époque avait beau livrer bataille aux tabous, elle n'était pas aussi libérale qu'on voulait bien le croire!

Revenant à des problèmes plus récents, il pensa au sabotage de son tracteur. Puis Thomas Trizzoni... Ainsi ce garnement était en fugue et rôdait dans la région? «Si jamais je l'attrape, se promit-il, je lui flanquerais la raclée du siècle. Ça remplacera toutes celles qu'il aurait dû recevoir!»

Et de conclure aussi, que plus aucun doute n'était possible quant à l'auteur de la lettre anonyme. Décidément, il fallait que les gendarmes retrouvent au plus vite ce voyou.

Lorsque François atteignit les premières maisons du village, situées à deux pas de la

forêt, il croisa le père Marchon qui pédalait sur une bicyclette aussi âgée que lui. Peccoud lui adressa un salut en le croisant. Surpris de le rencontrer, le vieil homme stoppa. Il n'avait pas son air habituel.

- Ho, François!

A sa voix, il lui voulait quelque chose. Peccoud s'approcha.

- D'où viens-tu comme ça?

- De Mesinge, pourquoi?

- Tu sais donc pas qu'y a le feu chez toi?

- Quoi?

- Rassure-toi, c'est pas grave. Je viens d'aller voir. Le feu a pris dans ton hangar, mais les pompiers ont réussi à limiter les dégâts. Tout est presque terminé, maintenant.

- Bon Dieu! murmura Peccoud.

Il remercia le vieil homme, et ne demanda pas son reste.

CHAPITRE 18

Effectivement, l'incendie était maîtrisé lorsque Peccoud parvint chez lui. Une jeep rouge, et une voiture-pompe du Poste Permanent étaient stationnées dans la cour. Plusieurs enfants, qui venaient de sortir de l'école, observaient, intrigués, le travail des sapeurs.

Denise accourut vers son mari, affolée:

- J'ai essayé de t'atteindre chez le garagiste, François, mais tu étais déjà reparti.

Et de continuer, encore sous le coup de l'émotion.

- Ça fait une heure, un voisin est venu m'avertir qu'une épaisse fumée sortait du hangar. Je me suis précipitée et j'ai vu que tout l'arrière était en flammes. J'ai aussitôt alerté les pompiers.

Si Peccoud s'attendait à cette surprise. Dans le hangar, deux ou trois hommes s'activaient à remuer des cageots à demi calcinés, les aspergeant d'une dernière eau.

Peccoud s'approcha du commandant et se présenta, haletant.

- Une chance que le vent soit tombé, et qu'on soit arrivé rapidement, expliqua le sapeur, sans quoi tout le hangar y passait.

D'un coup d'œil, Peccoud estima les dommages. Ils ne semblaient pas très importants à première vue. Le feu avait pris dans un endroit où aucun légume n'était entreposé. La paroi, en bois, avait commencé de noircir sans avoir le temps de s'enflammer vraiment.

- Comment le feu a-t-il pu prendre? demanda François, front plissé.

- On est en train de chercher, répondit le chef. Peut-être une imprudence de fumeur.

Peccoud rétorqua qu'aucun de ses hommes ne fumait, pas plus que lui-même.

Tout à coup, le regard de Peccoud fut attiré par un bidon noir, qui se trouvait aux abords des décombres. Il s'approcha, le poussa du pied, et s'accroupit pour l'examiner attentivement. Le sapeur qui l'observait, intervint:

- On a bien remarqué ce récipient, mais impossible de savoir ce qu'il contenait.

Sans répondre, Peccoud se releva, se dirigea à l'autre extrémité du hangar, et revint aussitôt, sûr de ce qu'il allait dire.

- Ce bidon contenait du pétrole, et se trouvait là-bas, d'où je viens. On s'en servait pour dégraisser les pièces du tracteur, quand on les démonte. On s'en est servi pour provoquer l'incendie.

Le pompier le dévisagea:

- Vous pensez que quelqu'un aurait bouté le feu à votre hangar?

- Ça ne fait aucun doute, affirma le paysan. Aucun doute, répéta-t-il.

- C'est pas possible, fit le sapeur.

- Pas possible? C'est moins sûr et, si vous y tenez, je peux même vous donner le nom de l'incendiaire.

C'est alors qu'il parla. Sans se gêner d'avancer le nom de Trizzoni qui lui en voulait et rôdait on ne sait où.

(à suivre)

SPORTS

En championnat de deuxième ligue neuchâteloise
Une deuxième mi-temps décisive

● SUPERGA - COLOMBIER 2 - 1 (0-0)

Les visiteurs contrôlèrent bien le jeu pendant la première période, pourtant leurs tirs ne parvinrent jamais à inquiéter le portier chaud-fonnier.

En effet la première action digne de ce nom que démontra les Italo-Chaux-de-Fonniers tomba avec la première occasion à la vingt-troisième minute.

À la reprise Superga semble se reprendre et pourtant Colombier paraît mieux s'adapter à l'état du terrain qui devient toujours plus lourd.

mis le ballon dans son but. Celui-ci eut l'effet de secouer Superga qui jusque-là réagit par à-coup.

Vingt minutes plus tard survint la plus belle action de cette rencontre. Juvet après un travail personnel attira le portier de Colombier au premier poteau pour finalement le lobber dans le coin opposé.

À deux minutes du coup de sifflet final, Manzoni trompa la défense de Colombier obligeant Rufener à délaiss...

Colombier ne parut pas aussi dangereux qu'on l'annonçait en début de championnat. Certes l'équipe peut compter sur de grands gabarits, mais ce dimanche, il se trouvait en face des hommes possédant plus de technique.

Superga: Schlichtig, Mazzoleni, Furlan, Minary, Alessandri; Juvet, Bristot, Jeanbourquin, Salvi (46e Quarta), Musitelli (85e Gamba) Manzoni.

Colombier: Rufener; Deagostini O. (75e Reber), Walthert, Freihold, Meyer; Krummenacher, Masserey, Losey, Deagostini V., Schornoz, Pierrehumbert (62e Andreanelli).

Arbitre: M. Jeckelmann de Renan
Buts: 58' Jeanbourquin, 78' Juvet, 80' Krummenacher



La défense de Colombier est aux abois sur cette action de Superga. Les Italo-Chaux-de-Fonniers s'imposent grâce à une bonne deuxième mi-temps. (Photo Schneider)

Sur les terrains de troisième ligue

La pluie a considérablement perturbé le championnat de troisième ligue neuchâteloise. Dans le groupe I, les réservistes du Locle se sont hissés en tête Corcelles n'ayant pu jouer.

Marin a également profité du repos forcé des Geneveys-sur-Coffrane pour se retrouver seul au commandement. A relever que Les Bois continuent leur performance en dents de scie.

● Comète - Fleurier 4-1 (1-1)

Comète: Stuber, Matile, Sermet, Gonzales (80' Jolissaint), Juillard, Galvano, Marino, Fauguel, Sylagi (65' Mignoni), Mussini, Elzig.
Fleurier: Boni; Etter, Bevacqua, Daina, Chédel, Panchaud, Loup, Camozzi, Huguenin, Capellari, Carlo.

Arbitre: M. Conrad Bersier de Dombrsson.
Buts: 25' Mussini, 1-0; 36' Capellari, 1-1; 65' Galvano, 2-1; 70' Mignoni, 3-1; 83' Elzig, 4-1.

● Le Locle II - Bôle II 5-1 (3-1)

Le Locle II: Perrini; Luethi (20' Arnoux), Velazques, Niederhauser, Migliorini, Stampfli, Ledermann, Milani, Petti, Bastin (46' Suffia), Pina.
Bôle II: Comtesse, Chassot, Perso- neni, Castella, Constantin, Maillard (75' Quayzin), Salvi, Veuve, Duvanel, Rosse- let, Antonini (10' Kohnke).

Arbitre: M. Giovanni Contricani des Geneveys-sur-Coffrane.
Buts: 12' autobut, 1-0; 22' Kohnke 1-1; 30' Pina, 2-1; 38' Pina, 3-1; 73' Pina, 4-1; 89' Petti, 5-1.

● Travers - Floria 1-1 (0-0)

Travers: Monnier, Pielol, Macoulia, Daina, Egger, Coco, Jormod, Chardon, Moretti, Ferra, Gonzales.
Floria: Jeanrenaud, Staehli, Cochard, Marthaler, Schnell, Gallet, Humberst, Mugeli, Portner, Kernen, Gosparini.

Arbitre: M. Claude Wehrli de Neu- châtel

Buts: 55' MOrretti, 1-0; 82' Kernen, 1-1.

RÉSULTAT COMPLÉMENTAIRE

Fleurier - Noiraigue 3-2

Table with columns: CLASSEMENT, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like Le Locle II, Corcelles, Comète, Fleurier, La Béroche, Ticino, Travers, Floria, Bôle II, Cortaillod II, Noiraigue, Le Parc.

Groupe II

● Les Bois I - Centre portugais I

1-3 (1-0)
Les Bois: Baume; Rebetez (56' Jean- Daniel Cattin), Conrad Cattin, E. Peruchini, Fournier, Boillat, Chapuis, Epitiaux, M. Perruchini, Hohermuth, Boi- chat.

Centre portugais: Lopes, M. Da Silva, Catita, Vaz, Pocas, Botas, Dos Santos, Ferreira, Vaz, Pastos (40' Mar- tinho), P. Da Silva.

Arbitre: M. Metrangolo de Neuchâ- tel.

Buts: 23' Epitiaux, 1-0; 46' Martinho, 1-1; 55' Botas, 1-2; 62' Pastos, 1-3.

● Audax - Helvetia 7-1 (4-1)

Audax: Quinche; Salvi, Consoli (Tri- pet), Collaud, Bonfigli, Magne, Callani, Tornare, Ottero, Bassi, Habib (Binetti).
Helvetia: Legaz; Huguenin (Collaud), Bernardis, Brognat, Cavallaro, Gin- draux, Jeanneret, Wenger, (Bearzi), Hofer, Eigenheer, Nicosia.

Arbitre: M. Fasciolo de Saint-Imier.
Buts: Nocosia, Bassi (3), Callani (2), Magne, Tornare.

AUTRES RÉSULTATS

Marin - Etoile II 7-0
Superga II - Le Landeron renvoyé
Fontainemelon - Gen.s-Coff. renvoyé
Hauterive II - La Sagne renvoyé

CLASSEMENT

Table with columns: J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like Marin, Gen. s/Cof., Centre port., Audax, Superga II, Hauterive II, La Sagne, Les Bois, Etoile II, Le Landeron, Fontainemelon, Helvetia.

En attendant la manière

● CORNAUX - SAINT-IMIER 1-3 (1-2)

Quatre avertissements alors qu'il aurait pu y en avoir 10, Desjardin un capitaine sans peur mais pas sans repro- che, lui qui n'a pas hésité à faire un bras d'honneur à l'arbitre, des coups pas tou- jours francs... le football avait décidé de s'identifier au temps! Pourri, avec quel- ques rares, trop rares éclaircies. L'expli- cation d'un tel spectacle peut paraître toute trouvée; L'exiguïté du terrain. Malheureusement elle est trop simple, pour ne pas dire carrément simpliste.

Non, le chemin de la vérité est en fait plus sinueux. Tout d'abord Cornaux est une formation tout fraîchement débar- quée en deuxième ligue. Et comme tout néo-promu qui se respecte, il veut au plus vite se mettre à l'abri des mauvaises surprises de fin de saison. Quatre matchs six points. Le pari est en passe d'être tenu. Arrive alors l'accident. Decastel l'entraîneur joueur se voit expulsé pour cinq matchs. Et cette expulsion du gar- dien titulaire va quelque peu destabiliser l'équipe.

De partielle destabilisation à nervosité complète, il n'y a qu'un pas. Hier Desjar- din et les siens l'ont franchi. Nervosité encore, nervosité toujours avec Saint- Imier. Les blessures conjuguées de Nus- sbaum et de Zumwald remplacent l'expul- sion de Decastel mais le contexte reste le même. Là non plus, la stabilité n'est pas - pas encore? - la qualité première. Le Saint-Imier 84 n'a pas le même goût que la cuvée 83.

N'en déplaise à certains qui confon- dent les millésimes et prétendent que la qualité est restée la même. Le point égaré contre Salento, un adversaire qui n'en avait pas encore, atteste d'ailleurs d'une certaine fragilité...

Entre ces deux équipes à problèmes, le football a longtemps hésité avant de choisir son vainqueur. Saint-Imier menait bien au score, mais on se disait que la pression locale ne pouvait rester stérile. La défense vallonnière bien orga- nisée par Humair pliait... mais ne cédait pas. Les efforts méritoires que l'arbitre décidait de récompenser en sifflant un pénalty providentiel. Rufenacht donnait au résultat sa forme définitive.

Les statisticiens se réjouiront du troi- sième succès de Saint-Imier à l'extérieur. Les réalistes diront avec raison que fina- lement la place au classement du cham- pion en titre correspond aux prestations fournies jusqu'à présent. Quant aux amateurs de beau jeu, ils attendront le week-end prochain pour avoir eux aussi droit à la parole.

Cornaux: Albano; Schnopfer, Hamert (72' Muri), Droz, Descombe; Desjardin, Gut, Valazza, Girardin, Jean- maire, Guye, Rossi.

Autres résultats

Serrières - Cortaillod 1-0
Bôle - Boudry 3-0
Hauterive - Etoile renvoyé
Salento - Saint-Blaise renvoyé

CLASSEMENT

Table with columns: J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like Bôle, Superga, Serrières, Hauterive, Saint-Imier, Cornaux, Colombier, Saint-Blaise, Boudry, Etoile, Cortaillod, Salento.

Football sans frontières

RFA

Le Bayern de Munich poursuit son forcing.

Pour l'instant l'équipe de l'entraî- neur Lattek n'a pas perdu le moindre point.

Dans l'état actuel des choses, on ne voit pas qui pourrait barrer la route des Munichois.

En deuxième position, on trouve un groupe de trois équipes qui sont déjà à cinq longueurs de Bayern.

Borussia Mönchengladbach qui occupait la deuxième position avec cette sixième journée s'est fait rattrapé par Brême et Kaiserslautern. (jh)

5e JOURNÉE

Table with columns: Team, Score. Lists matches like E. Brunsvick - E. Francfort, B. Dortmund - VfL Bochum, Kaiserslautern - Schalke 04, etc.

CLASSEMENT

Table with columns: J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like B. Munich, W. Brême, M'Gladbach, Kaiserslaut., Uerdingen, Hamburg, Leverkusen, Mannheim, Karlsruhe, FC Cologne, etc.

Angleterre

La septième journée du champion- nat anglais a vu six matchs nuls.

Avec le fameux système des trois points en cas de victoire, Nottingham aurait pu se détacher. Mais en con- cédant le nul à West Ham, les ex-lea- ders se sont fait «recoller». (jh)

7e JOURNÉE

Table with columns: Team, Score. Lists matches like Arsenal - Stoke City, Aston Villa - Tottenham, Everton - Southampton, etc.

CLASSEMENT*

Table with columns: J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like Tottenham, Arsenal, Nottingham, Manchest. U., Sheffield, Everton, West Ham, Liverpool, Newcastle, Aston Villa, Chelsea, Queen's Park, Sunderland, Leicester, Norwich, West. Bromw., Ipswich, Southampton, Luton, Coventry, Stoke City, Watford.

* Trois points par match gagné.

France

Malgré sa nette victoire (4-1) contre Marseille, Bordeaux a souffert pour préserver samedi son avance de trois points en tête du championnat de France.

A un quart d'heure de la fin, le score était en effet de 1-1...

Nantes, vainqueur d'Auxerre (2-1), compte donc toujours trois longueurs de retard sur le leader.

8e JOURNÉE

Table with columns: Team, Score. Lists matches like Bordeaux - Marseille, Nantes - Auxerre, Paris SG - Bastia, Monaco - RC Paris, etc.

CLASSEMENT

Table with columns: J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like Bordeaux, Nantes, Auxerre, Monaco, Laval, Bastia, Brest, Lens, Toulouse, Nancy, Metz, RC Paris, Strasbourg, Sochaux, Paris SG, Lille, Rouen, Toulon, Marseille, Tours.

Italie

Le championnat d'Italie prend gen- timent son rythme de croisière. Après la seconde journée, une seule équipe se trouve en tête, Vérone, qui s'en est allé chercher deux points à Ascoli. Cinq équipes suivent à un point, dont le tenant du titre, la Juventus. La forma- tion de Michel Platini a d'ailleurs réa- lisé une bonne performance en mar- quant cinq fois contre Atalanta.

L'Udinese de Zico s'est aussi distin- gué en battant Lazio Rome par 5-0. Quant à la vedette du championnat italien, Maradona, il n'a pu avec son équipe de Naples qu'arracher le match nul face à Sampdoria. (jh)

2e JOURNÉE

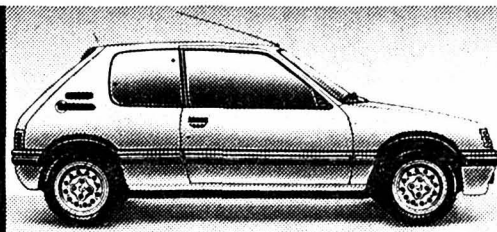
Table with columns: Team, Score. Lists matches like Ascoli - Verona, Cremonese - Torino, Fiorentina - AC Milan, etc.

CLASSEMENT

Table with columns: J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like Vérone, Udinese, Juventus, Inter Milan, Fiorentina, Sampdoria, AS Roma, Côme, Cremonese, AC Torino, AC Milan, Avellino, Naples, Atalanta, Ascoli, Lazio Rome.

PUBLICITÉ
Stade de La Maladière
JEUDI 27 septembre à 20 heures
NE XAMAX BÂLE
Match de championnat
Location d'avance: Muller Sports
Tosalli Sports Neuchâtel et Colombier
Piaget Sports Pesieux
Secrétariat du club, TN place Pury
Transport public gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets. 23939

UNE SACRÉE GTI!



Opération Tonnerre. Ça rugit: 1580 cm³, injection L-Jetronic, 105 ch DIN, 5 vitesses. Ça bondit en 9,5 s de 0 à 100 km/h et grimpe allègrement jusqu'à 190 km/h. C'est la Peugeot 205 GTI.

Goldfinger. Nerfs d'acier: cockpit ultra-fonctionnel, petit volant sport, gros pommeau de vitesses – tout est là pour maîtriser la passion au doigt et à l'œil!

Au Service Secret de Sa Majesté. Confort royal: 3 larges portes, sièges baquet en velours, moquette luxueuse, place à discrétion pour les passagers, coffre variable (dossier rabattable en 2 parties). Noblesse oblige!

Rien que pour vos yeux. Belle à craquer: vitres athermiques, jantes en alliage léger, pneus larges (taille basse), spoiler avant, becquet arrière, 4 puissants projecteurs à iode. Pas seulement pour vos beaux yeux, mais aussi pour une excellente pénétration aérodynami-



que – et une consommation écrasée: 8,7/6,6/7,8 l/100 km (ville/route/mixte). Peugeot 205 GTI: elle mord la route pendant que les autres mordent la poussière. Deux, Zéro, Cinq GTI vous invite à un test sans pitié!

Prix jugulé: **Fr. 17 425.-.**

Vous avez le choix entre 10 Peugeot 205 à 3 ou 5 portes. A partir de Fr. 10 995.-.

PEUGEOT 205 GTI

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

La Chaux-de-Fonds: ENTILLES SA, Garage et Carrosserie, 039/26 42 42
 Les Breuleux/JU: Garage du Plateau SA, 039/54 11 83 - La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, 039/28 13 64 - Chézard: U. Schürch, 038/53 38 68 - Courtelary/BE: J.-P. Schwab, 039/44 14 44 -
 Les Genevez/JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - Le Locle: Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - Montfaucon/JU: Garage Bellevue, 039/55 13 15 - Les Ponts-de-Martel: R. Robert, 039/37 16 22 - Saignelégier/JU: Garage Nagels, 039/51 14 05 Saint-Imier/BE: Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - Tramelan/BE: Garage du Chalet, 032/97 56 19

117-078001

117-78001



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.....
 NP/localité
 à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

52-414436

Salle de Musique

Mardi 25 septembre 1984, à 20 h.

Grand concert d'automne

de l'Union des musiques avec la participation de

L'UNION CHORALE

Direction Jean-Rudolf Grossenbacher

LA MUSIQUE DES CADETS

Direction Louis-Albert Brunner

LA FANFARE DE LA CROIX-BLEUE

Direction Claude-Alain Fahrny

Entrée libre

23767

OFFRES D'EMPLOIS



souhaite engager un

employé d'assurances

pour son agence régionale de La Chaux-de-Fonds à qui sera confié la responsabilité d'un service administratif

- Exigences:**
- CFC commercial
 - Aptitudes à travailler de manière indépendante et à diriger du personnel
- Avantages offerts:**
- Bon salaire
 - Excellentes prestations sociales
 - Travail extrêmement varié

Ecrire à: Jacques Etzensperger, agent général, rue du Musée 5, 2001 Neuchâtel

87-442



en plaques, blocs, barres et tubes
débitage – usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

Attention!
Poupées, poupons
achetés dès Fr. 200.-.
Aussi poussettes, potagers, jouets et objets, même miniatures. Avant 1930. Mme Forney, ☎ 038/31 75 19 Déplacements.

Vos productions en série exigent une technologie de pointe! Vous pouvez la découvrir à la Sama.

La SAMA 84 se déroule du 25-29 sept. 1984 dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle, en même temps que l'Autofact 84 (simultanément ont lieu à Bâle la Swissdata 84 et la Fabritec 84).

Salon international des techniques avancées:
Production – Automatisation – Robotique industrielle – Traitements de surfaces



Information:
Direction SAMA S.A.
Case postale 1052
CH-2501 Bienne

Secrétariat SAMA 84
c/o Foire Suisse d'Echantillons
Case postale, CH-4021 Bâle

03-1333

SPORTS

Malgré la pluie sur le stade des Jeanneret
Dimanche euphorique pour Bonnet et Cie

LE LOCLE - MALLEY 7-0 (2-0)

Au vu des craintes émises par Bernard Challandes on ne s'attendait pas à un pareil «carton» de la part des Loclois, face à cette formation de Malley, qui malgré la sévère défaite vaut certainement mieux. Mais les Loclois ont connu hier un dimanche euphorique, et ont confirmé d'une façon éclatante qu'actuellement ils étaient en pleine possession de leurs moyens. Ce résultat ne manquera pas d'avoir d'heureuses conséquences pour la suite de la compétition.

Disputé dans des conditions difficiles (pluie et terrain lourd) ce match a tenu ses promesses. Immédiatement en action les Vaudois tentèrent de gêner le jeu des Loclois. Mais peu avant le premier quart d'heure, sur une belle passe de Chassot, Bonnet trompait le gardien Mignot...

LA FIN DES ESPOIRS

Mais le but de Chassot, peu après la reprise, ceci à la suite d'un renvoi de la défense vaudoise, signalait la fin des espoirs malleysans. Et pourtant peu après Knigge eut une chance de réduire la marque et peut-être de relancer la partie. L'arbitre accorda un penalty aux visiteurs pour faute de Cano. Le libero vaudois vit son envoi détourné sur le montant gauche du but loclois par Piegay, au prix d'une belle détente.

Alors commença l'avalanche. Se dégageant en défense, afin d'obtenir un résultat plus honorable, les visiteurs s'exposèrent aux contres des attaquants loclois qui ne se firent pas faute d'en profiter.

Peu après le tour d'horloge Gigon donnait le signal de la dernière série locloise. Epitoux l'imitait deux minutes plus tard. A la 71' on attendait le 6-0 quant Cano s'élança pour tirer un penalty, accordé pour faute du gardien sur Epitoux. Mais Mignot se racheta en bloquant l'envoi du numéro 8 loclois. Ce



A l'image de Bonnet marquant le premier but, le FC Le Locle s'est littéralement envolé devant Malley et son gardien Mignot. (Photo Schneider)

n'était que partie remise. A dix minutes de la fin Bonnet profitant d'un mauvais renvoi du gardien obtenait sa deuxième réussite. Il était imité par Epitoux cinq minutes plus tard.

Certes le résultat est sévère pour les visiteurs qui tentèrent le tout pour le tout après le troisième but loclois. Mais les Loclois, euphoriques en ce moment, surent tirer parti des occasions offertes, confirmant ainsi qu'ils détiennent actuellement une forme intéressante.

Deux semaines avant de recevoir Fribourg, qui a perdu son premier point la

réussite des Loclois est réjouissante et nous promet encore de belles empoignades au Jeanneret.

Le Locle: Piegay; Messerli; Murini, Berly, De La Reussille; Gardet (70' Simonin), Chassot, Cano; Bonnet, Epitoux, Gigon (Rothenbühler).

Malley: Mignot; Knigge; Tamburini (60' Monnard), Thomann, Zingg; Fraucher, Ribaut (60' Poli), Mauron; Huonder, Dragani, Aellig.

Arbitre: M. W. Haenni de Cugy. Buts: 14' Bonnet 1-0; 39' Gardet 2-0; 49' Chassot 3-0; 61' Gigon 4-0; 63' Epitoux 5-0; 78' Bonnet 6-0; 85' Epitoux 7-0.

Notes: Stade des Jeanneret, pelouse glissante et lourde, pluie; 350 spectateurs; Le Locle sans Favre (retour de vacances); Malley sans Uva (blessé); avertissement à Thomann (30') pour réclamation; coups de coin Le Locle - Malley 3-4 (1-1).

Mas.

Du côté des «sans-grade»

Quatrième ligue: Deportivo - Les Ponts-de-Martel 1-1; Béroche II - Auvernier 6-2; Colombier IIb - Gorgier 5-1; Cortaillod III - Châtelard 2-6; Buttes - Les Ponts-de-Martel Ib 4-1; Couvet - Azzuri 3-2; Blue-Stars - Les Brenets 5-1; L'Areuse - Ticino II 3-1; Colombier IIa - Auvernier Ib 2-4; Cressier - Marin II 3-3. Résultat complémentaire: Fontainemelon II - Cressier 2-2.

Cinquième ligue: La Sagne III - Travers II 1-3; Les Ponts-de-Martel II - Noiraigue II 0-4; Blue-Stars II - Les Bois IIa 3-2; Saint-Sulpice - Môtiers 2-0; Centre Portugais II - Sonvilier II 5-1; Floria III - Valangin 7-2; Etoile III - Les Bois IIb 4-8; Cressier II - Auvernier II 4-7; Helvétia II - Espagnol NE II 3-4.

Juniors Inter B1: Fribourg - Servette 1-3; Sion - NE Xamax 0-6.

Juniors A: Ticino - Superga 0-0; Colombier - NE Xamax 2-1; Hauterive - Le Locle 1-2; Le Parc - Deportivo 3-0; La Sagne - Bôle 3-4; Sonvilier - Boudry 0-7; Audaux - Lignières 12-1; Siant-Blaise - Corcelles 4-1.

Juniors B: Les Geneveys-sur-Coffrane - Superga 2-6; Le Parc - Fleurier 1-0; Fontainemelon - Marin 9-0; Le Locle - NE Xamax 3-0; Ticino - Comète 0-4; Serrières - La Chaux-de-Fonds 9-1; Châtelard - Cressier 0-11; Boudry - Cor-

celles 5-1; Les Ponts-de-Martel - Saint-Blaise 0-15; Béroche - Le Landeron 1-3; Cortaillod - Audaux 4-4.

Juniors C: Marin - Fleurier 5-2; NE Xamax - Etoile 11-1; Hauterive - Le Parc 1-5; Colombier - Fontainemelon 6-2; Audaux - Le Landeron 1-5; Les Brenets - Gorgier 2-15; Cortaillod - La Sagne 13-0; Lignières - La Chaux-de-Fonds 10-1; Deportivo - Cortaillod II 4-4; Serrières - Ticino 3-2; Boudry - Corcelles 4-2; Saint-Blaise - Le Parc II 6-1.

Juniors D: NE Xamax - NE Xamax II 1-1; Hauterive - Saint-Blaise 10-1; Colombier - Le Locle 0-8; NE Xamax III - Lignières 7-1; Cornaux - Hauterive II 11-1; Boudry II - Le Landeron 2-3; Marin - Béroche 5-1; Superga - Sonvilier 4-1; Fontainemelon - Saint-Imier 0-11; Les Ponts-de-Martel - La Sagne 0-6.

Juniors E: Saint-Imier - Le Locle 7-3; Le Parc II - Superga 4-0; Dombresson - Les Ponts-de-Martel 7-2; Le Parc - Noiraigue 6-0; Dombresson II - NE Xamax 1-2; Béroche - Gorgier 6-2; Boudry - Cortaillod II 0-11; Siant-Blaise II - Châtelard 0-5; Boudry II - Cortaillod 0-8; Colombier - Auvernier 13-2; Saint-Blaise - Le Landeron 5-1; Cressier - Hauterive 2-4; NE Xamax III - Corcelles II 0-3.

Vétérans: Les Brenets - Ticino 3-2; Le Locle - Boudry 2-1; Superga - La Sagne 3-2. (comm)

Assemblée de la Ligue nationale
Statu quo pour le championnat

La Ligue nationale a tenu son assemblée générale, à Berne. Son président, Me Freddy Rumo est revenu, bien entendu, sur «l'affaire Wolfisberg» en insistant, qu'à l'avenir, il faudra absolument éviter d'en arriver à de telles situa-

tions. Toute pression de l'extérieur, qui ne servirait pas la cause de l'équipe nationale, devra être condamnée. Tout le monde voulait le succès, mais tout le monde ne tirait pas à la même corde.

Me Rumo a également tiré le bilan de la saison écoulée. Ainsi, la séparation des compétences dans le domaine juridique a été réalisée, le championnat des espoirs, souhaité par les entraîneurs, a été créé et un contrat d'une portée de six ans a pu être conclu avec la télévision, un autre avec la Société du Sport-Toto étant en voie d'établissement.

MEMBRES D'HONNEUR

Karl Rappan et Marcel Jordan ont été nommés membres d'honneur. Rappan, Autrichien, était venu en Suisse en 1931. Il fut durant quatre ans joueur au Servette. Karl Rappan a obtenu 18 titres de champion suisse avec différents clubs. A quatre périodes, il fut également coach de l'équipe de Suisse qu'il amena à trois reprises, en 1938, 54 et 62, à la phase finale de la Coupe du monde.

Marcel Jordan, membre du Servette FC, faisait partie depuis 1967 du comité central de l'ASF. Jusqu'à cet été, moment où il démissionna, Jordan était président de la fameuse Commission de l'équipe nationale.

DU BÉNÉFICE

En grande partie grâce au match d'appui du championnat entre Servette et Grasshoppers, les comptes ont pu être clos avec un boni de 139.000 francs. L'assemblée n'a pas discuté d'une nouvelle formule de championnat. Ce pourrait être le cas, en revanche, à l'occasion d'une assemblée extraordinaire.

René Hussy, président de l'Union des entraîneurs s'est prononcé de façon positive sur le nouveau championnat des espoirs. L'un des buts de l'union qu'il préside est d'arriver à créer un diplôme européen pour entraîneurs.

En championnat de première ligue
Longeau seul à dix points

GROUPE 1

Table with 2 columns: Team, Points. Fribourg - Saint-Jean 1-1 (1-1), Le Locle - Malley 7-0 (2-0), Leytron - Fétigny 4-2 (3-2), Montreux - Lalden 1-0 (1-0), Stade Payerne - Savièse 1-0 (1-0), Renens - Stade Lausanne 1-2 (0-1), Vernier - Echallens 5-0 (0-0)

GROUPE 2

Table with 2 columns: Team, Points. Breitenbach - Berne 3-0 (1-0), Berthoud - Thoune 2-0 (1-0), Concordia - Old Boys 2-4 (0-3), Longeau - Nordstern 5-2 (1-1), Soleure - Langenthal 5-1 (2-1), Kôniz - Boncourt renvoyé, Ostermund - Delémont renvoyé

CLASSEMENT

Table with 6 columns: Rank, Team, G, N, P, Buts, Pts. 1. Le Locle 5 4 1 0 18-4 9, 2. Fribourg 5 4 1 0 15-6 9, 3. St. Lausanne 5 4 1 0 14-8 9, 4. Saint-Jean 5 3 2 0 12-5 8, 5. Vernier 5 3 1 1 15-6 7, 6. Leytron 5 3 0 2 11-10 6, 7. Montreux 5 1 3 1 4-4 5, 8. Payerne 5 1 3 1 3-3 5, 9. Malley 5 2 0 3 6-16 4, 10. Savièse 5 1 1 3 5-10 3, 11. Renens 5 0 2 3 3-7 2, 12. Fétigny 5 1 0 4 4-9 2, 13. Echallens 5 0 1 4 2-17 1, 14. Lalden 5 0 0 5 4-11 0

CLASSEMENT

Table with 6 columns: Rank, Team, G, N, P, Buts, Pts. 1. Longeau 5 5 0 0 16-6 10, 2. Old Boys 5 3 2 0 13-5 8, 3. Langenthal 5 3 1 1 15-10 7, 4. Berthoud 5 2 2 1 5-2 6, 5. Breitenbach 5 2 2 1 10-7 6, 6. Kôniz 4 1 3 0 5-4 5, 7. Soleure 5 2 1 2 12-8 5, 8. Delémont 4 1 2 1 3-5 4, 9. Concordia 5 1 2 2 8-10 4, 10. Boncourt 4 1 1 2 7-12 3, 11. Nordstern 5 1 1 3 5-10 3, 12. Berne 5 1 1 3 4-9 3, 13. Thoune 5 0 2 3 6-13 2, 14. R. Ostermund. 4 0 0 4 2-10 0

GROUPE 3

Table with 2 columns: Team, Points. Klus Balst - Buochs 1-1 (1-1), Kriens - Suhr 0-1 (0-1), Littau - Sursee 2-3 (1-2), Olten - Ibach 4-1 (2-0), Reiden - Ascona 1-1 (1-0), FC Zoug - Emmenbrücke 5-2 (1-1), Bremgarten - Brugg renvoyé

GROUPE 4

Table with 2 columns: Team, Points. Altstätten - Künsnacht 3-2 (2-2), Dübendorf - Turicum 0-0 (0-0), Frauenfeld - Brüttsellen 2-1 (1-0), Gossau - Rütli 5-1 (4-0), Red Star - Kreuzlingen 3-1 (2-0), Rorschach - Vaduz 0-1 (0-1), Stäfa - Einsiedeln 3-2 (0-1)

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank, Points. 1. FC Zoug 5 matches et 10 points; 2. Suhr 5-9; 3. Olten 5-8; 4. Klus-Balsthal 5-7; 5. Sursee 5-7; 6. Kriens 5-6; 7. Buochs 5-4; 8. Ibach 5-4; 9. Ascona 5-4; 10. Littau 5-4; 11. Brugg 4-2; 12. Emmenbrücke 5-2; 13. Reiden 5-1; 14. Bremgarten 4-0.

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank, Points. 1. Red Star 5-8; 2. Stäfa 5-8; 3. Gossau 5-7; 4. Altstätten 5-7; 5. Rorschach 5-6; 6. Dübendorf 5-6; 7. Frauenfeld 5-6; 8. Vaduz 5-5; 9. Künsnacht 5-4; 10. Kreuzlingen 5-3; 11. Brüttsellen 5-3; 12. Einsiedeln 5-2; 13. Turicum 5-2; 14. Rütli 5-2. (si)

Dans le championnat des espoirs
Les «rouge et noir» supérieurs

NE XAMAX - LA CHAUX-DE-FONDS 4-1 (1-1)

Le derby neuchâtelois du championnat des espoirs a vu une nette victoire des gens du «Bas». Après une première mi-temps assez équilibrée, les protégés de l'entraîneur Ruedi Naegli se sont fort logiquement détachés. A relever que le gardien Fracasso a retenu un penalty à la 6e minute.

NE Xamax: Wütrich; Léger; Froidevaux, Forestier, Bozzi; Meyer, Schmidlin, Jacobacci, Mayer, Ramseyer, Gracia (57e Huguenin).

La Chaux-de-Fonds: Fracasso; Montandon; Matthey, Schwaar, Rech; Davillard (60e Anthoine), Schleiffer, Borrani, Angelucci; Huot, Lager (46e Donzé).

Buts: 11e Schleiffer (0-1); 29e Meyer (1-1); 55e Ramseyer (2-1); 61e Ramseyer (3-1); 71e Jacobacci (4-1).

Notes: La Chaux-de-Fonds termine à dix en raison de la blessure au genou de

Schwaar (87e); avertissement à Schleiffer (réclamations).

AUTRES RÉSULTATS

Sion - Lausanne 4-0 (2-0); Saint-Gall - Aarau 2-3 (1-0); Les autres matches ont été renvoyés. (si)

Saint-Gall - Lausanne encore renvoyé

Le match de Ligue nationale A Saint-Gall - Lausanne, renvoyé une première fois le 5 septembre en raison de la pluie et refixé à mercredi prochain, est une nouvelle fois remis. Ce jour-là, les Saint-Gallois doivent en effet libérer leur international autrichien Martin Ginsinger pour le match des éliminatoires du championnat du monde Hongrie - Autriche. La rencontre aura lieu en octobre, à une date à déterminer. (si)

Le FCC aux points
Les notes de «L'Impartial»

Comme en juin dernier à La Maladière, le FC La Chaux-de-Fonds est sorti largement vainqueur de son match face à Neuchâtel Xamax sur la base du décompte de point établi par les deux anciens internationaux Léo Eichmann (le), Lucio Bizzini (lb) et les collaborateurs de L'Impartial Georges Kurth (gk) et Laurent Guyot (lg).

Les notes de 1 à 10 attribuées à vingt-trois joueurs sur vingt-six en action ont mis en exergue les performances de Mario Capraro, Charly Zwuygart chez les «jaune et bleu» et Karl Engel, Don Givens côté neuchâtelois.

Table with 6 columns: Player, le, lb, gk, lg, Total. La Chaux-de-Fonds: Läubli 7, Mundwiler 8, Laydu 7, Capraro 9, Meyer 6, Ripamonti 7, Hohl 7, Zwuygart 7, Vera 7, Pavoni 8, Matthey 7. Neuchâtel Xamax: Engel 7, Don Givens 7, Salvi 6, Tacchella 6, Bianchi 6, Perret 6, Thévenaz 6, Mata 6, Elsener 6, Lüthi 6, Zaugg 6, Léger 6.

Championnats de ligue nationale
Cinq équipes invaincues

LIGUE NATIONALE A

Table with 2 columns: Team, Points. Aarau - Saint-Gall 4-2 (2-1), Bâle - Wettingen 0-0, Chx-de-Fds - NE Xamax 2-2 (1-2), Grasshoppers - SC Zoug 2-1 (0-1), Lausanne - Sion 5-4 (4-1), Lucerne - Zurich 0-0 (0-0), Servette - Winterthour 5-0 (1-0), Young Boys - Vevey 1-0 (1-0)

LIGNE NATIONALE B

Table with 2 columns: Team, Points. Baden - Mendrisio 3-1 (2-1), Chiasso - Bellinzzone 4-5 (2-2), Locarno - Lugano 0-0 (0-0), Schaffhouse - CS Chênois 2-0 (0-0), Yverdon - Bienne 1-5 (1-3), Bulle - Monthey 1-1 (1-0), Granges - Etoile Carouge 3-0 (2-0), Martigny - Laufon 5-3 (4-1)

CLASSEMENT

Table with 6 columns: Rank, Team, G, N, P, Buts, Pts. 1. Servette 6 4 2 0 16-3 10, 2. Aarau 6 3 3 0 19-10 9, 3. Grasshoppers 6 4 1 1 11-4 9, 4. NE Xamax 6 3 2 1 18-11 8, 5. Lausanne 5 2 2 1 13-11 6, 6. Bâle 6 2 2 2 9-12 6, 7. Sion 6 3 0 3 10-14 6, 8. Lucerne 6 2 2 2 4-8 6, 9. Saint-Gall 5 2 1 2 13-8 5, 10. Chx-de-Fds 6 1 3 2 8-9 5, 11. Young Boys 6 2 1 3 6-8 5, 12. Zurich 6 2 1 3 6-12 5, 13. Wettingen 6 1 2 3 5-6 4, 14. SC Zoug 6 1 2 3 8-14 4, 15. Vevey 6 0 3 3 5-9 3, 16. Winterthour 6 1 1 4 5-17 3

CLASSEMENT

Table with 6 columns: Rank, Team, G, N, P, Buts, Pts. 1. Granges 6 4 2 0 16-3 10, 2. Bienne 6 4 2 0 18-6 10, 3. Schaffhouse 6 4 2 0 8-3 10, 4. Martigny 6 3 2 1 18-10 8, 5. Chiasso 6 4 0 2 15-11 8, 6. Bulle 6 3 1 2 9-6 7, 7. Baden 6 3 1 2 9-8 7, 8. Locarno 6 1 4 1 7-8 6, 9. Et. Carouge 6 2 1 3 9-11 5, 10. Mendrisio 6 2 1 3 8-10 5, 11. Lugano 6 2 1 3 4-7 5, 12. Bellinzzone 6 2 1 3 9-13 5, 13. Laufon 6 1 2 3 8-11 4, 14. Yverdon 6 1 1 4 5-13 3, 15. CS Chênois 6 0 2 4 4-14 2, 16. Monthey 6 0 1 5 6-19 1

PROCHAINS MATCHS

27 septembre, 20.00: Neuchâtel Xamax - Bâle. 29 septembre, 17.30: St-Gall - La Chaux-de-Fonds. 19.30: Winterthour - Grasshoppers. 20.00: Vevey - Aarau, Wettingen - Lausanne, Zurich - Servette. 20.15: Sion - Lucerne. 30 septembre, 15.00: SC Zoug - Young Boys.

PROCHAINS MATCHS

29 septembre, 16.00: Laufon - Locarno. 17.00: Bienne - Schaffhouse, Monthey - Yverdon. 17.30: Etoile Carouge - Martigny. 20.30: Bellinzzone - Bulle. 30 septembre, 14.30: Lugano - Baden, 15.00: CS Chênois - Granges, Mendrisio - Chiasso. (si)

SPORTS

Fête du football réussie devant 5200 spectateurs à La Charrière
Les efforts du nonagénaire mal payés

● LA CHAUX-DE-FONDS -
NEUCHÂTEL XAMAX 2-2 (1-2)

La dette est effacée. L'ardoise laissée lors du match contre Vevey a disparu. Lors de la fête du football neuchâtelois, le FC La Chaux-de-Fonds s'est complètement réhabilité. Après un début difficile (deux erreurs défensives coûtant deux buts et la disparition de Raoul Noguès victime d'un claquage), les «jaune et bleu» ont assuré le spectacle plus d'une heure durant. Revenus au score, les joueurs du lieu sont passés à deux doigts d'un succès mérité. Les pousseuses de Karl Engel dans la cage neuchâteloise et les fantaisies d'un arbitre mal inspiré (but injustement annulé, et avertissements déplacés, penalty oublié) ont finalement permis à ceux du «Bas» de sauver un point. Pour la troisième fois consécutive, le derby neuchâtelois de ligue nationale A s'est terminé par une parité.

Devant seulement 5200 spectateurs (la météo a tout gâché) qui n'ont cependant pas regretté leur déplacement, les efforts du nonagénaire se sont vus mal payés. Sortie morale victorieuse de ce duel de prestige, l'équipe de Marc Duvillard n'a pas pour autant enrichi son capital-points de deux unités. Maigre consolation, le FC La Chaux-de-Fonds est redevenu la brillante formation du championnat 1983-84 avec de la maturité en plus.

Comme lors de la présentation de ce derby, les deux entraîneurs ont trouvé une même longueur d'onde pour un sujet. Marc Duvillard et Gilbert Gress se sont déclarés fort mécontents de l'arbitrage. De toute évidence, M. Arturo Martino de Neukirch a accompli la plus mauvaise performance de tous les acteurs engagés lors de cette rencontre. Cette dernière engagée certes mais correcte s'est soldée par la distribution de cinq cartons jaunes. De plus le directeur de jeu a annulé un but de Charly Zwygart (6') suite à une remarquable action collective des Chaux-de-Fonniers pour un hors-jeu imaginaire et privé les «jaune et bleu» d'un penalty flagrant (87') lors d'une faute de Patrice Mottiez sur Charly Zwygart dans les seize mètres.

LA DÉCEPTION DE GRESS

Personnellement, je ne peux être que déçu. Quant on mène 2-0, que l'on est une équipe européenne, on n'a pas le droit de «perdre les pédales». Ce qui nous fait défaut, c'est notre technique et un petit peu notre intelligence de jeu.

A l'issue de la rencontre, Gilbert Gress, outre le chapitre de l'arbitrage, s'est montré critique à l'égard de ses joueurs. Ces derniers n'ont pas réussi à mettre en application les consignes.

Quand on n'offre pas au porteur du ballon un choix pour faire une passe on ne peut pas jouer au football c'est notamment ce qui s'est passé en deuxième mi-temps. Je refuserai de mettre cette lacune sur le compte de la fatigue. A 20 ans on doit être capable de récupérer en trois jours.

Pauvre TV

Le canton de Neuchâtel n'est pas encore devenu l'enfant chéri de la TV suisse romande. Lors de l'émission sportive du samedi soir, les téléspectateurs neuchâtelois ont attendu en vain la diffusion de reflets filmés du derby pourtant disputé dans le cadre du 90e anniversaire du FC La Chaux-de-Fonds.

Outre vingt minutes de l'autre derby romand entre Lausanne et Sion, la TV romande nous a gratifié de séquences de Servette - Winterthour, Grasshoppers - SC Zoug et Aarau - Saint-Gall. Après l'absence d'images concernant le match de NE Xamax à Athènes et d'autres «oublis» concernant le FC La Chaux-de-Fonds la saison passée notamment, nous allons finir par croire que la Romandie se limite aux cantons bordant le lac de Genève!

Ah! j'oubliais la rencontre entre la Chaux-de-Fonds et NE Xamax méritait plus que les 203 secondes diffusées dans le cadre de l'émission dominicale privée en outre du but refusé à La Chaux-de-Fonds.

L. G.

Voir aussi nos notes
en page 13



Ce tir d'Albert Hohl (à gauche), malgré Enrique Mata (à droite) ne surprendra pas Karl Engel. Le demi chaux-de-fonnier en raison d'un véritable marathon a manqué de lucidité dans la phase finale. (Photo Schneider)

Sur la pelouse de La Charrière, NE Xamax a dû s'accrocher pour prendre un point.

Sans une réussite de 100%, les «rouge et noir» seraient repartis la tête basse. En effet, Robert Lüthi et Philippe Perret ont concrétisé les deux seules occasions de leurs couleurs. Karl Engel, de son côté, s'est illustré à plusieurs reprises notamment sur des reprises de Christian Gabor et Pavoni (58' et 81') ainsi que dans les pieds de Albert Hohl (75').

- par Laurent GUYOT -

Engagés dans l'action du penalty oublié par M. Martino, Tiziano Salvi et Patrice Mottiez ont plaidé non-coupable. L'ex-Chaux-de-Fonnier est intervenu dans la deuxième phase de l'action. J'ai réussi à revenir et à contrer Zwygart lors du shoot suivant son crochet. Le ballon en ricochant s'est chargé de le déséquilibrer probablement. Quant au milieu de terrain neuchâtelois, il nous a également déclaré ne pas avoir touché son ancien coéquipier. Charly est parvenu à me passer par un crochet. J'ai renoncé à intervenir me trouvant dans les seize mètres. C'est lui qui s'est lancé sur mon genou.

LES REGRETS
CHAUX-DE-FONNIERS

Dans les vestiaires chaux-de-fonniers, le point n'a pas suffi à effacer les regrets.

Zwygart-Perret: des fortunes diverses

Il voulait sa revanche. Or, malgré une prestation digne d'éloges, elle ne fut pas totale. D'une part parce que ses coéquipiers ne purent tirer le meilleur parti de ses ouvertures incisives dans l'axe et par ailleurs, parce qu'en trois circonstances le but suprême lui fut refusé!

D'emblée, la transversale vint au secours de Karl Engel sur une volée puissante de Charly Zwygart, qui n'en était qu'au début de ses contrariétés. Peu après, pour d'obscurs motifs, l'arbitre annula un but de l'ex-néo Chaux-de-Fonnier. Et à une poignée de secondes du terme, Patrice Mottiez, en dernier recours, commit à l'encontre de «Charly la guigne» ce que tout le monde considéra comme un faul-penalty. Mais que M. Arturo Marino, aussi mal inspiré que le météo, interpréta d'une subtile application de la règle de l'avantage. Si ce n'était pas penalty, il ne s'en sifflera plus jamais un fulminait Charly Zwygart avant la douche. Et d'ajouter: La fête n'a pas été totale. Nous aurions mérité les deux points. Nous avons joué avec notre cœur et nos tripes, assumant l'essentiel du spectacle. Le verdict est cruel et Xamax, en équipe minimaliste, a glané un point de trop.

Evocant son regain de forme, le bouillant Chaux-de-Fonnier constatait: C'est difficile de revenir à son meilleur niveau après une année d'activité réduite. Nous en sommes au sixième match du championnat, et je ne peux aller qu'en m'améliorant encore. De bon augure.

LE PLUS ET LE MOINS

Vaillant, omniprésent malgré une blessure tenace à la cheville, le Sagnard Philippe Perret connut lui aussi des fortunes bien diverses. Auteur du deuxième but de NE Xamax, l'international participa aussi à son corps défendant à l'égalisation chaux-de-fonnière lors du deux à deux obtenu par Christian Matthey. Un rebond, un mauvais contrôle dira-t-il. Et au sujet du 0-2: J'avais connu

Albert Hohl, le premier, s'est culpabilisé. C'est ma faute. Je devais mettre ce but. Mais la fatigue aidant, j'ai manqué de lucidité. A quelques mètres de là, André Mundwiler a pris à son compte le deuxième but neuchâtelois. Il lui a donné juste au bon moment. Je ne devais jamais jouer comme cela. Je dois rester en couverture et tenter de le freiner.

Quant à la première réussite neuchâteloise, elle est tombée à la suite d'une mésentente de marquage lors d'un coup franc. Adriano Ripamonti a voulu compenser le départ de François Laydu en marquant Pierre Thévenaz. Du même coup Robert Lüthi s'est retrouvé tout seul pour battre Roger Läubli.

Malgré ces deux buts, le FC La Chaux-de-Fonds a donné l'impression de pouvoir surmonter ce handicap: Pratiquant une jouerie spectaculaire, les «jaune et bleu» ne sont toutefois pas arrivés à passer l'épave en fin de rencontre par manque de lucidité dans la phase finale.

Comme les joueurs et les supporters chaux-de-fonniers, Marc Duvillard a regretté ce match nul. A ce niveau-là, on ne peut pas se permettre de tels cadeaux. Si les éléments changent, les joueurs doivent prendre sur eux de modifier les consignes. Outre les erreurs défensives, nous devons aussi revoir notre réalisme. Avec un peu plus de volonté, de lucidité et de métier on doit pouvoir mettre ces occasions. Ce qu'il y a de positif, c'est

que nous avons su nous imposer, nous avons retrouvé une certaine fraîcheur, beaucoup d'imagination au niveau des mouvements offensifs. Lors de la deuxième saison en LNA, nous devons profiter de la première dans le bon sens. Il y a de la maturité en plus. Nous ne devons pas en rester là.

La Chaux-de-Fonds: Läubli; Mundwiler; Meyer (69' Schleiffer), Laydu, Capraro; Hohl, Zwygart, Noguès (13' Vera), Ripamonti; Matthey, Pavoni.

NE Xamax: Engel; Don Givens; Salvi, Tacchella, Bianchi (46' Léger); Mata (82' Mottiez), Perret, Thévenaz; Elsener, Lüthi, Zaugg.

Arbitre: M. Arturo Martino de Neukirch.

Spectateurs: 5200.

Buts: 5' Lüthi (0-1), 23' Perret (0-2), 31' Capraro (1-2), 56' Matthey (2-2).

Notes: Stade de La Charrière, pelouse grasse, temps couvert, vent violent, température basse pour la saison; La Chaux-de-Fonds sans Gianfreda et Guede (blessés), NE Xamax sans Küffer et Forestier (convalescents); avertissements à Lüthi (jeu dur), Perret (anti-jeu), Zwygart (anti-jeu), Engel (réclamations) et Ripamonti (jeu dur); tir de Zwygart sur la transversale (3'), but de Zwygart annulé pour hors-jeu par l'arbitre (6'), Noguès victime d'un claquage suite à une talonnade doit céder sa place (13'); corners: 8-3 (4-1).

- par Georges Kurth -

Boitant bas lors de la dernière demie-heure, Philippe Perret termina le pensum très éprouvé. Le terrain était gras et à la moindre sollicitation, ma cheville ne faisait souffrir, me privant de mobilité. Silvano Bianchi et Enrique Mata ayant été remplacés, je me devais de terminer, soupirai-t-il.

Et au sujet de l'équipe nationale: Je ne peux comprendre la réaction de Paul Wolfisberg, qui a été victime de pressions malvenues. Il garde l'appui total de tous les joueurs, qui ne le remettent aucunement en question. Si des problèmes de santé devaient le faire renoncer définitivement, je suis persuadé que Gilbert Gress serait à même de reprendre le flambeau avec succès.

LES REGRETS DU PRÉSIDENT

Après onze saisons de ligue nationale avec Chênois, Servette et Lausanne et quarante et une sélections en équipe nationale, Lucio Bizzini a raccroché définitivement au terme de la saison passée. Sans regret, après une carrière enrichissante et bien remplie, dit-il.

Le président de la Fédération des joueurs trouve maintenant un peu plus de temps à consacrer à sa fonction et garde le contact en suivant en spectateur très concerné les évolutions de ses anciens coéquipiers et adversaires. Je n'ai qu'un regret au terme de ce derby, affirme Lucio Bizzini. A Savoir que le résultat donne raison à un certain football. Celui pratiqué par NE Xamax; qui ne méritait pas le par-

tage des points. La Chaux-de-Fonds a tout fait pour assurer le spectacle faisant appel à l'esprit créatif et à la joie de jouer pour remonter un score déficitaire et pallier à la sortie prématurée de Raoul Noguès. NE Xamax, c'est une débauche d'énergie peu commune, de sérieux, mais pas tellement de spontanéité. Et un résultat qui finalement ne va pas provoquer de remise en question.

MOINS ABSOLU

Plus de compréhension, et pour cause, dans les propos de Peter Küffer, qui espère faire sa rentrée lors du match retour contre Olympiakos. Mes coéquipiers ont nettement marqué le pas en seconde mi-temps relève-t-il. La prestation de Xamax est allée décroissant au fil des minutes et le nul obtenu est plutôt favorable à notre équipe, fatiguée et destabilisée par de nombreuses blessures. La Chaux-de-Fonds m'a très agréablement surpris. C'est une équipe agressive, au bon sens du terme, qui joue bien au ballon, mais qui manque parfois de discipline collective.



Philippe Perret: un joli deuxième but. (Bélino Keystone)

B

boîte à
confidencesSpéciale
La Chaux-de-Fonds
- NE Xamax

Hôtes illustres

La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax: un match de championnat bien sûr. Un derby, mais aussi et surtout un anniversaire. M. Riccardo Bosquet, son comité et les joueurs ont soufflé samedi 90 bougies. Il y a en effet 90 ans cette année que le FC La Chaux-de-Fonds a vu le jour. 90 ans n'est pas un jubilé, mais nous tenions tout de même à marquer l'événement, à fêter cet anniversaire en compagnie de notre club ami, Neuchâtel Xamax. Ainsi s'est exprimé le président du club des Montagnes neuchâteloises à l'occasion d'une petite réception qui s'est déroulée en toute simplicité au Pavillon des Sports. Les autorités politiques fédérales, cantonales et communales ont tenu à y participer. M. Pierre Aubert, les conseillers d'Etat André Brandt, Jean Cavadini et Pierre Dubois, le président de la ville de La Chaux-de-Fonds M. Francis Matthey, les conseillers communaux Alain Bringolf, Robert Moser, Charles Augsburg et Jean-Pierre Franchon représentant la ville du Locle, n'ont pas hésité à affronter la pluie et le froid pour s'associer à la fête.

Un homme heureux

Cette petite réception a permis à M. Riccardo Bosquet de nommer trois nouveaux membres d'honneur. Le conseiller fédéral Pierre Aubert, pour ses activités politiques et son amour pour le sport, M. Paul Castella pour ses activités économiques et son soutien au FC La Chaux-de-Fonds ont eu droit à cette distinction. Le troisième diplômé est allé à un homme qui ne s'y attendait absolument pas: M. Gilbert Facchinetti. C'est une surprise extraordinaire. Je n'en reviens pas, nous a confié, visiblement ému, le président de NE Xamax.



Riccardo Bosquet remettant le diplôme de membre d'honneur à Gilbert Facchinetti sous les regards de Francis Matthey et Pierre Aubert. (Photo Gladieux)

Merveilleux

Merveilleux, merci aux deux équipes s'est exclamé Pierre Aubert à l'issue de la rencontre. Au vu de la seconde mi-temps, les Chaux-de-Fonniers auraient peut-être mérité de s'imposer. Mais je dis cela sans parti pris. Je suis finalement très content du résultat. Compromis helvétique oblige. C'est comme le 120 km/h. sur les autoroutes!

Les héros sont fatigués

Pour Pierre Dubois, les «rouge et noir» peuvent s'estimer heureux du résultat. Bien qu'ils aient pris un départ sur les chapeaux de roues qui m'a fait croire que nous allions assister à un monologue, ils ont été plus près de la défaite que de la victoire. Les Chaux-de-Fonniers qui se sont montrés plus fringants, ont absolument mérité l'égalisation. NE Xamax m'est apparu fatigué. J'ai le sentiment que le match d'Athènes a laissé passablement de séquelles.

Un nul équitable

Riccardo Bosquet était relativement satisfait de l'issue de cette rencontre. C'est vrai, nous nous sommes créés davantage d'occasions. Mais nous n'avons pas été capables de les réaliser. Dès lors, le nul est équitable.

De l'ambiance

Malgré les conditions météorologiques déplorables, l'animation mise sur pied a connu un franc succès. Les guinguettes installées pour l'occasion ont été prises d'assaut. Enfin, la fanfare «La Lyre» et ses rythmes sud-américains, puis l'orchestre «The 68 Jazz Band» qui s'est produit après le match ont contribué à la réussite de cet anniversaire qui aurait sans aucun doute connu encore plus d'éclat si le soleil n'avait pas brillé par son absence!

Michel DERUNS

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R regard

La porte au nez

Le Jura bernois vient de se voir claquer la porte au nez. Depuis des années, alors qu'on lui faisait des grâces, à part une ou deux exceptions, il avait été un peu comme l'enfant cadet d'une famille à qui l'on pardonne beaucoup et que l'on regarde avec une attention toute paternelle. Aujourd'hui, le Jura bernois n'est plus que le Jura bernois. Assez grand pour se battre tout seul. Sans coup de pouce. La désillusion est grande. La partie francophone du canton de Berne aurait-elle trop aveuglément fait confiance à la grande Berne? On peut dire en tout cas que plus de prévoyance aurait pu éviter ce qui vient d'arriver. Les deux sièges romands, tout le monde le sait, n'avaient rien d'officiel. C'était un accord fixé selon le bon vouloir de ceux qui ont les rênes en main. Il ne fallait pas être bien futé pour savoir que le Jura bernois ne serait pas toujours chouchouté. D'autre part, si le décès du conseiller d'Etat romand Henri Sommer n'était pas prévisible, il aurait sans doute été plus prudent de savoir un peu plus à l'avance qui on prédestinait à cette éventuelle succession.

En laissant arriver les événements, les socialistes se sont soudain trouvés fort démunis. Tous les candidats auxquels ils avaient pensé, sans jamais leur demander, ont secoué la tête de gauche à droite. Imaginez le désarroi. Il fallait, il fallait absolument trouver quelqu'un. Or, les fortes personnalités, dans le Jura bernois comme dans n'importe quelle région de cette taille, ne courent pas les rues. Le préfet Fritz Hauri, de Moutier, n'était pas n'importe qui, il est vrai. A de nombreuses reprises, ses prises de position ont défrayé la chronique. Sous les applaudissements des uns et sous les huées des autres. Fritz Hauri était donc un homme connu. De plus, il ne cachait pas son attachement à Berne. Etait-ce suffisant pour en faire un candidat valable? Le congrès de samedi vient d'y répondre. On ne s'improvise pas politicien. Et même le fait que le candidat du Jura bernois ait apposé sa signature au bas d'une lettre fort mal vue n'a été qu'un prétexte à son échec. La même prise de position défendue par un autre homme, plus habile tacticien, aurait pu passer. Henri Sommer lui-même n'a pas toujours fait plaisir à son parti. A un niveau plus haut, Willy Ritschard s'est aussi permis quelques avis déplaisants du point de vue de l'idéologie socialiste. Alors?

Alors, c'est tout simple: pour occuper un siège au gouvernement bernois, il faut être rusé, malin et habile. Même si, comme le disait l'un des papables du Jura bernois qui n'a pas voulu être candidat, il n'est pas nécessaire d'être très intelligent... Fritz Hauri, lui, n'a pas su imposer sa personnalité. Ni humaine, ni politique. A Berne, comme à Saint-Imier précédemment, il s'est fort maladroitement défendu d'avoir eu le courage d'un avis propre sur la question du nucléaire. Au lieu de défendre sa position, il s'en est quasi-ment excusé et souvent très peu habilement. Au lieu de se présenter en puissant, il s'est présenté en victime. Qu'aurait-on fait, à Berne, d'un homme aussi peu convaincu de lui-même et de ses opinions?

Reste que le mal et fait. Bien sûr, René Baertschi, qui lui, sait dire les mots justes au bon moment, a assuré qu'il tiendrait compte des minorités du Laufonnais et du Jura bernois. Bien sûr, pour le parti cantonal, mieux vaut un véritable porte-parole du parti qu'un homme de paille. Mais, peut-être pour la première fois, l'intérêt du canton n'est pas celui du Jura bernois. Pour la première fois, et sans doute pas pour la dernière. Le Jura bernois, s'il a compris la leçon, devra dorénavant prendre d'autres armes.

Cécile DIEZI

● Lire aussi l'article sur le congrès de Berne ci-contre.

Votations fédérales des 22 et 23 septembre

Canton de Neuchâtel

Deux fois OUI mais à une très faible majorité

● RÉSULTATS ET COMMENTAIRES EN PAGE 20

Jura bernois

Un double OUI mais sans enthousiasme

● RÉSULTATS ET COMMENTAIRES EN PAGE 23

Canton du Jura

Deux OUI nets

● RÉSULTATS ET COMMENTAIRES EN PAGE 25

Congrès du Parti socialiste bernois à Berne Pas de Romand à la succession d'Henri Sommer



M. René Baertschi. (Keystone)

Samedi matin à Berne, le Parti socialiste bernois s'est réuni en congrès afin de désigner, entre autres, le candidat officiel à la succession de feu Henri Sommer, de Saint-Imier, au Conseil exécutif. Pour les romands du canton, l'enjeu était de taille. Il s'agissait de sauver à tout prix le siège romand socialiste. Or, avec la candidature de Fritz Hauri, présenté par le Parti socialiste du Jura bernois (PSJB), la cause a été perdue.

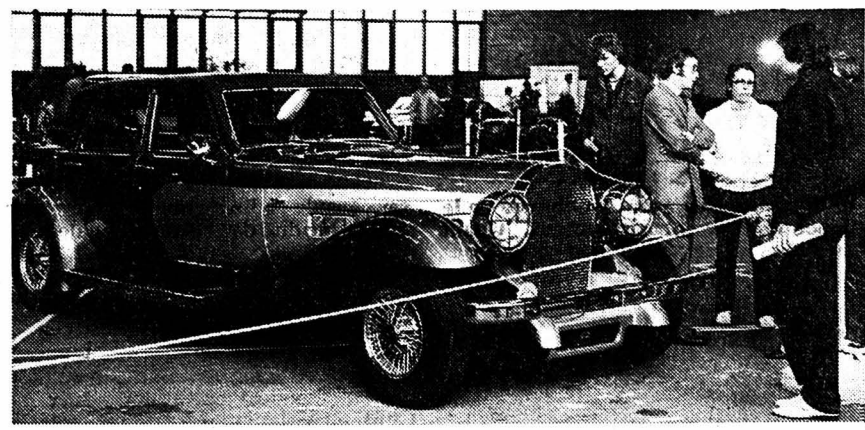
Fritz Hauri, s'il est un bon fonctionnaire - peut-être parfois même un trop bon fonctionnaire - n'a pas l'envergure du politicien. Le Parti socialiste cantonal voulait lui d'une forte personnalité politique et a misé sur la sécurité en choisissant l'ancien président du Grand Conseil, l'Oberlandais René Baertschi.

Fritz Hauri avait été le premier candidat à être présenté au Parti socialiste bernois pour remplacer le romand Henri

Sommer. Il avait un peu été désigné par le Parti socialiste du Jura bernois (PSJB) faute de meilleur candidat. En effet, plusieurs personnalités, dont Francis Loetscher, André Ory et Hermann Fehr le Biennois avaient tout de suite dit non. Mais comme on n'allait pas laisser filer comme ça le siège romand au gouvernement, on s'était tourné vers le préfet de Moutier, Fritz Hauri, ancien député, âgé de 56 ans.

C. D.
 ► Page 23

Au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds Voitures de rêve à la mode rétro



La Panther, tous chromes dehors et silhouette élancée. (Photo Gladieux)

A l'occasion du 90e anniversaire du FC La Chaux-de-Fonds, dont vous aurez pu lire les considérants sportifs dans nos pages de sports, avait lieu une très sympathique exposition de voitures et motos anciennes au Pavillon des Sports, jouxtant le terrain de La Charrière. C'est tout le reste en ce lieu que l'apéritif officiel des festivités a été servi en présence de nombreuses personnalités invitées qui ont pu à loisir découvrir les merveilles mécaniques réunies par l'Automobile-Club de Suisse, section des Montagnes neuchâtelaises. (ms)

JCP
 ● LIRE EN PAGE 17

La Société d'agriculture du Locle a 100 ans Exposition des plus beaux sujets du cheptel régional

Plus d'un millier de personnes se sont associées samedi à la manifestation commémorative marquant le centième anniversaire de la Société d'agriculture du district du Locle.

Celle-ci débuta le matin déjà par un grand marché de légumes, pains paysans, produits maisons de la ferme et autres confiseries proposées avec le sourire par les dames paysannes de tous les groupements du districts.

Une impressionnante avalanche de légumes frais avait été disposée sur un char à pont à l'intérieur du manège. De quoi faire le bonheur de nombreux acheteurs venus aussi bien de la ville que des campagnes environnantes.

La fête s'est poursuivie l'après-midi par une présentation de bétail (chevaux et vaches laitières) alors qu'aux alentours du manège les organisateurs avaient monté une intéressante exposition de menu bétail et de matériel agricole d'hier et d'aujourd'hui.

Malheureusement la partie organisée à l'extérieur, et tout spécialement la présentation du bétail, a souffert de conditions atmosphériques détestables. Tant la pluie à la limite de la neige, soufflant en rafales violentes, s'est conjuguée

avec une température quasiment hivernale.

Il n'empêche que le bilan de cette fête qui s'est poursuivie le soir par un bal commémoratif est globalement positif et qu'elle fut un succès.

JCP
 ► Page 19

billet

Moi y en a marre, moi y comprends plus rien.

Comme une célèbre artiste, j'ai deux amours: la vigne et quelque chose qui ne vous regarde pas.

Hélas, ma première passion commence à fondre sérieusement, uniquement par incompréhension.

Alors que la vigne rend joyeux les gens qui boivent ses produits, elle n'apporte qu'ennuis, soucis et larmes à ses propriétaires et à tous ceux qui la travaillent ou en vivent.

Et ceci depuis plusieurs années. Elle a souffert tout d'abord d'une «flemmingite» aiguë, elle a refusé de mettre au monde de beaux enfants, grappes nombreuses et bienournies. Il y avait vraiment de quoi pleurer.

Nous avions alors passé un sérieux savon à tous les ceps - et il y en a, faites-moi confiance! des nuits entières ont été consacrées à cette distribution de sermons.

Qui ont porté leurs fruits, c'est le cas de le dire. Du raisin à faire plier les branches, à

remplir les tonneaux. Et ceci à trois reprises.

La vigne s'attendait à des félicitations: elle n'a recueilli que des reproches pour avoir été trop prolifique. Lors d'une dernière visite, les ceps ne nous ont pas caché une mine méprisante, les feuilles nous ont tourné le dos.

La vigne ne comprend plus rien: on lui sulfate des reproches quand elle ne fait rien, on lui en sulfate quand elle travaille.

Et elle, qui fut un de nos amours, nous rente, elle ne comprend pas notre silence.

Mais que lui dire? Avouer que nous aussi nous y perdons notre latin et notre raisin? Cela ne servirait à rien.

Moi y en a marre, tellement moi y en a marre, que cela me coupe la soif!

RWS



Q

quidam

Cette charmante jeune fille âgée de 13 ans vient de réussir un brillant exploit: celui de décrocher le premier prix d'un concours de dessin organisé par «Amade-Suisse», l'Association mondiale des amis de l'enfance.

La jeune Anne-Sylvie Rod, habitant Le Côté, est une élève de La Fontenelle de Cernier, en 3e classique. Elle reçut le prix de 10.000 pesetas pour son dessin très évocateur, représentant une colombe tirant une chaîne d'enfants se tenant par la main.

Elle n'excelle pas seulement en dessin, mais elle est aussi très sportive. Elle pratique le ski, adore marcher en pleine nature, elle aime également nager et tout spécialement faire de l'équitation et participe déjà à des concours avec son cheval «Sheitan» qu'elle bichonne. La jeune Anne-Sylvie souhaite devenir médecin comme son père. (m)

B

bonne nouvelle

Après «Fou, Frais, Gai» en 1981, «Sérieux s'abstenir» l'an dernier, la Fête de la Montre et 29e Braderie de La Chaux-de-Fonds se déroulera l'an prochain au début du mois de septembre sur le thème «De toutes les couleurs». La Sagne sera l'invitée d'honneur de cette grande manifestation qui commencera le vendredi 31 août pour se terminer dimanche soir, 2 septembre 1985. (imp)

S

sommaire

AUX BRENETS. - La Bulle gonflée pour trois semaines.

PAGE 19

PRO JURA AUX BREULEUX. - Pas de «pingrerie».

PAGE 25

Rhumatisme • Sciatique
 Arthrite • Lumbago
 Névralgies • Maux de tête
 Etats grippaux

Soulagement rapide par
 Dans toutes les pharmacies
 et drogueries



Votation cantonale
 neuchâteloise

**Microtechnique:
 OUI massif**

● LIRE EN PAGE 20

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Salle de Musique: 20 h. 15, Orchestre de chambre de Zurich.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musées fermés lundi.
Galerie Club 44: expo El-Roy, peintures, 18-20 h. 30.
Galerie L'Echoppe: aquarelles d'Ulrich Studer, 14-19 h.
La Plume: expo photos Georges Lièvre, après-midi.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque: 16-20 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing.
Le Scotch: Bar-dancing-attrac.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand (Doubs 107): me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.
Informations touristiques ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial, Rocher 1: ☎ 28 56 56.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: ☎ 26 72 76 et 23 10 95.
Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ☎ 23 01 68 ou (038) 33 53 95.
Crèche de l'Amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50.
Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A. Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
La Main-Tendue: ☎ No 143.
AVIVO: ☎ 31 51 90.
Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: ☎ 28 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.
Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 31 77 92.
Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Les Brenets

La Bulle: 20 h. 30, Faut-il mettre les assurances sociales en congé de maladie, conf. de Ph. Bois, prof.

Assoc. des sourds: Jardinière 23, dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie CPS: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits CPS: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CPS: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Léopold-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ☎ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42, ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques) ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: «Les Oeillets»: ☎ 26 51 50 ou ☎ 28 70 08.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Wildhaber, L.-Robert 7. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-20 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, jurid., conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
Chômage-info: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.
Assoc. défense chômeurs, Paix 71: ☎ 23 72 93.
Société protectrice des animaux: Daniel-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Contrôle des champignons: lu-ve, service d'hygiène, L.-Robert 36, 11-12 h., 17-18 h.

Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.

Cinéma

Corso: 20 h. 45, Indiana Jones et le temple maudit.
Eden: 20 h. 45, La femme publique; 18 h. 30, Bonnes à tout faire.
Plaza: 20 h. 45, Le mystère Silkwood.
Scala: 20 h. 45, Le bon roi Dagobert.

● communiqué

Expo 84 ou l'Art de bien vivre: l'art de bien vivre commence chez VAC Ameublement, rue des Crétets 130, qui présente un choix exceptionnel de meubles, tapis, rideaux, vidéo, TV, photos dans un cadre moderne et attrayant. Ouverture de mardi 25 à vendredi 28, 8 h. 30 - 12 h., 13 h. 30 - 22 h. et samedi 29 jusqu'à 19 h. sans interruption.



Qualité et compétence

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 211135

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau me et sa, 14-17 h.
Plateau libre: dès 22 h., Bonche, rock latino-américain.
Galerie du Pommier: expo Michel Brugger, peintre naïf.
Musées fermés lu.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Wildhaber, rue Orangerie. Ensuite ☎ 25 10 17.
Info diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, ☎ 24 11 52.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
Alcooliques anonymes: ☎ (038) 55 10 32, le soir.
La Main-Tendue: ☎ 143.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Indiana Jones et le temple maudit.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le bon roi Dagobert.
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Rusty James.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Le futur est femme.
Rex: 20 h. 45, Paris, Texas.
Studio: 15 h., 21 h., Dieu pardonne... moi pas.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

CONFÉRENCE de M. Philippe Bois sous la Bulle aux Brenets, à 20 h. 30

« Faut-il mettre les assurances sociales en congé maladie? »

Val-de-Ruz

Château Valangin: fermé.
Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.
Aide familiale: ☎ 53 10 03.
Main-Tendue: ☎ 143.
SOS Alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
Protection suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 15, Le Bounty.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier: collège primaire Longereuse, bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23.
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
Fleurier, Pro senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

Réception des avis urgents jusqu'à 20 heures

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. **Corgémont, Centre Village,** ☎ (032) 97 14 48. **Bévilard, rue Principale 43,** ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Salle de Rameaux: 19 h. 30, montage audio-visuel région Centre-Jura.
Bibliothèque municipale: (Ecole primaire), me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ No 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30-15 h., 18 h. 30-19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30-16 h., 18 h. 30-20 h. Privé, 13 h. 30-20 h.
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 29 08 ou 41 46 41.
Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
Administration district: ☎ 44 11 53.
Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeburger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ☎ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landeau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.
Moutier
Cinéma Rex: 20 h. 30, Local Hero.
Bureau renseignements Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
Sœur visitante: ☎ 93 14 88.

Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 17 70.

Bienne

CINÉMAS
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, HO!
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Summertime blue.
Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Jonathan Livingston le goéland.
Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Dead Zone.
Métro: 19 h. 50, Zombies unter Kannibalen; Black Tiger.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Les morfalous.
Rex: 15 h., 20 h. 15, Bellissimo; 17 h. 30, Le Pré.
Studio: 14 h., 16 h., 18 h. 25, 20 h. 30, Contre toute attente.

Canton du Jura

Service social des Franches-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Hôpital, maternité et service ambulance: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyer, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie: Fleury, ☎ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h., Carmen (F. Rosi).
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Le justicier de minuit.
Bibliothèque de la ville: Wicka 2: lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
Ludothèque: rue du Fer 4, ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
Piscine couverte: lu-ve, 9-21 h.; ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau de renseignements: ☎ 22 66 86.
Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Tilleul, ☎ 22 11 34.
Sœur visitante: ☎ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.
Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.
Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Quand tu seras débloqué... fais-moi signe!
Cinéma Colisée: 20 h. 30, L'addition.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Ludothèque: Tilleuls 2, me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 11 79.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, ☎ 66 27 27.
Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

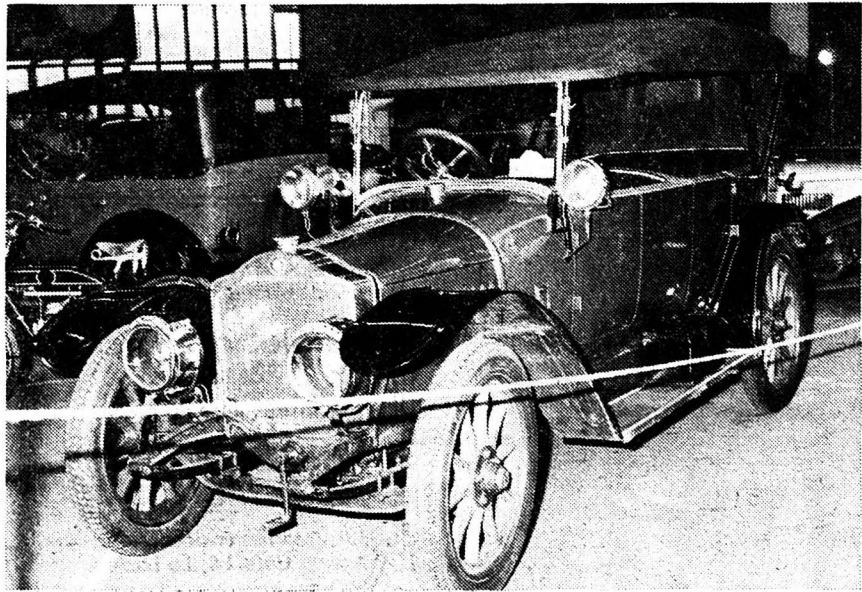
LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Exposition de l'ACS au Pavillon des Sports

Voitures et motos de rêve à la mode rétro

La grande fête du football qui s'est déroulée malgré les piètres conditions météorologiques sur le terrain de La Charrière était accompagnée de festivités annexes dans le cadre du nonantième anniversaire du FC La Chaux-de-Fonds. L'Automobile Club de Suisse, par sa section des Montagnes neuchâtoises, avait organisé une exposition de voitures et motos anciennes à l'intérieur du Pavillon des Sports jouxtant le stade de football ce qui a permis à de nombreux spectateurs de venir contempler les carrosseries et les chromes rutilants de la vingtaine de véhicules de tous âges réunis spécialement.



La De Dion-Bouton de 1912

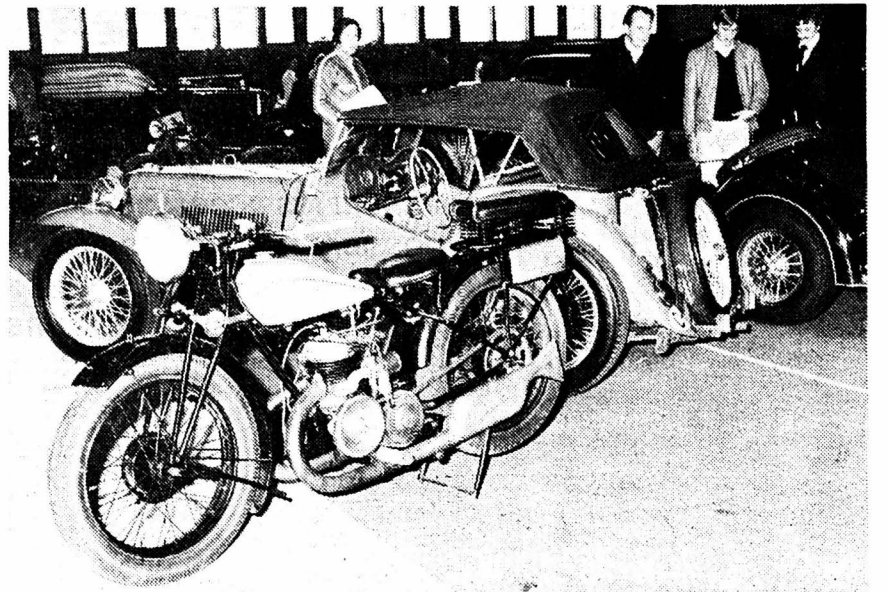
De la De Dion-Bouton de 1912 à la plus moderne Chevrolet Corvette de 1965, de nombreuses représentantes de grandes heures de l'histoire de l'automobile étaient rassemblées, véritables témoins de l'évolution technologique de la branche.

Des techniques différentes, l'évolution des carrosseries, des moteurs mais aussi des buts de l'automobile - du transport aux loisirs -; de dignes représentants qui auront tenté plus d'un collectionneur et

intéressé plus d'un visiteur. Car la voiture ou la moto dans son aspect de collection n'est plus du tout un vecteur de transports, mais c'est la rareté de l'objet qui en fait l'intérêt et partant son entretien et sa condition qui passe forcément par le souci du détail et la quasi obligation de trouver toutes les pièces d'origines ou de les fabriquer exactement. Les connaisseurs ne s'y trompent guère et ce n'est pas forcément la voiture la plus rutilante qui présente le

plus grand intérêt ni la plus ancienne, mais celle qui a su conserver le cachet et la finition originale.

Relevons que dans le cadre de l'exposition a eu lieu la partie officielle de l'anniversaire du FC et qu'à cette occasion les nombreuses personnalités invitées ont pu goûter aux charmes du rétro. Pour l'anecdote nous avons même vu le président d'honneur du TCS, le conseiller fédéral Pierre Aubert, le directeur de l'office local du TCS, M. André Frasse, et d'autres membres du comité de ce grand club d'automobilistes, lever leurs verres aux couleurs de leur rival l'ACS. M.S.



La moto avait aussi sa place dans cette rétrospective (photos Gladieux)

Salle de musique: Carmen «désopérisée»

Isabelle Courvoisier, mezzo soprano, Ian Christopher, ténor, Charles Ossola, baryton-basse, Nicole Venzin, soprano, la Chorale Faller, l'Orchestre symphonique du Rhin sous la direction de John Mortimer, se sont partagé la distribution de «Carmen» hier à la Salle de musique.

La salle était comble pour entendre cette oeuvre très populaire et une partie du public était venue d'ailleurs.

L'exécution, chaleureuse, spontanée, laisse dans les mémoires le souvenir d'une réussite.

Il fallait y penser! Carmen, l'opéra sans doute le plus érotique, en version de concert? Comment cete tragédie, sans le support de la mise en scène, du décor, passerait-elle la rampe? Le spectateur se sentirait-il concerné?

Certes, la version de concert n'impose aucune image. Par contre le livret, en français, d'après Mérimée, libère une quantité d'images variées, c'est pourquoi, de façon très mystérieuse, l'oeuvre s'adapte au concert et la relation entre le chanteur et l'auditeur se réalise de manière réelle.

Le chef-d'oeuvre de Bizet est musicalement très riche, dramatiquement très fort, la musique vit de façon autonome. On découvre l'ampleur des chœurs, leur variété à conter les événements, on est interpellé par les airs, les solos. La version de concert, inattendue, permet une concentration sur la musique, et permet au spectateur de se rapprocher de tout ce qu'il y a derrière le jeu de l'acteur.

Il faut dire que les interprètes, avec eux quelques élèves des classes de chant du Conservatoire, Fanny Gsteiger, Rachel Flühmann, Paul-A. Leibundgut, Frédéric Gindraux, Erich Bieri, ont contrôlé la moindre virgule, le moindre soupir afin de reproduire ce qui est tellement fascinant au théâtre, ce rapport du drame avec la voix.

Isabelle Courvoisier fut une Carmen très convaincante avec une voix riche de mezzo. Nicole Venzin incarne une

Micaela vaillante, avec des éclats dont l'ampleur fut une révélation, hier, et qui surent se transformer en subtils pianissimi. Ian Christopher restitua la dimension dramatique du rôle, Charles Ossola mit en valeur ses qualités vocales et d'acteur.

La Chorale Faller, quant à elle, a fourni un effort considérable. L'ensemble a voulu entamer l'ère nouvelle, sous la direction de John Mortimer, avec une production d'un genre différent.

L'Orchestre symphonique du Rhin (Mulhouse) fut captivant à découvrir, à

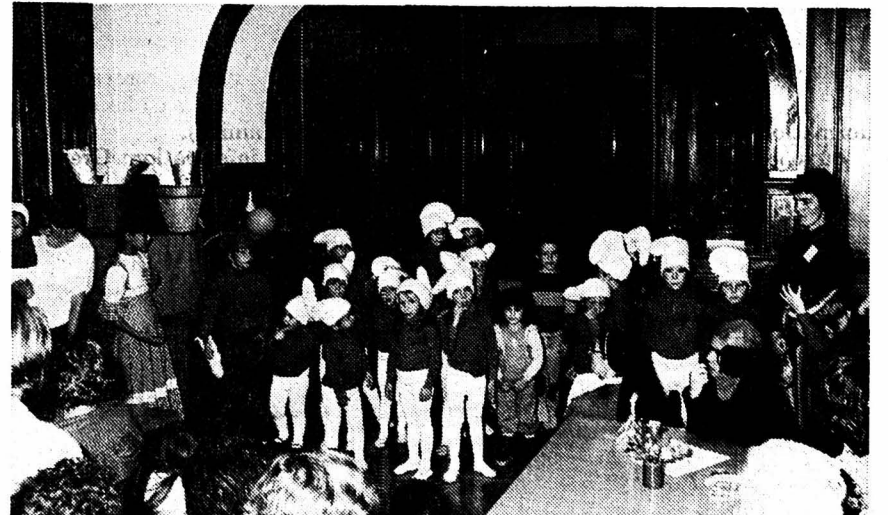
entendre, excellents souffleurs. Pour être parfait, il lui a manqué la qualité d'aptitude à évoluer dans la douceur subtile des clairs obscurs.

Tout le poids de l'exécution reposait sur John Mortimer à la tête de l'ensemble et peut-être à l'origine du projet. Sa direction était équilibrée, mesurée, il obtint toujours une bonne coordination entre «la fosse» et «le plateau». L'exécution qu'il vient de donner a prouvé que Carmen est une oeuvre multiforme comme il en existe peu.

D. de C.

Anniversaire du Foyer Jeanne Antide

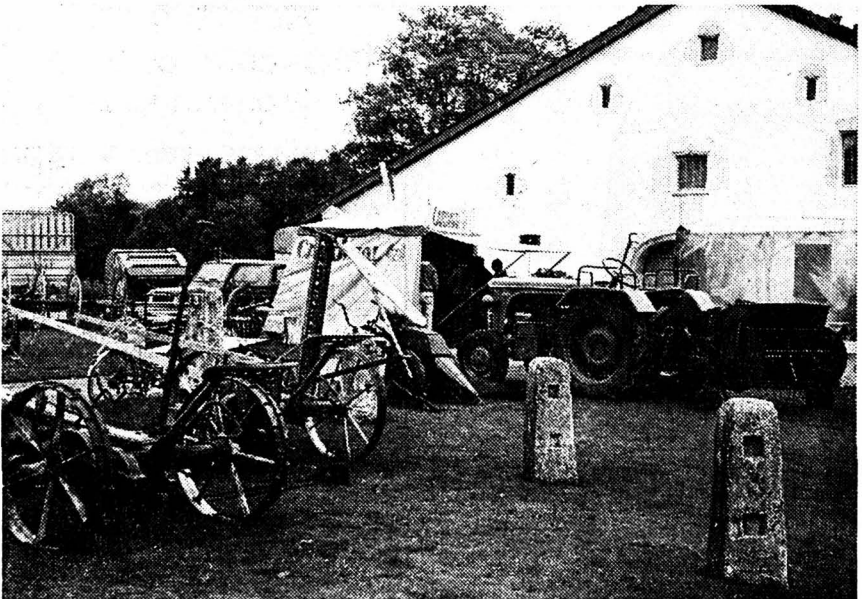
Un chaleureux accueil juvénile



Le Foyer Jeanne Antide accueillant des enfants entre deux et dix ans dont les parents ont des difficultés était vendredi passé son 30e anniversaire dans ses locaux ouverts pour la circonstance aux parents, amis et public en général afin de mieux faire connaître cette institution reconnue par l'Etat qui rend des services considérables aux jeunes pensionnaires en s'occupant de la surveillance des devoirs, pour ceux en âge de scolarité, et de nombreuses activités récréatives pour tout le monde afin de suppléer à l'absence des parents dans un cadre familial où l'on ne peut pas toujours consacrer assez de temps à leur éducation. L'opération portes ouvertes a connu un beau succès et les jeunes pensionnaires s'en sont donné à coeur joie pour divertir leur public d'un jour. (Imp-photo Gladieux)

30 ans du Groupe d'animation rurale

Sous la pluie... mais un succès



De nombreux témoins de l'industrialisation de l'agriculture étaient exposés au Musée Paysan. (Photos Gladieux)

Pour marquer son trentième anniversaire, le Groupement d'animation rurale avait mis sur pied, samedi et dimanche, dans le cadre du Musée Paysan, une exposition originale qui retraçait plus particulièrement l'agriculture dans notre région, du début du siècle à nos jours. Une présentation «rétro» de vieilles

machines de récolte de fenaison et, sous une tente, des photos et documents de la vieille campagne des Montagnes neuchâtoises et de ses habitants, en passant, en photos toujours, par les débuts de l'insémination artificielle.

Mais ce fut encore la démonstration de distribution de la gentiane qui attira les curieux. Et pour cause, il n'est pas courant de voir un alambic en pleine activité. Mais grâce à un propriétaire d'alambic de campagne et grâce aussi à un distillateur reconnu, la gentiane a coulé pour une fois en public, en respectant les consignes tout exprès données pour l'occasion par la Régie fédérale des alcools.

Une belle exposition, un succès malgré la pluie qui était aussi sur l'esplanade du Musée Paysan. (rd)

PUBLICITÉ
GRANDE VENTE SPÉCIALE DE PIPES

Fr. 39.- cédées **Fr. 15.-**

Manzoni

Charrière 12 - Tél. (039) 28.67.75



La démonstration de distillation de la gentiane a attiré nombre de curieux

cela va se passer

Troc amical ouvert à tous

Un grand troc amical ouvert à toute la population aura lieu mercredi 26 septembre de 9 h. à 11 h, et de 16 h. à 18 h. à la Salle de paroisse, rue de la Paix 124, où seront réceptionnés à ces heures tous les vêtements d'hiver et de sports, propres et en bon état, pour enfants et adolescents ainsi que les chaussures, skis, patins, luges et jouets.

Samedi 29 septembre aura lieu le troc proprement dit pour les porteurs de bons et cela entre 8 h. et 10 h. La vente pour les non porteurs de bons commencera à 10 h. et se terminera à 13 h.

Lundi 1er octobre le solde sera vendu de 14 h. à 16 h. et le solde des objets invendus pourra être retiré de 18 h. à 19 h. ainsi que le remboursement des bons. (comm)

Concert d'automne de l'Union des musiques

Mardi 25 septembre, à 20 h. à la Salle de musique aura lieu le traditionnel concert d'automne de l'Union des musiques avec la participation de l'Union chorale, sous la direction de Jean-Rudolf Grossenbacher, de la Musique des Cadets, sous la direction de Louis-Albert Brunner, et de la Fanfare de la Croix-Bleue, dirigée par Claude-Alain Fahmy. L'entrée à ce grand concert est libre. (comm)

Club des loisirs de La Chaux-de-Fonds Tout sur le programme d'automne

Le Club des loisirs local qui compte actuellement 700 membres propose comme à l'accoutumée un programme fait de conférences et d'exposés avec projections de films ou diapositives ainsi que de séances de cinéma, en plus des sorties et fêtes récréatives. Mais il y a aussi lieu de rappeler que de nombreuses animations existent en permanence et qu'il y a encore de la place dans les rangs de la société pour de «jeunes vieux» qui auraient ainsi une occasion supplémentaire d'agrémenter agréablement et utilement leurs loisirs.

Ainsi parmi ces activités existe la possibilité d'accomplir des promenades tous les vendredis (dont notre journal dans son mémento du jeudi communique l'itinéraire); de pratiquer la musique, le chant choral ou la gymnastique du 3e âge.

Quant au programme d'activité automnal proprement dit, il a débuté jeudi passé par la course d'automne dans la région de la Côte-aux-Fées, il se déroulera de la façon suivante:

Samedi 6 octobre, et non pas le 29 septembre en raison du voyage à Winterthur, la «Musique des Cadets» ouvrira la saison en fanfare; jeudi 11 octobre, il sera présenté à la Maison du Peuple «Voyage au Togo», une causerie agrémente de diapositives par M. Florian Reist. Jeudi 25 octobre, le conseiller d'Etat André Brandt chef du Département des Travaux publics présentera le

projet du tunnel sous la Vue-des-Alpes. Jeudi 8 novembre, aura lieu une séance de cinéma avec «l'Africain» un long métrage où Philippe Noiret et Catherine Deneuve tiennent la vedette. Jeudi 22 novembre M. Eric Santschy présentera un film d'archives sur l'histoire et l'organisation de La Braderie. Jeudi 6 décembre se déroulera la traditionnelle fête de Noël.

Mentionnons que toutes ces activités sont accessibles aux membres pour la somme unique de cinq francs de cotisation annuelle. On peut facilement adhérer au Club des loisirs en assistant à une ou l'autre des séances. (ms)

● Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au président, M. Charles-André Perret, tél. 26.54.44.

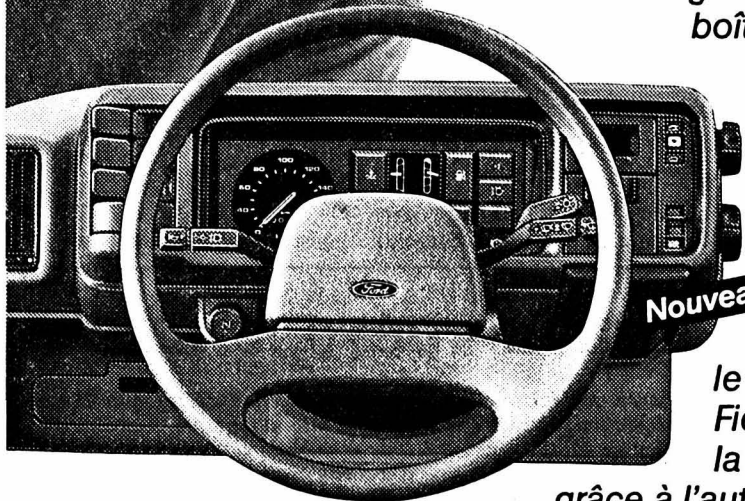
Déplacement inconsidéré

Samedi à 11 h. 50, M. R. D. du Locle circulait sur la voie centrale de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est. Peu avant la signalisation lumineuse du Grand pont, dans une file de voitures, il s'est brusquement déplacé sur la voie de gauche. Au cours de cette manœuvre, il entra en collision avec une voiture conduite par M. A. J. de La Chaux-de-Fonds qui circulait normalement sur la voie de gauche en direction du centre ville. Dégâts matériels.



«Quelle fête avec la Fiesta!»

Ma Fiesta? Une petite gourmande et une grande frugale!
 Gourmandise: son coffre engloutit gaîment les accessoires les plus encombrants grâce aux dossiers rabattables par segments (1/3, 2/3 ou entièrement). Frugalité: son moteur de 1,1 l monte joyeusement en régime mais reste sagement sobre, grâce à la boîte à 5 vitesses de série.



Nouveau cockpit.

Le cockpit, c'est le résumé du style Fiesta: la fête sur toute la ligne - entre autres

grâce à l'autoradio OUC avec système ARI et touches de présélection. Et pour que la fête dure plus longtemps, ma Fiesta bénéficie d'une garantie de 6 ans contre la corrosion perforante. Tout cela pour 11 990 francs seulement!

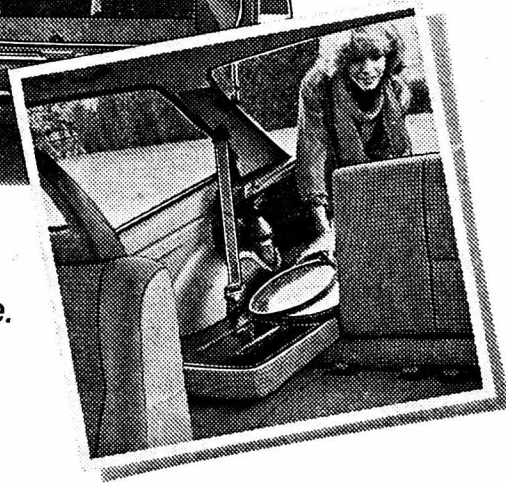
La Ford Fiesta existe en versions Special fr. 10 750.-, en S et Ghia. Très sobre Diesel en option sur les Fiesta Special et L.

Ford. Votre partenaire pour un contrat de leasing. Financement avantageux par Ford Crédit S.A.



Nouveau:

dossiers arrière rabattables par segments.



Ford Fiesta L
 Moteur à essence de 1,1 39 kW/53 ch ou Diesel de 1,6 40 kW/54 ch. Traction avant. Boîte à 5 vitesses de série. Radio OUC avec système ARI.



Nouveau. Ford Fiesta. Sobre, séduisante, superchouette.



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92
 Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01
 Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31
 Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Méria SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, Châtillon 24.

GARAGE DES 3 ROIS SA

Enchères publiques à la halle

La Direction de police de la ville de La Chaux-de-Fonds fera vendre par voie d'enchères publiques, à la Halle aux enchères, le **vendredi 28 septembre 1984, dès 14 h.**, les objets perdus et non réclamés, tels que:

effets vestimentaires, horlogerie, bijouterie, porte-monnaie, parapluies et quantités d'autres objets dont le détail est supprimé.

Vente au comptant.

Le greffier du tribunal
 Jean-Claude Hess

LE LOCLE

Gobelins
 à broder
le plus grand choix
 de la région!
 Entrée libre au magasin

E. Matthey
 tapissier-décorateur
 Côte 14, Le Locle

A louer appartement 3 pièces

Loyer Fr. 270.-, à partir du 1er novembre.

France 15
 Le Locle
 ☎ (039) 31 71 30
 91-62313

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients VOUS oublieront

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS

Jean-Claude GUINAND
 ☎ 039/31 80 79

A louer pour date à convenir: Le Locle, rue des Primevères 18

Appartements

de 4 1/2 pièces, tout confort. Loyer mensuel: Fr. 730.- et 750.- + charges.

S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15 87-561

LOTOrganisateur AdMo

moulages matières plastiques

moulages matières plastiques, Joux-Pélichet 3, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 87 88

vous propose:

Synthétiques - Sympathiques
 Economiques - Bénéfiques ??

Ses cache-verres Bletztes

A réception de vos références nous vous enverrons nos **échantillons et tarifs**

28-31324

TOM and JERRY

44-6824

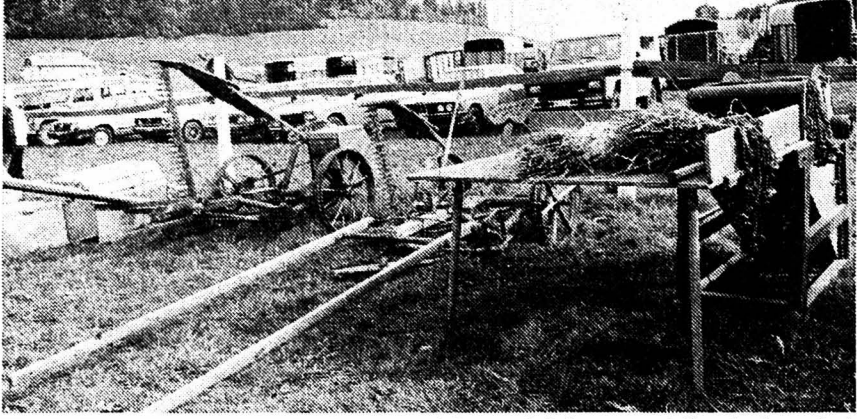
LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

La Société d'agriculture du district du Locle a 100 ans

Exposition des plus beaux sujets du cheptel régional



Une intéressante exposition de vieux matériel rappelait le temps où l'agriculture était encore surtout une affaire de bras et de chevaux.

Page 15

A l'heure de l'apéritif et après le repas auquel prirent part environ 850 personnes la fanfare de La Chaux-du-Milieu s'est produite à plusieurs reprises en interprétant notamment: «le Ranz des vaches» chanté par un musicien.

Lors de la partie officielle le président de la société, Jacques-André Schwab, a salué le public et les amis de la société qui avaient tenu à s'associer nombreux à cette fête.

«Une société telle que la nôtre ne peut vivre en vase clos a-t-il dit, c'est pourquoi nous avons tout d'abord voulu associer nos amis les consommateurs en leur offrant les produits de notre terre et de notre savoir-faire paysan».

Il engagea les agriculteurs de montagne, souvent quelque peu déshérités à garder la foi et à poursuivre la voie dans laquelle ils se sont engagés.

LA VALEUR DU TRAVAIL MANUEL

Il rappela que la société s'applique à défendre au mieux les intérêts des agriculteurs, vis-à-vis des problèmes relatifs à l'agriculture, qui reviennent de manière cyclique.

Il eut aussi d'aimables paroles à l'égard des responsables des syndicats d'élevage qui ont accepté de présenter les plus beaux spécimens de leur cheptel et de ceux qui ont exposé du menu bétail. Il remercia aussi les agriculteurs qui ont amené le vénérable matériel agricole qui faisait figure de véritables antiquités, car a dit M. Schwab, «ceci nous permet de

faire revivre le temps passé et remet en valeur le travail manuel.»

Il salua encore la présence du conseiller d'Etat Jacques Béguin, du président et du directeur de la Chambre neuchâteloise cantonale d'agriculture, respectivement MM. Roger Ummel et Walter Wilener, des présidents des sociétés d'agriculture des districts, du vétérinaire cantonal, M. Du Pasquier, du président de la commune de La Chaux-de-Fonds, Jean Simon-Vermot. Il eut un mot particulier à l'égard de l'auteur de la plaquette du 100e anniversaire, M. Claude Simon-Vermot, président d'honneur à qui il remit un souvenir.

PRUDENCE ET PRISE DE CONSCIENCE

A son tour Roger Ummel adressa ses félicitations aux organisateurs de la manifestation et rappela que la société du Locle, après celles de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz et de Boudry, était la quatrième à passer le cap du centième anniversaire.

Faisant allusion à ce qu'il appela l'âge d'or de ce 20e siècle, entre les années 1950 et 1980, M. Ummel releva que divers indices, comme l'épuisement des réserves naturelles, devaient inciter à la prudence et à une prise de conscience.

Il évoqua à ce propos les réserves d'eau ou le phénomène du dépérissement des forêts. «Il nous faut trouver un équilibre entre nos consommations et les possibilités d'absorption de la nature». Il forma encore ses vœux pour l'avenir de la société et souhaita à chaque agricul-

teur un avenir prospère placé sous le signe d'une solidarité omniprésente.

Dans son allocution le conseiller d'Etat Jacques Béguin eut d'abord une pensée à l'égard des membres fondateurs de la société ainsi qu'à tous ceux qui ont dirigé et défendu la société durant un siècle.

Il rappela que celle-ci joue un rôle déterminant pour l'agriculture de la région et que chaque membre a une responsabilité vis-à-vis d'elle. Il forma ses meilleurs vœux et félicita les agriculteurs de l'importance économique qu'ils jouent dans la région.

PAS LE TEMPS À METTRE UNE VACHE DEHORS

Sous une pluie battante on passa à la présentation du bétail. Chaque syndicat, soit six dans le district du Locle, avaient sélectionné sept bêtes. Ceci pour les syndicats d'élevage bovins tachetés rouges. Primipares, vaches avec plusieurs lactations et génisses furent présentées au public à une cadence assez accélérée en raison du temps.

Les commentaires étaient apportés par Charles-Henri Choffet. Ce fut ensuite la présentation des plus beaux sujets des deux syndicats d'élevage bovins race tachetée noire et blanche du district. Trois bêtes présentées par la Fédération des sélectionneurs de bétail bovin (FSBB) furent aussi commentées. Toujours dans le gros bétail M. Gilbert Robert se chargea pour sa part de commenter quelques sujets du Syndicat chevalin neuchâtelois demi-sang et quatre juments suitées de la race Franche-Montagne. Chacun s'empressait, après les voltes, de recharger son bétail pour l'emmener car le temps ne se prêtait en effet pas à mettre une vache ou un cheval dehors.

Et c'est en musique, par un bal auquel plusieurs centaines de personnes prirent part que s'est terminée cette fête-anniversaire.

JCP

Tir commémoratif du Locle 1984

Dernier acte avec la remise des prix

Dernier acte samedi du Tir commémoratif du Locle organisé durant deux week-ends, en août dernier et au début de ce mois par les trois sociétés de tir de la Mère-Commune. Ce dernier acte consistait en la proclamation des résultats et la remise des prix. Ce fut l'occasion pour le vice-président du comité d'organisation et président de la Commission financière de dresser un rapide bilan de cette importante manifestation de tir.



Une partie des lauréats récompensés samedi qui assistaient à la remise des prix. (Photo Impar-Perrin)

Rappelons que la somme exposée prévue était de 52.200 francs, la somme effective s'est élevée à 57.878 fr. Si au départ les organisateurs escomptaient la venue de quelque 800 tireurs, ils furent effectivement 703 à venir au Locle pour participer à ce tir qui marquait un double anniversaire: le 150e des Carabiniers du stand et le centenaire de La Défense. M. Zanchi explique que le tir loclois a été quelque peu victime des tir cantonaux organisés durant cette saison. Tout particulièrement de celui du Jura. Néanmoins la participation est considérée comme un succès.

TRIPLE RÉUSSITE

Tout comme on peut parler de réussite sur trois autres plans: ceux des performances, de l'organisation et du résultat.

financier. Ce dernier point constituait en effet un sujet d'inquiétude, mais le plan financier quoique pas encore totalement bouclé se présente sous un jour favorable.

En ce qui concerne les performances, il faut relever que le 71 pour cent des tireurs, soit exactement 500, ont obtenu la distinction ou la carte de couronne.

Enfin, sur le plan de l'organisation tout s'est fort bien déroulé puisqu'aucun incident ni accident n'a dû être constaté.

QUELQUE 28.000 CARTOUCHES

Malgré la réputation du stand de tir du Locle jugé difficile, les 703 tireurs représentaient 32 sections et 250 fins guidons ont par ailleurs pris part au tir de groupes. De sorte qu'on a enregistré la participation de 50 groupes.

Lors de ces deux week-ends marqués par des conditions météorologiques inégales, les tireurs ont grillé au Locle 27.900 cartouches, ce qui représente environ une moyenne de 40 par concurrent. Les organisateurs ont aussi enregistré 1875 passes d'exercice. Ce qui confirme bien que le stand du Locle est jugé comme difficile.

M. Zanchi s'est encore montré heureux de la collaboration et de l'union des trois sociétés de tir du Locle, puisque celle de tir au pistolet avait aussi mis sur pied un concours. Quant aux résultats dont l'essentiel paraîtra dans nos pages sportives ils ont été proclamés par MM. Marcel Berner, Marc Marmy et Michel Boichat, alors que la cérémonie a été agrémentée par un quatuor d'instruments à cuivre formé de quatre jeunes Loclois, MM. Claude Olivier Gertsch, Erard, Garcia et Pavillon. (jcp)



Tous les syndicats du district avaient tenu à présenter les meilleures bêtes des troupeaux de la région. (photos Impar-Perrin)

Congrès mondial des villes jumelées

Deux Loclois y seront conférenciers

C'est aujourd'hui lundi que s'ouvrira à Montréal le congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) citées-unies. Parmi les 2000 délégués représentant 352 villes et 65 pays, une quinzaine de Suisses. Dont MM. Rémy Cosandey, conseiller général et Francis Jaquet, conseiller communal au Locle. Ils présenteront une conférence intitulée: «Pas d'autonomie financière sans autonomie politique: le modèle d'une ville de 12.000 habitants, Le Locle». Autre conférence d'un Neuchâtelois, celle de M. Jean-Luc Virgilio, député au Grand Conseil qui abordera le

thème du «sport dans la cité». Joignant les paroles aux actes M. Virgilio a annoncé sa participation, avec 12.000 autres coureurs, au marathon international de Montréal. Cette initiative a été relevée et appréciée par la presse locale.

Quant à M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien mais qui participe à ce congrès en tant que président du Conseil communal de Delémont, il abordera un sujet politique: «Les minorités linguistiques au sein de la Confédération helvétique».

(comm/jcp)

Inaugurée samedi

La Bulle est gonflée pour trois semaines aux Brenets

Depuis samedi et pour trois semaines, la Bulle, soit le Forum économique et culturel des régions, s'est installée aux Brenets. Dans le haut de la localité, juste au-dessus de la gare. Ce sera pour cette saison le seul passage de cette tente gonflable dans les Montagnes neuchâteloises.

C'est en fanfare, grâce à la participation des musiciens de la société des Brenets que s'est inaugurée la Bulle. En présence de nombreux représentants des autorités exécutives des communes de la région Centre-Jura, c'est à cette association que fut consacrée la première partie de cette journée inaugurale. La seconde fut récréative puisqu'elle se composa d'une grillade.

Après les remerciements d'usage apportés par un des animateurs-responsables de la Bulle, Jacques de Montmolin, les participants purent découvrir le montage audio-visuel réalisé par l'architecte-urbaniste chaux-de-fonnier Pierre Estoppey, consacré à la région Centre-Jura. Cette projection fut suivie d'un débat. A son issue le président de commune des Brenets, M. Gilbert Dehon adressa quelques mots à l'assemblée et dit son plaisir de voir la Bulle aux Brenets.

La partie récréative composée d'une grillade fut musicalement agrémentée par l'Union chorale de Saint-Imier et l'accordéoniste loclois Gilbert Schwab.

C'est également lors de cette cérémonie d'ouverture que le président de l'Association Centre-Jura, Jean-Pierre Tritten, par ailleurs président de la ville du Locle rappela les principes de base qui animent cette association.

Elle applique des dispositions légales puisqu'elle intervient auprès des communes à travers la loi sur les investissements dans les régions de montagne dit-il. La loi est un instrument de travail qui permet de réaliser des buts poursuivis-il avant de mettre en évidence la mission complémentaire qui lie l'Association Centre-Jura et la Bulle. A ce propos il se pencha sur l'importance des relations humaines qui doivent être vécues plutôt qu'imposées.

NE SOYONS PAS TROP MODESTES

Et justement dit-il, le Forum économique et culturel permet aux régions de se rencontrer et de communiquer, elles apprennent à se connaître et découvrent la solidarité.

Pour le président de Centre-Jura, il est précisément indispensable de tous tirer à la même corde pour sortir notre petit

coin de pays de la situation économique actuelle. Pour cette association comprenant 19 communes bernoises et neuchâteloises qui doivent toutes conserver leur identité propre, la région LIM doit faire valoir les atouts de chaque collectivité publique. Elle doit les réunir pour les mettre en exergue à l'extérieur de nos frontières pour que la région parvienne à relever le défi qui lui est actuellement lancé.

Pour vaincre l'adversité M. Tritten fait confiance à la ténacité des habitants des trois districts concernés et regrette que nous n'ayons qu'un défaut: celui d'être trop modeste.

Rien ne sert de nous lamenter a-t-il conclu. Employons-nous à présenter constamment nos richesses régionales et nos réelles possibilités. Soyons solidaires et unis. (jcp)

PUBLICITÉ COMMUNE DES PONTS-DE-MARTEL

La prochaine foire
aura lieu le mardi
25 septembre 1984

Au Tribunal de police

Peine ferme pour un récidiviste

Cinq affaires étaient jugées jeudi par le Tribunal de police du district du Locle présidé par M. Jean-Louis Duvanel assisté de Mme Simone Chapatte, fonctionnant comme greffier.

C. M. était prévenu de vol et dommages à la propriété. Il avait en effet fracturé des compteurs de machine à laver dans des immeubles. Récidiviste, C. M. avait déjà été condamné une première fois avec sursis en octobre 1981. C'est pourquoi le tribunal l'a condamné à une peine ferme soit 45 jours d'emprisonnement, moins 31 jours de détention préventive. Par ailleurs, le président a révoqué le sursis accordé le 15 octobre 1981 au prévenu et a ordonné la mise à exécution du solde de la peine, soit 19 jours. Il a ordonné l'arrestation immédiate de C. M.

qui devra de surcroît supporter les frais de la cause, soit 775 francs.

Deux affaires d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants étaient également inscrites à l'ordre du jour de cette audience. C'est ainsi que M. T. et C. R. ont été condamnés chacun à 60 francs d'amende et 60 francs de frais. Le tribunal a également ordonné la confiscation et la destruction de la drogue saisie.

Enfin, deux prévenus comparaissaient pour infraction à la législation routière. M. H. a écopé de 30 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 600 francs d'amende et 300 francs de frais. Le second C. K. a été condamné à 10 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et à 100 francs de frais. Le président a renoncé à révoquer un sursis accordé antérieurement à C. K. mais lui a donné un avertissement. (cm)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Deux fois oui aux initiatives socialistes mais à une très faible majorité

Comme en février 1979, le peuple neuchâtelois a dit oui à l'initiative «Pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques» qui visait à interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires et le remplacement des cinq qui existent actuellement. Il a également dit oui à l'initiative «Pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement», une initiative proposant toute une série de mesures visant à économiser l'énergie et à favoriser la mise en œuvre des sources d'énergie indigènes renouvelables.

Mais cette fois, la différence entre les «oui» et les «non» est très faible. En 1979, les Neuchâtelois avaient accepté l'initiative sur l'atome par 64,6% contre 35,4%. Ce week-end, avec une participation de 33,94% (45% en 1979), la majorité des oui n'atteint que 50,22% contre 49,78% de non pour l'initiative antiatomique, alors que l'initiative énergétique recueille 51,46% de oui contre 48,59% de non. En chiffres, cela donne: 16.458 oui contre 16.313 non pour la première initiative et 16.868 oui contre 15.914 non pour la seconde.

Ainsi c'est par 145 voix de majorité seulement que les Neuchâtelois ont dit oui à un avenir sans centrales. Par contre, le oui aux économies d'énergie est plus net avec 954 voix d'avance sur les non.

Les districts du Val-de-Ruz, du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont été favorables aux deux objets soumis en votations. Des majorités assez fortes à La Chaux-de-Fonds et dans la ville du Locle, alors que les résultats sont plus partagés au Val-de-Ruz où Cernier, Le Pâquier, Savagnier, Les Hauts-Geneveys, Boudevilliers, Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane n'en veulent rien. Surprenant résultat dans le district du Locle où toutes les

communes ont opposé un non aux initiatives, mis à part le chef-lieu.

A l'exception de Lignières qui dit deux fois oui, le district de Neuchâtel dit catégoriquement non à la première initiative. Par contre Neuchâtel-Ville se prononce pour le oui sur l'initiative énergétique. Les Neuchâtelois du chef-lieu auront ainsi suivi les recommandations du conseiller aux Etats libéral, Jean-François Aubert qui, précisément, avait souhaité voir ses concitoyens voter «non» et «oui».

Dans le district de Boudry, trois communes étaient d'accord avec les initiateurs: Rochefort, Brot-Dessous et Saint-Aubin. A celles-ci, il faut ajouter Fresens et Montalchez qui acceptent la seconde initiative.

Enfin, dans le Val-de-Travers, Couvet, Travers, Boveresse, Fleurier et Buttes ont suivi les mots d'ordre des partisans des initiatives, alors que toutes les autres se sont opposées, mis à part Les Bayards qui, pour quatre voix, a soutenu l'initiative énergétique.

Le peuple neuchâtelois a donc dit oui aux deux initiatives énergétiques. Mais comme elles ont été repoussées sur le plan fédéral, à la fois par le peuple et par les cantons, le vote neuchâtelois n'aura qu'une valeur indicative, certes, mais elle est importante. R. D.

Votation cantonale

OUI massif pour encourager la recherche en microtechnique

A côté de l'enjeu des votations fédérales, les Neuchâtelois se sont prononcés sur un crédit complémentaire de 1.880.000 francs ainsi qu'un subside annuel à la fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM). Un crédit pendant à l'effort de la Confédération qui, elle, allouera 12 millions et demi par année et cela durant quatre ans.

Pas de surprise. D'ailleurs, tous les partis représentés au Parlement cantonal recommandaient le oui. Les Neuchâtelois ont ainsi approuvé le crédit par 24.983 oui contre 7086 non, c'est-à-dire 77,9% contre 22,1%. Trois communes sur les 62 que compte le canton de Neuchâtel, plus la circonscription électorale du Bémont ont cependant refusé le coup de pouce à la microtechnique, Montalchez, par 13 non contre 10 oui, Les Planchettes, par 39 contre 38, Brot-Plamboz, par 24 contre 13 et enfin la circonscription du Bémont (dans le district du Locle), par 24 non contre 6 oui.

Un résultat très encourageant pour notre canton, engagé résolument en faveur d'une recherche qui correspond à sa vocation. Un résultat qui ne pourra qu'avoir des effets positifs pour l'industrie et les établissements cantonaux de formation.

M. Jean Cavadini, chef du Département de l'instruction publique était d'ailleurs fort satisfait hier soir. «Oui, je suis très heureux, disait-il. Certes, il y a quelques communes qui ont fait opposition. Mais il faut voir là un problème économique. Dès aujourd'hui, nous pourrions travailler avec quelque vingt millions de francs par an; 12,5 millions la part de la Confédération, le subside cantonal et des fonds privés. Ce résultat est le dernier acte officiel en faveur de la recherche. En ce qui concerne le résultat cantonal sur les votations fédérales, je suis un peu déçu. Dans le bas du canton, les initiatives sont rejetées alors que dans le haut, elles sont approuvées. C'est un succès dû à un travail politique. Il faut regretter ce vote, car Neuchâtel est le canton le plus vulnérable et tributaire des autres. Et puis, on ne pouvait pas être à la fois contre et pour, car il était impossible de mettre en place la deuxième initiative en trois ans.»

R. D.

TRIBUNE LIBRE

100 et 80 kmh. entre Fleurier et Noiraigue

Dans «L'Impartial» du 18 septembre, j'ai lu l'article suivant: «Fleurier - Noiraigue à 100 et 80 kmh. Limitation 90 secondes de plus».

Cet automobiliste a parcouru la distance qui sépare ces deux localités en respectant les vitesses de 80 et 100 kmh. et les limitations de 50 kmh. Il a donc parcouru ces 14 km. en 90 secondes de plus à 80 kmh. Pour 60 km. cela représente environ 360 secondes, soit six minutes de plus. En parcourant 600 km. il faudra compter 60 minutes, soit une heure, et dix heures pour effectuer 6000 km. Je parcours par an 30.000 km. et je serai sur la route à 80 kmh. 50 heures de plus. Pour 1000 automobilistes cela représente le total de 50.000 heures durant lesquels les moteurs tournent.

D'après M. Egli, conseiller fédéral, les voitures polluent et je sais qu'il y a sur la route de nombreux véhicules qui polluent à 30 kmh. Alors les restrictions qui entrèrent en vigueur le 1er janvier 1985 seront inutiles et chaque automobiliste

polluera un peu plus longtemps, c'est tout.

Lorsque l'on pourra se déplacer avec les CFF tous les jours pour cinq francs je pense qu'il y aura moins de voitures sur la route, mais ce tarif n'est pas pour demain.

Au Jura bernois et dans le canton de Neuchâtel ce ne sont pas les kilomètres d'autoroutes qui comptent!

Jean-Frédry Spring
Expert fiduciaire
Saint-Imier

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

DISTRICTS	VOTATIONS FÉDÉRALES				CANTONALE	
	Pour un avenir sans nouvelle centrale atomique		Pour un approvisionnement sûr, économique		Crédit fondation suisse recherche en microtechnique	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
NEUCHÂTEL						
Neuchâtel	3211	3229	3312	3125	5027	1245
Hauterive	255	300	268	290	475	74
Saint-Blaise	283	476	309	451	620	124
Marin-Epagnier	231	281	230	282	400	104
Thielle-Wavre	42	52	42	51	67	27
Cornaux	126	169	126	167	240	52
Cressier	134	215	144	209	265	80
Enges	25	39	30	35	42	20
Le Landeron	251	408	275	383	480	155
Lignières	84	69	88	65	102	39
	4642	5238	4824	5058	7718	1920
BOUDRY						
Boudry	321	410	321	410	543	171
Cortailod	343	468	371	444	631	173
Colombier	396	577	419	554	724	215
Auvernier	181	278	184	275	389	67
Peseux	463	662	471	652	861	243
Corcelles-Cormondèche	366	500	377	489	682	177
Bôle	184	201	187	193	302	79
Rochefort	113	103	112	104	158	52
Brot-Dessous	26	7	23	10	17	14
Bevaix	263	329	277	312	429	152
Gorgier	185	186	173	199	252	112
Saint-Aubin-Sauges	248	210	260	198	335	106
Fresens	22	30	28	24	27	20
Montalchez	12	12	13	11	10	13
Vaumarcus	29	33	28	34	38	24
	3152	4006	3244	3909	5398	1618
VAL-DE-TRAVERS						
Môtiers	76	87	76	88	110	50
Couvet	189	177	186	177	278	78
Travers	119	110	120	107	146	74
Noiraigue	37	59	43	52	57	38
Boveresse	39	34	39	35	51	23
Fleurier	285	267	279	271	428	119
Buttes	72	58	71	58	84	42
La Côte-aux-Fées	51	76	52	78	91	37
Saint-Sulpice	20	33	15	39	27	25
Les Verrières	67	107	71	103	120	57
Les Bayards	28	31	31	27	33	26
	983	1039	983	1035	1425	569
VAL-DE-RUZ						
Cernier	186	201	199	191	309	73
Chézard-Saint-Martin	193	168	196	167	253	101
Dombresson	149	132	147	134	183	94
Villiers	42	41	44	40	56	24
Le Pâquier	26	30	29	28	28	26
Savagnier	93	108	88	110	123	73
Fenin-Vilars-Saules	80	75	77	78	115	38
Fontaines	86	51	85	52	99	35
Engollon	23	11	23	11	20	12
Fontainemelon	161	109	158	112	212	55
Les Hauts-Geneveys	81	125	85	120	150	50
Boudevilliers	65	66	63	68	97	33
Valangin	87	33	85	36	83	27
Coffrane	52	65	54	62	68	40
Les Geneveys-sur-Coffrane	104	145	123	127	186	60
Montmollin	54	65	56	62	76	45
	1482	1425	1512	1398	2058	786
LE LOCLE						
Le Locle	1375	949	1401	930	1836	458
Les Brenets	120	122	112	132	205	39
Le Cerneux-Péquignot	47	47	41	53	57	39
La Brévine	50	53	46	60	59	45
Bémont	10	19	13	16	6	24
La Chaux-du-Milieu	49	64	63	50	76	28
Les Ponts-de-Martel	139	144	139	146	180	100
Brot-Plamboz	14	22	17	20	13	24
	1804	1420	1832	1407	2432	757
LA CHAUX-DE-FONDS						
La Chaux-de-Fonds	4211	3041	4288	2965	5713	1350
Les Planchettes	41	35	41	34	38	39
La Sagne	143	110	144	108	201	47
	4395	3186	4473	3107	5952	1436
RÉCAPITULATION						
NEUCHÂTEL	4642	5238	4824	5058	7718	1920
BOUDRY	3152	4006	3244	3909	5398	1618
VAL-DE-TRAVERS	983	1039	983	1035	1425	569
VAL-DE-RUZ	1482	1425	1512	1398	2058	786
LE LOCLE	1804	1420	1832	1407	2432	757
LA CHAUX-DE-FONDS	4395	3186	4473	3107	5952	1436
CANTON	16458	16314	16868	15914	24983	7086
Participation au scrutin: 33,94%				Participation au scrutin: 33,10%		

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

L'Association d'aide aux victimes de désaxés sexuels à Neuchâtel Désalpe trempée à Lignières

« Les parents croient que... »

« Les parents croient que la seule chose qui menace leurs enfants c'est l'accident de voiture. Mais les adultes que l'on croise dans la rue ne veulent pas toujours du bien à nos filles comme à nos garçons » explique une des responsables de l'association « Les Oeillets » Madame Wermeille. La mort d'un garçon de cinq ans assassiné par un désaxé sexuel multi-récidiviste à La Chaux-de-Fonds avait suscité un vif émoi parmi la population il y a trois ans. Suite à ce drame, l'Association d'aide aux victimes de désaxés sexuels, « Les Oeillets » a vu le jour. Elle a lancé récemment une pétition qui circule à La Chaux-de-Fonds qui a fait l'objet d'un stand en zone piétonne à Neuchâtel samedi matin.

La pétition destinée aux autorités neuchâteloises demande que soit « sauvegardée l'intégrité physique et psychique des enfants, c'est-à-dire de la catégorie la plus vulnérable de notre société ». Cette pétition est en quelque sorte la réponse à un nouveau drame qu'elle résume ainsi: « Comment expliquer que trois ans après le viol et l'assassinat d'un garçon de cinq ans, un sadique neuchâtelois reconnu comme tel puisse tranquillement ajouter neuf nouvelles victimes - des enfants de trois à neuf ans - à son tableau de chasse pourtant lourd d'une quarantaine d'attentats à la pudeur? ».

Les faits se sont déroulés dans le canton de Vaud où une pétition circule aussi. En Suisse, des informations systématiques sur les désaxés sexuels sont difficiles à obtenir. Le pays est trop petit

pour que des études très rationnelles y aient été conduites comme c'est le cas en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada. Pourtant les faits existent. Dans tout le pays, des désaxés sexuels sévissent souvent à plusieurs reprises et parfois violemment. Tout le monde n'ose pas porter plainte, certains parents se trouvent particulièrement démunis face aux questions, aux problèmes qu'entraînent de tels sévices contre leurs enfants.

Le but des Oeillets est d'aider les victimes de désaxés sexuels, les parents des victimes, de réunir des renseignements sur les désaxés sexuels, sur « leur fonctionnement ». Les Oeillets suit les condamnations, examine les mesures prises par la justice envers les désaxés sexuels. Elle s'élève contre les nombreux cas de

récidive. Dans sa pétition, l'association précise: « Pourquoi feint-on de croire qu'il n'existe que des solutions extrêmes et illégales pour lutter contre la criminalité sexuelle? Est-ce une « solution acceptable » que de laisser saccager le corps et la vie de nos enfants? »

Ceux qui se sentent concernés et qui souhaitent signer la pétition peuvent téléphoner au 039/26 51 50. Il est prévu de remettre la pétition vers la mi-octobre aux autorités neuchâteloises.

(ao)

NEUCHÂTEL

Collision: deux blessées

Hier à 15 h. 30 à Neuchâtel, M. C. M. domicilié à Yverdon circulait sur la rue Martenet en direction nord. A la hauteur de la bâtisse No 20 dans une courbe à droite, une collision se produisit avec la voiture conduite par Mlle Christine Scolari, 1958, domiciliée à Genève, qui circulait normalement en sens inverse. Blessée, Mlle Scolari ainsi que sa passagère, Mme Suzanne Linhard, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, ont été transportées à l'Hôpital des Cadolles au moyen d'une ambulance de la police locale d'où elles ont pu rejoindre leur domicile après y avoir reçu les soins nécessaires.

Dégâts matériels

Samedi à 8 h. 10 à Neuchâtel, Mlle M. O. M. de Cortailod quittait la place de stationnement sise au nord du quai Godet pour s'engager sur la RN5 en direction ouest. Au cours de cette manœuvre, elle entra en collision avec la voiture conduite par M. J. L. D. de Neuchâtel qui circulait normalement sur la RN5 en direction de Serrières. Dégâts matériels.



Une jolie fête malgré la pluie...

Les vaches ont secoué les aiguilles mouillées du sapin fiché entre leurs cornes. Elles couraient se mettre à l'abri, admirant au passage les couleurs chatoyantes des nombreux parapluies qui attendaient leur passage. A Lignières, samedi, la fête a été humide. Pour tous. Les cavaliers qui ouvraient le cortège ont profité de passer une veste avant le second tour. Le bûcheron qui chassait le bostryche dans le public ne pouvait pas plus mouiller les spectateurs qu'ils ne l'étaient déjà. Les claqueurs schwytois ont coupé les ficelles qui descendaient du ciel, avec le même brio que l'année d'avant, et toujours en effrayant autant le public, pas rassuré par ces grands « clac »!

Malgré la pluie, le passage du cortège était bien garni. Les spectateurs sont venus nombreux admirer la dixième désalpe de Lignières. Le soleil n'a peut-être pas osé accompagner Roger, le ber-

ger de la Métairie de l'Isle, parce qu'il n'a pas brillé assez souvent pendant les dix ans que Roger a passé sur « sa » montagne. Il se réservait pour les dix prochaines années.

Jolie fête tout de même. Les bêtes couraient, la fanfare clamait sa joie comme si le beau temps l'avait accompagnée, les chevaux piaffaient fièrement, les enfants ont lancé des bonbons à la foule qui n'a pas lâché son ombrelle pour les ramasser, les petits nains ont suivi Blanche-Neige en chantant, et les sonnettes, portées à bras d'homme, ont accompagné le concert, tandis que sur un char, le feu qui brûlait sous la marmite enfumait les joyeux participants.

Le cortège se terminait sur « L'hiver à la Métairie », et un « Roger » bien jeune malgré la barbe blanche. Une barbe de neige vraisemblablement, puisque celle du berger était encore bien noire samedi.

(Texte et photo AO)

Les Bayards: bâtiment et remorque en flammes Incendie d'origine douteuse

Vendredi soir vers 21 h. 30, la sirène des Bayards résonnait et appelait les pompiers, un sinistre étant signalé à la limite des Verrières et des Bayards. En réalité, une remorque de foin avait pris feu sur l'emplacement de la cabane des cantonniers puis avait, à la suite de circonstances bizarres, roulé quelques mètres contre Les Verrières, le timon se plantant heureusement dans le sol. C'est ce que virent les premiers pompiers armés d'extincteurs qui s'avèrent insuffisants vu l'ampleur du sinistre. Car le feu s'était propagé à la baraque de l'Etat, abritant machines, signaux et jalons.

Une conduite fut tirée du village mais les courses ne suffisant pas, il fallut attendre quelques dévidoirs verriens et l'arrivée du camion tonne-pompe pour asperger le brasier. Un tas de 400 pare-neige fut protégé et il fallut déplacer 2000 piquets pour en finir avec le brasier réactivé par un vent glacial au milieu de la nuit. Une bossette fut laissée de piquet le cas échéant. Entre-temps, l'enquête avait débuté et les suppositions allaient bon train, histoire de paille, règlement de compte ou acte criminel contre un bâtiment public.

(cp)

Les autorités de Chézard-Saint-Martin en balade On baptise la route du Mont d'Amin

Samedi dernier, c'était la « sortie » des autorités législatives et exécutives de Chézard-St-Martin. Les employés de commune étaient également de la fête, plusieurs membres du Conseil général s'étaient excusés. Une tenue sportive avait été recommandée avec des souliers supportant une marche d'environ deux heures.

Le rendez-vous était pour 8 h. au bas de la nouvelle route du quartier « A la Combe ». La route étant terminée, elle fut baptisée « route du Mont d'Amin ».

Puis, juché sur deux chars à pont, tout le monde se laissa tirer par un tracteur jusqu'à la « Cabane du bûcheron » dans la région de la Biche. Là, M. Luc Favre, inspecteur du IVE arrondissement donna toutes les explications sur l'état des forêts, pas trop malades heureusement, sur l'exploitation des dégâts causés en

novembre 1983, représentant près de 1000 m².

Il montra le chemin pour tracteurs qui a été construit sur la pente du Mont d'Amin, d'une longueur de 1800 m., et qui va jusqu'à la loge de la Petite Berthière. C'est également là que fut servi le repas de midi.

L'après-midi, les autorités visitèrent encore la ferme du « Liodi Ronde » située à la frontière avec le Jura bernois où le fermier offrit une verrée. C'est là également que se termina cette journée instructive concernant les domaines de Chézard-St-Martin. (m)

VALANGIN

Collision et dégâts

Samedi à 17 h. 05 à Valangin, M. D. J. domicilié à Moutier circulait sur la route cantonale allant de Dombresson à Valangin. Au carrefour de Poil-de-Rate, une collision se produisit avec la voiture conduite par Mme S. W. domiciliée à Fontainemelon qui circulait normalement en direction de Fontaines. Sous l'effet du choc, la voiture de D. J. a été projetée sur la gauche et entra en collision avec le véhicule conduit par M. R. S. domicilié à Cernier qui roulait en direction de Fontaine. Dégâts.

Collège de Savagnier 49 élèves à la rentrée scolaire

Au collège de Savagnier, 49 élèves fréquentent l'école. A la suite du départ de Mlle Marlyse Oppliger, jeune institutrice qui s'en est allée à Montmollin, il a fallu répartir différemment les classes. Mlle Sonia Bodinger a 16 élèves, les premières et les deuxièmes années; Mlle Isabelle Etienne, s'occupe des 3e et des 4e avec 18 élèves, tandis que M. Jean-Jacques Spohn, les 15 écoliers de 5e. Mme Madeleine Walter s'occupe comme par le passé des travaux à l'aiguille.

En ce qui concerne la commission scolaire, elle s'est constituée dernièrement et voici la composition du bureau: Mme Georgette Robert, présidente; M. Charles Sauser, vice-président, tandis que Mme Josette Debély assumera le secrétariat. (m)

Fête des vendanges à Auvernier

Les enfants et la pluie à l'honneur



Quand Auvernier fête sa vendange, les enfants sont à l'honneur. Ils ont défilé samedi après-midi, joyeusement costumés et grimés, dans les rues du village en fête. L'averse ne les a pas épargnés. Pas même ces courageux Noirs qui promenaient leur stand à bras. Et les petits visages qui émergeaient dans le ciel ont eu la pluie en-dessus des nuages. Les sommeliers ont gardé leur plateau en équilibre tout au long du cortège. La fanfare, elle aussi était méconnaissable, composée d'un effroyable bagnard au tambour, d'un médecin dangereux à la trompette, d'un moine, d'une bouteille couronnée d'une magnifique chapeau de bouchons, notamment. Des bouteilles géantes ont parcouru le village. Les esclaves des pharaons n'ont pas résisté devant le fouet des bourreaux. Les souris ont été mouillées jusqu'au fond du poil, elles n'ont pas été trop effrayées par les tireurs d'élite du cortège, qui auraient manqué même un éléphant.

La fête devait se terminer par un lâcher de ballons. Mais le temps en a décidé autrement. Les enfants sont allés se sécher à l'école où on leur a annoncé la fin des festivités pour lundi à 15 heures, ou mardi, selon les conditions atmosphériques.

Vendredi soir, une accalmie a permis au public de profiter pleinement de l'ambiance si sympathique d'Auvernier et de sa fête. Samedi soir par contre, on s'est mouillé les pieds autant que le gosier. De l'eau pour les pieds, du vin pour le gosier, et personne n'aurait inversé! (ao)

Centenaire de la paroisse catholique Eglise comble à Colombier

Devant une église comble Mgr Mamie a prononcé l'homélie de dimanche à Colombier. La paroisse catholique a fêté ce week-end son centenaire. Les fidèles ont été nombreux à participer aux diverses manifestations de vendredi à dimanche. Mais le couronnement de cet anniversaire fut sans aucun doute la messe du dimanche, pendant laquelle fut jouée la « Messe des colombes », composée par le Genevois B. Schulé. Superbe œuvre, qui a séduit la foule rassemblée dans l'église.

Le vent qui soufflait au sortir de la messe n'a pas effrayé Mgr Pierre Mamie, évêque du diocèse, qui a serré la main de

nombreuses personnes. Un apéritif a été servi dans la rue, avant le repas, sous tente. (ao)



Mgr Mamie au sortir de la messe dimanche.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Garcia Elodie, fille de César, Colombier, et de Myriam Fabienne, née Schumacher. - Schlappy Marie, fille de Pierre André, Pesoux, et de Martine, née Vermot-Gaud.

Promesses de mariage

Jeanjaquet Paul André et Bilgeri Susy Alfons Micheline, les deux à Neuchâtel.

Publicité
intensive -
Publicité
par
annonces.



CORUM
Maîtres Artisans d'Horlogerie

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

au 57 de l'avenue Léopold-Robert,
la bijouterie qui vous offre le choix,
la qualité, le service et les

chèques fidélité

Nos occasions

FERRARI MONDIAL 1983 26 000 km.
AUDI QUATTRO 1981 62 000 km.
PEUGEOT 505 1980 58 000 km.
SUBARU 1800, Super Station, aut. 1983 5 000 km.
RENAULT 5 1981 25 000 km.
MG MÉTRO 1983 5 000 km.

GARAGE TOURING
2072 Saint-Blaise, ☎ 038/33 33 15
28-355

* «La Fleur du mois» *
* Raffermissement du buste Fr. 20.- *
* INSTITUT *
* *Dany Flore* *
* Place de l'Hôtel-de-Ville 6 *
* La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 67 37 *
* Fermé le mercredi 21983 *
* Ouvert de 8.45-17.00 h. non-stop *

FUST
L'offre du moment

On achète les **aspirateurs** de toutes les **marques de qualité** chez **Fust** au **prix Fust** le plus bas

Prix Fust 198.-

● Nous réparons toutes les marques
● La meilleure reprise pour votre ancien appareil

D'autres modèles de AEG, Electrolux, Hoover, Miele, Nilfisk, Rotel, Rowenta, Siemens, Volta, etc. en stock

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000 appareils électroménagers en stock!

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

FUST

Publicité intensive, publicité par annonces

TÉL. 26 40 77

VITRERIE-MIROITERIE

lost

RUE NUMA-DROZ 185
BUREAU TECHNIQUE
PLANS ET DEVIS

SERVICE RAPIDE DE REMPLACEMENT
BISEAUTAGE - SABLAGE
SUCCURSALE LE LOCLE - tél. 31 17 36

Apprenez à conduire

avec

- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»
Téléphone (039) 28 29 85 66418

service culturel migros

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

Du Sinaï à la Mer Morte
de Moïse à Jésus

Récit et film de
FRANCIS MAZIÈRE

1^{re} conférence de l'abonnement

Le Locle, Salle du Musée
lundi 24 sept. à 20 h. 30

La Chaux-de-Fonds, Maison du Peuple
mardi 25 sept. à 20 h. 30

Abonnement pour 7 conférences: Fr. 56.-
Prix des places: Fr. 10.-, location à l'entrée

Du 25 septembre
au 29 septembre

Rue des Crêtets
130

VAC
EXPO

Les 25, 26, 27 et 28 septembre jusqu'à 22 h 00 samedi 29 septembre jusqu'à 19 h 00

L'offre-choc!

incroyable!
TV couleurs

STEREO
GRUNDIG

TV Grundig 8700
Grand écran 66 cm
Télécommande - Extension
télétexte possible - 31 programmes

Notre prix **1790.-**
au lieu de 2248.-

VAC **TV - Hi-Fi - VIDEO**

RENE JUNOD S.A. 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

Voilà l'automne

le plus beau choix à prix imbattables

tissus d'automne pour dames
tissus - rideaux

nous vous présentons le plus grand choix des meilleurs fabricants en Europe - très beaux dessins et belles qualités à des prix sacrifiés - beaucoup de manteaux d'hiver.

Confection de rideaux au prix de revient

stores-enrouleurs en tissu ou bambou, fils, fermetures-éclair, tringles en bois et métal, glisseurs, barres à jeter, passementerie, rubans, crochets, etc. à prix sans comparaison.

Duvets plats, oreillers, couvertures de laine, etc. avec

10% de rabais sur prix catalogue

modesa

tissus et rideaux SA
La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 40
d'autres magasins à Berne, Bâle, Bienne, Thône, Fribourg, Lausanne, Winterthour et Genève

On cherche à louer à l'année

CHALET ou FERME

à la montagne.

Ecrire sous chiffre 87-1092 à ASSA, Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

A vendre

AUDI 80 GLS

mod. 1977, 59 000 km., radio, impeccable, Fr. 5 800.-

S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, La Ferrière, ☎ (039) 61 12 14 91-472

depuis 1969 vite résolues.

dettes

ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

tout pour la vue...

novoptic studio

son ordinateur au service de votre vue

J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51 (sous les arcades)
☎ 039/23 39 55 22238

BON À SAVOIR !

Grâce aux frais réduits, nous pouvons vendre meilleur marché les mêmes meubles que la concurrence

Meubles Graber - Serre 116
La Chaux-de-Fonds

Joliat INTERIM SA engage tout de suite tous corps de métiers

pour l'industrie et le bâtiment
Travaux en Suisse et à l'étranger
Conditions exceptionnelles

Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

AUSTIN METRO

MG

Vander Plas

Maintenant offres super!

Bering & Co

Fritz-Courvoisier 34, ☎ 039/28 42 80
2300 La Chaux-de-Fonds

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Votations dans le Jura bernois Fédérales: double oui aux initiatives

District de Courtelary	VOTATIONS FÉDÉRALES				VOTATIONS CANTONALES							
	Pour un avenir sans nouvelle centrale atomique		Pour un approvisionnement sûr, économique		Projection des films		Impôts directs de l'Etat et des communes		Transf. et rénovation direction de la justice		Nouveau bâtiment Hôpital de Frutigen	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	215	202	211	205	146	242	184	201	136	239	229	143
Cormoret	62	62	61	63	49	66	54	58	54	55	88	22
Cortébert	63	64	59	68	41	74	57	59	34	79	63	52
Courtelary	108	135	109	135	103	123	119	114	97	123	127	89
La Ferrière	47	34	43	38	30	40	46	25	23	45	48	21
La Heutte	50	51	46	53	45	42	38	50	33	53	49	36
Orvin	120	115	113	124	100	122	107	115	76	130	123	86
Péry	160	180	157	183	161	154	163	161	145	164	178	140
Plagne	59	33	56	36	45	36	26	55	22	54	33	41
Renan	106	80	106	79	87	75	106	56	69	77	100	50
Romont	29	14	25	18	18	22	16	28	11	29	23	18
Saint-Imier	541	696	552	673	693	491	655	541	620	536	828	340
Sonceboz-Sombeval	126	122	112	138	119	122	115	119	86	134	136	82
Sonvilier-Village	75	102	83	94	93	70	95	71	62	93	115	71
Sonvilier-Montagne	13	24	15	19	11	21	7	26	9	25	21	14
Tramelan	687	620	696	609	627	626	736	515	636	577	929	317
Vaufelin	65	59	66	59	57	64	54	61	45	59	62	47
Villeret	136	111	134	112	130	102	109	124	89	130	132	84
TOTAL	2662	2704	2644	2706	2555	2492	2687	2379	2247	2602	3284	1653
Récapitulation par districts												
Courtelary	2662	2704	2644	2706	2555	2492	2687	2379	2247	2602	3284	1653
Moutier	2940	2821	2890	2871	2658	2698	2738	2612	2325	2794	3645	1470
La Neuveville	600	766	618	746	751	526	666	590	517	664	766	430
Laufon	2234	1567	2158	1638	1450	1852	1345	2053	1060	2164	1837	1369
JURA BERNOIS	8436	7858	8310	7961	7378	7568	7436	7634	6149	8224	9532	4922
Bienne	5733	6708	5998	6440	6746	4956	7058	4608	5776	5497	6833	4544
TOTAL CANTON	106616	144034	109942	140552	113050	125507	118947	119511	115373	128626	161764	75773

Le Jura bernois a dit oui aux deux initiatives qui lui étaient soumises. Il n'a pas accepté ces deux textes avec un immense enthousiasme, mais malgré tout les opposants ont été moins nombreux que les défenseurs. L'initiative pour un avenir sans nouvelle centrale nucléaire a remporté 51,8% de oui et celle pour un approvisionnement sûr 51,1% de oui. Les districts, cependant, n'ont pas voté à l'unisson. Ainsi, seuls les districts de Moutier et de Laufon ont accepté les deux initiatives. Ce sont donc eux qui ont fait pencher la balance pour le Jura bernois.

DANS LE DISTRICT DE COURTELARY

Pour les deux initiatives, la participation du district de Courtelary a été de 36% à peine. Aussi bien l'initiative pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires que celle pour un approvisionnement en énergie sûre ont été repoussées. Mais le pourcentage des opposants ne dépasse que de très peu le pourcentage des partisans. Ainsi, la première initiative a été rejetée par 50,4% des votants. La seconde initiative n'a pas été rejetée plus fortement puisque ses opposants ne représentent que le 50,6% des votants. Certaines communes, d'ailleurs, ont accepté les deux objets fédéraux:

c'est le cas de Corgémont, de La Ferrière, de Plagne, de Renan, de Romont, de Tramelan, de Vauffelin et de Villeret. Deux communes n'ont dit oui qu'à l'initiative pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires: Orvin et Sonceboz-Sombeval.

Votations cantonales dans le Jura bernois Trois fois non, une fois oui

Le seul objet qui ait été accepté par le Jura bernois sur le plan cantonal est la construction d'un nouveau bâtiment de l'hôpital de Frutigen. Par 66% de oui, les Jurassiens bernois ont approuvé cet

arrêté. En revanche, les trois autres objets n'ont pas eu l'heur de plaire au Jura bernois. Ils ont tous été refusés. Non à la modification de la loi sur la projection des films par 50,6% des votants. Non à la modification de la loi sur les impôts par 50,7% des votants et non enfin à la transformation du bâtiment de justice par 57,2% des votants. Si tous les districts ont été unanimes pour l'hôpital de Frutigen et pour le bâtiment de la justice, ils ont été moins à l'unisson pour les deux autres objets. La projection des films avait été acceptée par les districts de Courtelary et La Neuveville

et la modification de la loi sur les impôts par celui de Moutier en plus.

DANS LE DISTRICT DE COURTELARY

La participation aux votations cantonales dans le district de Courtelary a été de 33% seulement. Trois objets sur quatre ont été acceptés. Le seul à avoir été repoussé est la transformation du bâtiment de justice. 53,6% des votants l'ont rejeté. L'objet qui a été le plus unanimement accepté est la construction nouvelle de l'hôpital de Frutigen. 66,5% des votants l'ont approuvé. Seule la com-

Votations communales à Saint-Imier Les deux objets acceptés

En plus des votations fédérales et cantonales, les citoyens imériens étaient aussi appelés ce week-end à se prononcer sur deux objets communaux. Le premier, la limite pour un crédit d'exploitation de deux millions de francs au maximum, a été accepté par 753 oui contre 378 non. La limite de crédit, destinée au règlement de factures dans les délais, afin d'obtenir certains rabais, devait permettre de couvrir un manque de liquidités momentanées dans les finances communales. Le second objet soumis aux votants imériens concernait la modification du règlement des inhumations et du cimetière. Cette modification avait pour but de limiter la durée de concession des places achetées à 50 ans. Cet objet a aussi été accepté, par 919 oui contre 203 non. La participation a été de 35% pour ces deux objets. (cd)

mune de Plagne avait dit non. La loi sur la projection des films a été acceptée elle aussi par 50,6% des votants, malgré le non des communes de Corgémont, Cormoret, Cortébert, Courtelary, La Ferrière, Orvin, Romont, Sonceboz-Sombeval, Sonvilier-Montagne et Vauffelin.

Enfin, la modification de la loi sur les impôts a été approuvée elle par 53% des votants. Les communes de Corgémont, Cormoret, Cortébert, La Heutte, Orvin, Plagne, Romont, Sonceboz-Sombeval, Sonvilier-Montagne, Vauffelin et Villeret avaient voté contre.

C. D.

Vote à 18 ans

Communes sollicitées

Le corps électoral de plusieurs communes bernoises était appelé à se prononcer ce week-end sur l'introduction du droit de vote à 18 ans pour les affaires communales. A Interlaken, à Tavannes et à Thoun, ce sont les non qui l'ont emporté. A Laufon, Muri et Ostermündigen en revanche, les oui ont été les plus nombreux. (ats)

Congrès du Parti socialiste bernois à Berne Pas de romand à la succession d'Henri Sommer

Page 15

Lors du congrès du PSJB à Saint-Imier, le candidat avait été désigné officiellement, mais non sans avoir à se défendre sur ses options concernant le nucléaire. Les débats s'étaient déroulés en présence du président du parti cantonal et il n'était pas sorcier de voir que la candidature présentée ne serait pas soutenue à Berne. En plus de sa signature au bas d'un papier sur le nucléaire allant à l'encontre du mot d'ordre du parti central, le préfet avait encore un autre handicap: le langage politique n'est pas le sien. Et enfin, il n'était pas dans les meilleurs termes avec le Comité du parti cantonal.

UNE AFFAIRE DE PERSONNALITÉ

332 délégués étaient présents samedi à Berne. Au premier tour, c'est l'intellectuel Andreas Blum, 46 ans, directeur des programmes de la Radio alémanique et ancien conseiller national qui l'a largement emporté: il a récolté 142 voix, René Baertschi 104, Fritz Hauri 57 et Marcel Cueni, préfet de Laufon, seulement 27. Ce dernier a donc été éliminé. Fritz Hauri a tout de suite compris lui aussi et il s'est retiré, afin que la balance penche du côté de René Baertschi et non d'Andreas Blum.

Et lors du second tour, c'est ce qui s'est passé: les voix qui étaient allées aux deux préfets des minorités cantonales se sont déportées sur le nom de René Baertschi. Avec 170 voix contre 160 pour Andreas Blum, c'est le récent président du Grand Conseil qui l'a emporté. Autrement dit, la tradition a vaincu l'esprit novateur.

Il faut souligner encore que la présence de quatre candidats ne s'était jamais vue. Cette vague de candidatures

a été provoquée par une suite de personnalités en contradiction les unes avec les autres. La personne de Fritz Hauri n'ayant pas plu, le Laufonnais a lancé dans la course un préfet dont il aurait été content de se défaire.

Andreas Blum est entré dans le jeu pour lutter contre la minceur de l'offre des deux minorités. «Contre Francis Loetscher», dira-t-il, «je ne me serais pas battu». A son tour, René Baertschi est entré dans la bagarre pour contrer la candidature Blum, un candidat jugé trop à gauche.

LE JURA BERNOIS EN MAUVAISE POSTURE

Peu importe pourquoi et comment le Jura bernois en est arrivé là, il s'agit aujourd'hui d'assumer cette nouvelle posture qui était tout sauf souhaitée. Le comité du PSJB se réunira mardi pour se prononcer sur la suite. Il estime d'ores et déjà que le système de protection des minorités du canton est insuffisant. A chaque nouvelle élection, il faut repartir à zéro.

Le comité entend bien qu'à l'avenir il y ait un tant soit plus de concertation et de planification. Il aurait été préférable, pour le PSJB, de garder son siège, avec un représentant parfait ou non. La place aurait ainsi été assurée pour le jour où un représentant, répondant celui-là à toutes les attentes des socialistes romands, se serait profilé.

Regagner le terrain, aujourd'hui, ne va pas être facile... pour les socialistes du bord autonomiste, ce qui vient d'arriver est la preuve que le temps des cadeaux est terminé.

C. D.

● Lire aussi le «regard» en page 15.

Au 4e Rallye de Force démocratique à Tramelan

Une première place fort disputée



L'équipage qui s'attribue définitivement le challenge:
P.-A. Perrin et P.-M. Farron (à droite)

Si les conditions atmosphériques ont boudé les organisateurs de la 4e édition du grand rallye de Force démocratique de Tramelan, l'ambiance qui a régné et plus spécialement la participation record a permis d'enregistrer un nouveau succès. En effet, c'est la première fois que l'on dépassait les 20 participants et si l'organisation a tenu compte des remarques formulées lors des éditions précédentes, cette nouvelle édition prévoyait une compétition aux structures revalorisées dont le côté sportif était bien sûr de mise, mais où le caractère touristique et amical restait attractif.

Certains concurrents ont donné un côté humoristique à ce rallye en s'inspirant de la «Grande vadrouille», puisque 3 concurrents en 2 CV (comme dans le film) s'étaient déguisés pour la circonstance. Mentionnons que sur le plan sportif tout fut parfait et la première place âprement disputée entre l'équipage déjà vainqueur à deux reprises (P.-M. Farron et P.-A. Perrin) et celui de F. Gyger et R. Rohrbach, qui au classement provisoire à l'avant dernier poste était champion mais a été relégué au deuxième rang,

ayant commis une faute. La victoire a donc été remportée par P.-M. Farron et P.-A. Perrin qui, favoris de cette 4e édition, remportent définitivement la coupe mis en compétition.

C'est M. François Friedli, cheville ouvrière de l'organisation de ce rallye,

(Texte et photo vu)

Pour les tireurs tramelots

Belle fin de saison

Avant dernière compétition de la saison de tir de campagne de Tramelan, la Coupe Mathys s'est disputée dimanche matin au stand du château et a remporté son traditionnel succès. D'un genre particulier, cette compétition est basée sur le principe de la coupe, c'est-à-dire par élimination directe entre deux tireurs tirés au sort. Le programme est le même du 1er tour jusqu'à la finale, 3 coups d'essai et six coups étant tirés coup par coup sur cible A 10. C'est dire que le tirage au sort joue un rôle important dans cette compétition qui est revenue à Jean Bögli, suivi du président de la société Florian Châtelain.

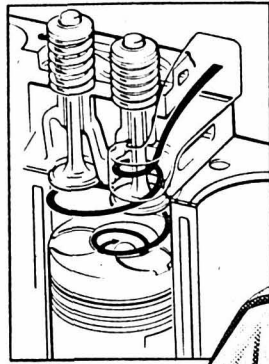
Les demi-finales réunissaient Jean Bögli à Rodolphe Fankhauser et René Meyrat à Florian Châtelain et ont donné les résultats suivants: Jean Bögli 53 pts, Rodolphe Fankhauser 43, René Meyrat 46, Florian Châtelain 53. La finale très disputée mettait aux prises Jean Bögli qui avec 56 points remportait la Coupe Mathys devant Florian Châtelain qui obtenait 54 points.

(vu)

Suite des informations
du Jura bernois

► 27

Encore plus sobre, encore plus performant: le nouveau Ford Transit 2,5 l Diesel à injection directe.



Le Diesel, c'est bien. Mais Ford a inventé quelque chose de meilleur: le premier moteur Diesel compact de 2,5 l à injection directe! Il donne une nouvelle dimension à la sobriété, aux performances et à l'économie d'entretien. La preuve: moins de carburant, plus de puissance, moins d'entretien! - Bref, une réussite technique dont vous profitez directement. Faites connaissance avec le nouveau Transit 2,5 l Diesel à injection directe. Directement chez nous!



GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds Le Locle Neuchâtel
 ☎ 039/26 81 81 ☎ 039/31 24 31 ☎ 038/25 83 01

Transit. Chacun le sien.



23581

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Soins corporels et de beauté
 A louer pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds
très beau local de 125 m²
 comprenant:
 - piscine chauffée (3.50 x 8 m., profondeur maximale 1.90 m.), sauna, douche, lavabo, WC
 La disposition du local permet l'exercice de plusieurs disciplines: balnéothérapie en piscine, mécano-thérapie, solarium, massages, etc.
 Ecrire sous chiffre LZ 23734 au bureau de L'Impartial.

A louer pour le 1er janvier 1985 ou date à convenir, magnifique
appartement de 6 pièces
 2 salles de bain, cheminée de salon, etc. à proximité de la place du Marché, ainsi qu'un
grand local
 en sous-sol à la même adresse.
 ☎ 039/28 18 01 aux heures des repas. 23806

Le Locle
 Pour le prix d'un loyer, devenez propriétaire par exemple:
appartement 3 pièces
 Apport personnel: Fr. 6 600.-
 Mensualité tout compris: Fr. 508.-
Appartement 4 pièces
 Apport personnel: Fr. 7 700.-
 Mensualité tout compris: Fr. 585.-
 Contactez notre collaborateur,
 ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel
 ☎ 038/25 94 94

HABITATIONS POUR TOUS SA
 44, av. du General-Cuisin CH-1009 Pully/Lausanne
 Tél. (021) 29 61 38

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS
local commercial, 109 m²
 situé au rez-de-chaussée (niveau de la rue). Façade vitrée de 19 m. (terminée au gré du preneur). Arrière-magasin avec WC. Grand emplacement de parking devant le local.
 Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94.

HABITATIONS POUR TOUS SA
 44, av. du General-Cuisin CH-1009 Pully/Lausanne
 Tél. (021) 29 61 38

PORRENTURY
 A louer dès le 1er novembre
BEL APPARTEMENT
 de 3 pièces, Crégenat 18
 Loyer Fr. 365.- + charges
 Pour visiter:
 ☎ (066) 66 26 56

cogestim SA
 Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

À VENDRE
 Quartier de la Charrière
IMMEUBLE LOCATIF
 à rénover, comprenant 10 appartements de 2 à 4 pièces, ateliers et locaux commerciaux.
 Pour traiter: Fr. 100 000.-
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33 91-119

Magnifique appartement moderne
 2½ pièces, cuisine équipée et habitable, salle de bain équipée, 1 loggia avec prise pour le gril, 1 terrasse face à la pelouse, ascenseur, concierge, cave. Fr. 362.- + charges.
GARAGE À DISPOSITION
 situé Charrière 56. Libre au 30 novembre ou à convenir
M. A. Steck, ☎ 039/28 34 92 ou 28 50 50. 23853

A louer pour date à convenir
LA CHAUX-DE-FONDS,
 rue des Fleurs 34
appartement 3½ pièces
 tout confort. Loyer mensuel: Fr. 385.- + charges.
 S'adresser à Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15. 87-561

FIDUCIAIRE
 JEAN-CHARLES AUBERT & Cie
 Av. Châtaignier 1
 TOUR DES FORGES
 Tél. 039/26 75 65
 LA CHAUX-DE-FONDS
Beau studio
 centre ville
 à louer à La Chaux-de-Fonds, pour le 1er novembre 1984 dans immeuble avec chauffage général.
 Loyer mensuel Fr. 200.- + charges.

À LOUER pour le 31 octobre ou date à convenir, rue Fritz-Courvoisier 1
bel appartement 4 pièces
 chauffage central, salle de bain. Fr. 523.50, charges comprises.
 ☎ 039/28 50 24. 23624

Parking des Tourelles
 quartier nord, encore quelques places à louer dans le garage collectif
Fr. 90.- par mois.
 ☎ (039) 23 26 56. 91-475

A louer pour date à convenir
LA CHAUX-DE-FONDS,
 rue de la Chapelle 23
STUDIO
 cuisine, tout confort. Loyer mensuel: Fr. 215.- + charges.
 S'adresser à Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15. 87-561

Cherchons à acheter
petite maison
 local ou arcades 100² ou plus, même à rénover.
 Ecrire sous chiffre RZ 23024 au bureau de L'Impartial.

La Neuchâteloise Assurances
 Neuchâtel
 A louer, rue Jaquet-Droz 12 a La Chaux-de-Fonds
beau 1 pièce meublé
 spacieux, équipé d'une cuisine agencée et d'une salle de bain. Tout de suite ou pour date à convenir.
 ☎ (038) 21 11 71. 28-35

SAINT-IMIER, dans immeuble récent (Villeret 46-48), beaux appartements de
3 pièces dès Fr. 340.-
3½ pièces dès Fr. 402.-
4½ pièces dès Fr. 460.-
 + charges.
 Libre tout de suite. Deux mois de loyer gratuit, machine à laver comprise.
 Pour visiter: ☎ 039/41 49 58.
 Pour traiter: Cogestim SA, Lausanne, ☎ 021/20 88 61. 22-3201

Pour création MAGASIN, ouvrages de dames, recherchons
ARCADES
40 à 70 m² environ
 Bon emplacement
 Ecrire sous chiffre W 18-540044
 Publicitas, 1211 Genève 3.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 039/23 26 56

À LOUER APPARTEMENTS

Nbre pièces	Situation	Date	Loyer
1	Jaquet-Droz 58	tout de suite	Fr. 200.- + 43.- de charges
1	Fritz-Courvoisier 24	tout de suite	Fr. 281.- + 39.- de charges
2	Bld des Eplatures 36	tout de suite	Fr. 323.- + 92.- de charges
2	Jaquet-Droz 58	tout de suite	Fr. 369.- + 60.- de charges
2	Crêtets 100	tout de suite	Fr. 304.- + 55.- de charges
3	Abraham-Robert 19	tout de suite	Fr. 468.- + 113.- de charges
3	Progrès 133	tout de suite	Fr. 329.- + 85.- de charges
3½	Crêtets 118	tout de suite	Fr. 475.- + 135.- de charges
4½	Bld des Eplatures 36	tout de suite	Fr. 521.- + 165.- de charges
4	Tuileries 16	tout de suite	Fr. 475.- + 150.- de charges
5	Numa-Droz 155	tout de suite	Fr. 515.- + 150.- de charges
3½	Numa-Droz 156	tout de suite	Fr. 341.- + 90.- de charges

NOUVEAU!
 Service de location 24 heures sur 24. Composez le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos appartements à louer

Ces appartements peuvent être loués également à une date ultérieure 91-475

Notre journal: L'IMPARTIAL

Publicité intensive
Publicité par annonces

Affaire exceptionnelle
» » » sauges près Saint-Aubin
A VENDRE
 Yverdon Sauges Neuchâtel
 St-Aubin
 ~ villa résidentielle de 6-7 pces situation unique, vue panoramique sur le lac et les alpes.
 Tél, heures des repas 038 / 55.12.04

SERVICE de LOCATION à DOMICILE

Sans vous déplacer, depuis votre domicile, devant la télé ou en discutant...

TROUVEZ L'APPARTEMENT QUE VOUS CHERCHEZ...

(X) Cocher la case correspondante

Je cherche un appartement

Nbre de pièces (sans cuisine) 1 2 3 4 5 et plus

Quartier Hôpital Centre ville Forges Piscine Est

Confort peu moyen maxi

Prix (chauffage y c.) Fr. 100.- à 200.- Fr. 200.- à 400.-
 Fr. 400.- à 600.- au-delà

Date d'entrée Printemps Été Automne Hiver

Divers

Nom/Prénom

Adresse

Localité

Questionnez notre service en retournant le présent bulletin à:

NOUVEAU!
 Service de location 24 heures sur 24
 Composez le No (039) 23 71 28 pour connaître la liste de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 91-475

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Votations fédérales dans le canton du Jura

Un score qui sourit à la gauche

Le peuple jurassien a été fidèle à ses engagements. Il avait accepté nettement la première initiative antiatomique de 1979, il a glissé deux «oui» qui ne souffrent d'aucune ombre dans l'urne. Par 7133 oui contre 5955 non, le canton du Jura a accepté l'initiative populaire «Pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques» et dit oui par 7014 oui contre 6070 non à l'initiative «Pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement». En pourcentage, ces deux initiatives ont été approuvées par 54,5 et 53,6% des votants. Cette consultation sourit incontestablement à la gauche socialiste et chrétienne sociale qui, minoritaire sur le plan de la représentation électorale, remporte une victoire qui conforte la justesse de ses prises de position. Cela démontre aussi qu'elle a su se mobiliser et que les Jurassiens ne suivent pas à la lettre les mots d'ordre des partis et n'ont que faire d'un souci de s'aligner sur le vote des autres cantons suisses. Une déception évidente pour le pdc et le plr qui n'ont pu imposer leurs thèses que dans le district de Porrentruy, leur fief, qui dit non aux deux initiatives de manière très tranchée. Une déception pour les deux camps enfin: la participation est faible, elle n'atteint que 31,1% pour l'ensemble du canton du Jura.

Comme à leur habitude, les Franches-Montagnards ont été les plus nombreux à se rendre aux urnes. La participation est la plus forte des trois districts: 34,5%. Ils ont glissé dans le secret des urnes deux oui très nets. Ils acceptent l'initiative «Pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques» par 1177 «oui» contre 899 «non», soit 56,7% de oui contre 43,3% de non.

L'initiative «Pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement» est acceptée par 1144 oui contre 932 non, soit par 55,1% contre 44,9%. Cinq communes se distinguent. La commune des Bois dit de justesse non à la première initiative, par 105 oui contre 107 non mais rejette plus nettement la deuxième initiative par 68 oui contre 141 non.

La commune des Bois, à forte représentation radicale, est la seule grande commune du district à rejeter les deux initiatives. Elle est suivie par quatre autres communes: Goumois, Montfaucon, Saint-Brais et Soubey.

La participation a été la plus forte à

La Chaux-des-Breuleux, avec 63,8% des votants. Mais il faut dire qu'une élection avait lieu sur le plan local.

DELÉMONT ET L'AJOIE

Les scores réalisés dans le district de Delémont par les deux initiatives sont tranchés et sourient à la gauche jurassienne, district où elle est le mieux représentée. Ainsi, le district accepte les deux initiatives par 62% et 61%. Quatre communes, Bourgnon, Ederswiler, Movelier et Soyhières disent deux fois non. Delémont accepte les deux initiatives par 1483 oui et 1446 oui, contre 891 et 907 non. La participation a été de 35,2 pour cent.

Ce n'est pas une surprise: l'Ajoie vote à l'inverse des districts des Franches-Montagnes et de Delémont. Le district refuse les deux initiatives très nettement par 2584 non et 2609 non, contre 1929 oui et 1904 oui. Onze communes, sur les 36 que compte le district se distinguent toutefois, en acceptant les deux initiatives. Il s'agit avant tout de petites communes, à l'exception de Fontenais, fief du Parti socialiste ajolot.

La ville de Porrentruy a dit non par 675 non et 674 non aux deux initiatives, contre 567 oui et 566 oui. La participation en Ajoie a été très faible: 28,11 pour cent.

RÉACTIONS

Le comité jurassien pour le oui aux deux initiatives est «heureux», même s'il regrette la faible participation. Pour Max Goetschmann, cela démontre que les Jurassiens sont vigilants à la démagogie prônée par les pro-nucléaires. Les partis de gauche sortent à ses yeux confortés et, il pense que les jeunes se désintéressent des consultations populaires sont allés voter plus massivement.

Au sein de la gauche, on peut encore citer cette remarque: les Jurassiens élient à droite et votent à gauche et cette consultation ne le dément pas.

Le conseiller national Pierre Etique, plr, partisan du rejet est déçu de la faible participation qui nuance à ses yeux le verdict jurassien. Il est satisfait que le peuple suisse ait dit deux fois non. Il constate enfin qu'en 1979, la première initiative antiatomique avait été acceptée par 66%, score qui s'est affaibli très nettement. Une satisfaction: l'Ajoie qui lui est chère dit deux fois non.

P. Ve

District des Franches-Montagnes	VOTATIONS FÉDÉRALES			
	Pour un avenir sans nouvelle centrale atomique		Pour un approvisionnement sûr, économique	
	OUI	NON	OUI	NON
Le Bémont	42	29	45	27
Les Bois	105	107	68	141
Les Breuleux	198	149	192	154
La Chaux-des-Breuleux	21	15	22	14
Les Enfers	13	6	10	9
Epauvillers	30	25	29	26
Epiquez	13	8	13	8
Les Genevez	77	41	73	45
Goumois	7	9	6	10
Lajoux	96	28	102	24
Montfaucon	40	41	39	42
Montfaverger	4	2	5	1
Muriaux	49	29	49	29
Le Noirmont	190	141	195	136
Le Peuchapatte	14	6	13	7
Les Pommerats	22	22	20	25
Saignelégier	209	170	218	161
Saint-Brais	32	40	32	40
Soubey	15	31	13	33
TOTAL	1177	899	1144	932
Récapitulation par districts				
Franches-Montagnes	1177	899	1144	932
Delémont	4027	2472	3966	2535
Porrentruy	1929	2584	1904	2609
CANTON DU JURA	7133	5955	7014	6076
Participation: 31,1%				

81e assemblée de Pro Jura aux Breuleux

L'Etat jurassien n'est pas «pingre»

Intervention remarquée du ministre Jean-Pierre Beuret, lors de la 81e assemblée générale de Pro Jura. Remarquée parce que le chef du Département de l'économie publique a répondu avec franchise aux déclarations contenues dans le rapport de Pro Jura. «Je ressens un frisson machiavélique à entendre les pleurnicheries de l'association quant à la pingrerie de l'Etat jurassien». Se basant sur des chiffres, Jean-Pierre Beuret a démontré que les contributions du canton du Jura au tourisme se sont accrues dans une proportion importante depuis l'entrée en souveraineté. L'assemblée de Pro Jura a réuni quelque 120 participants. Le président de l'association Erwin Montavon, est passé comme chat sur braises sur les questions délicates: plainte de Pro Jura concernant la Sentinelle des Rangiers, la refonte des statuts, l'affaire des «roulottes tziganes».

Parmi les participants, on relèvera la présence du président du Parlement jurassien, Jean-Louis Wernli, des conseillers nationaux et aux Etats notamment.

INTERVENTIONS DÉLICATES DE PRO JURA

Le 1er juin, Pro Jura condamnait l'acte de vandalisme commis contre la Sentinelle des Rangiers et déposait plainte contre inconnu. L'association retirera finalement sa plainte, un document établissant que c'était l'Etat jurassien qui était propriétaire de la statue et non pas l'association. Mais cela ne change en rien l'attitude de Pro Jura. L'association, qui compte quelque 2000 membres répartis dans les sept districts, continuera à condamner à l'avenir de tels actes, au risque de n'être pas comprise par tout le monde...

On se souvient qu'un journal satirique, «La Tuile» avait mis en cause le directeur de Pro Jura concernant les roulottes tziganes sillonnant le Jura. Principaux griefs: Pro Jura finance la publicité de cette initiative mais n'en retire pas grand chose, de même que les hôteliers intéressés par cette action. Pour Erwin Montavon, cette affaire ne cause pas de problème particulier. L'association gardera son calme même si elle regrette de ne pas avoir main mise sur la petite société qui s'en occupe et dont est membre le directeur de Pro Jura à titre individuel.

PROCÈS CONTRE LA SEVA

L'action judiciaire engagée par Pro Jura contre la SEVA (institution bernoise comparable à la Loterie bernoise) suit son cours. Pro Jura ne touche plus aucune subvention, bien que son action est d'utilité publique. Aussi, elle est prête à renoncer à être membre, à bâcher en fait, pour autant que la SEVA verse les contributions non versées depuis 1980 et reconnaisse Pro Jura comme associa-

LA CHAUX-DES-BREULEUX

Nouveau conseiller communal

Le corps électoral de La Chaux-des-Breuleux a élu M. Raymond Boillat au poste de conseiller communal, en remplacement de M. René Boillat démissionnaire. M. Raymond Boillat a obtenu 21 voix, alors que cinq candidats obtiennent entre une et six voix. A noter que cette élection s'est déroulée sans présentation de candidats et était donc ouverte à tous citoyens. (pve)

tion pouvant être subventionnée pour des actions ponctuelles par exemple. «Nous allons accélérer ce dossier», dira Erwin Montavon. «Ne faites pas ça. Nous avons le temps. Nous avons droit à des réparations plus importantes», lancera un membre en faisant allusion aux «caisses noires du canton de Berne».

Les tractations pour ouvrir un bureau de l'Office jurassien du tourisme à Saignelégier sont en bonne voie. Ce bureau pourrait s'ouvrir dans les locaux du Centre de loisirs, en collaboration avec le Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes et la Banque cantonale du Jura.

Les participants ont pris connaissance du programme d'activités de Pro Jura. Programme qui table avant tout sur de nouvelles participations à des expositions et à l'édition de nouvelles brochures. Quant au budget de l'association, on retiendra qu'il prévoit un déficit de 44'200 francs. Afin d'en éponger une partie, le caissier a proposé d'augmenter les cotisations individuelles de 20 à 30 francs. Proposition qui a été acceptée, après une proposition de compromis.

Le tourisme selon J.-P. Beuret

Jean-Pierre Beuret a tenu à souligner qu'il n'avait pas compris l'importance du tourisme mais qu'il en était convaincu. Quant aux contributions financières versées par l'Etat jurassien, elles n'ont cessé de s'accroître. Elles ont passé de 193.000 francs en 1980 à 405.000 francs en 1984, dont 260.000 francs pour les activités de Pro Jura. En 1985, les subventions de l'Etat jurassien se feront sur la base de chiffres identiques, alors qu'en 1986 une partie des taxes de séjour seront versées directement aux organismes chargés de la promotion touristique. Aussi, le ministre jurassien estime que l'Etat n'est pas pingre. Parlant des investissements, Jean-Pierre Beuret a insisté sur le fait que les insallations ne devaient pas être conçues uniquement en faveur du tourisme et que toute promotion touristique génératrice de conflits devait être écartée. Pour Jean-Pierre Beuret, l'argent n'est pas l'élément essentiel des efforts de promotion, mais c'est bien plus la qualité de l'accueil et de l'engagement qui sont déterminants. (pve)

A Saint-Brais

Un nouveau secrétaire communal élu

Le corps électoral de Saint-Brais s'est rendu aux urnes pour élire un nouveau conseiller communal. Aucun candidat ne s'étant présenté, l'élection était ouverte et l'électeur pouvait voter pour tout citoyen de son choix.

Sur 162 ayants droit, 74 citoyens se sont déplacés. M. Daniel Jolidon, né en 1965, a été élu par 38 voix. Obtiennent des voix: Joseph Erard, Anne-Marie Allimann, Jacques Queloz, Christianne Queloz, Jean-Paul Queloz, Joseph Queloz, Danièle Lachat. Cette élection souf-

fre toutefois d'un problème juridique. M. Daniel Jolidon n'a pas vingt ans et ne peut donc pas engager sa signature.

Dans l'attente de sa majorité civique, dans quelques mois, il pourra toutefois fonctionner comme secrétaire communal pour autant que le Conseil communal appose sa signature. En principe, il n'y aura pas de nouvelle élection. Son père, maire de la commune, devra toutefois démissionner pour permettre à son fils d'assumer le poste de secrétaire communal. M. Daniel Jolidon est employé de banque. (pve)

Pour des kilomètres de chansons et de poèmes

Pierre Marchand laisse tomber «La Tuile»

Poète, chanteur, polémiste maniant joyeusement, et par pleines barriques, les plus violents acide, barde des plateaux et des crêtes du Jura, Pierre-André Marchand, de Soulece, va laisser tomber prochainement sa dernière «Tuile».

Créé en 1981 avec Victor Giordano et Alain Charpillot, «La Tuile», mensuel satirique jurassien tire mensuellement à près de 2500 exemplaires, n'aura cesse, pendant toute la durée de sa parution, de secouer - de rage ou de rire - le Jura du nord au sud.

Les attaques et les enquêtes régulièrement menées par «La Tuile» contre les adversaires de la réunification du Jura et, depuis l'indépendance, contre «les politiciens» du nouveau canton eux-mêmes, avaient fait du mensuel une sorte de «Canard enchaîné» régional dont la sortie était crainte autant qu'attendue.

L'intransigeance de ses positions militantes, son horreur du compromis et des «magouilles» avaient attiré à Pierre-André Marchand, devenu rapidement seul responsable de la publication, des inimitiés aussi violentes que ses propres attaques. Plusieurs procès, perdus devant la justice mais gagnés devant l'opinion jurassienne, ont d'ailleurs émaillé la vie du mensuel et fait trembler ses assises financières.

Aujourd'hui, parce qu'il «en a ras le bol des politiciens de tous bords» et qu'il tient à donner une vie publique, notamment par la publication de disques, à ses «kilomètres de chansons et de poèmes», Pierre-André Marchand laisse filer «La Tuile», prend le large et promet de revenir en chansons. (ap)

Assemblée communale à Muriaux

Plusieurs crédits votés

Une assemblée communale extraordinaire s'est réunie sous la présidence de M. Jean Boillat, en présence de trente-cinq personnes qui ont approuvé tous les points figurant à l'ordre du jour soit:

- un cautionnement de 33.000 francs en faveur de Cridor SA La Chaux-de-Fonds;

- un crédit de 40.000 francs pour la rénovation du toit de l'immeuble communal No 157 du Cerneux-Veuil;

- oui à l'augmentation des encrannes afin de permettre l'achat d'engrais supplémentaires;

- oui à l'étude pour la réalisation d'un trottoir et de passages sous-voies pour le bétail aux Emibois;

- acceptation du crédit demandé pour la pose de nouveaux brûleurs à mazout dans les écoles de Muriaux et du Cerneux-Veuil. (y)

LE NOIRMONT

Assemblée extraordinaire

L'Assemblée communale extraordinaire a été suivie par 62 personnes.

Concernant l'octroi d'une dérogation pour l'érection d'une maison familiale l'assemblée n'avait pas à prendre de décision. La dérogation tombant sous l'article d'une loi fédérale est tranchée par le canton.

Pour la halle de gymnastique la réfection des fenêtres et du chauffage avec un crédit de 130.000 fr. a été rejetée. Une nouvelle étude est demandée cette fois-ci pour une rénovation.

Un crédit de 120.000 fr. à financer par voie d'emprunt a été accepté pour des réparations à l'école secondaire. Un autre crédit est aussi accepté, celui-ci est de l'ordre de 28.000 fr. pour le remplacement de la conduite d'eau des Angolattes. (z)

Delémont: taxes de séjour

Oui à un nouveau mode de perception

Les Delémontains ont accepté par 1996 oui contre 370 non un nouveau mode de perception des taxes de séjour. Ces taxes fixées à 50 centimes passent de 80 à 120 centimes pour les hôtels et de 40 à 50 centimes pour les campings. C'est le Conseil communal qui fixera le montant de ces taxes qui vont doubler en ce domaine les recettes de la commune. Tous les partis recommandaient d'accepter cet objet. (pve)

DEVELIER

Violente collision: sept blessés

Hier vers 16 h. 25, un accident de la circulation s'est produit à l'entrée du village de Develier. A la hauteur du garage Lauper, un automobiliste soleurois qui descendait des Rangiers en direction de Delémont a perdu la maîtrise suite à une vitesse excessive et est venu heurter latéralement un automobiliste qui circulait correctement en sens inverse. Suite à cette violente collision, sept occupants ont été blessés. La police cantonale et la brigade des accidents se sont rendus sur place. Dégâts pour environ 15.000 francs.

DEMANDES D'EMPLOIS

MONTEUR CÂBLES

haute et basse tension ayant plusieurs années d'expérience, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffre PR 23497 au bureau de L'Impartial.

JEUNE FILLE

cherche place comme stagiaire dans un bureau pour une année. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffre KZ 23785 au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche à faire des heures de ménages, nettoyage, repassages. 039/26 57 46, heures des repas. 23682

HORLOGER DIPLOMÉ

formation commerciale, ayant l'habitude des responsabilités, cherche emploi pour tout de suite. Grande expérience. Ecrire sous chiffre FW 23784 au bureau de L'Impartial.

DAME

la quarantaine, bonne présentation, aimant le contact et les responsabilités, cherche place le matin. Diplômée CFC, dactylographie, sténographie et rédaction. Italien parlé et écrit. Toutes propositions étudiées. Voir même dans la restauration.

Ecrire sous chiffre PZ 23829 au bureau de L'Impartial.

Bayly School of Reflexology (GB)

Séminaire de réflexologie

les 29 et 30 Septembre 1984 à Macolin s/Bienne OUVERT À TOUS

Renseignements et inscriptions: Noëlle Weyeneth, Rte des Convers 214, 2616 Renan, 039/63 15 05 23663

A vendre

VW DERBY GLS 1300

mod. 1979, très bon état. Fr. 3 900.

S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, La Ferrière, 039) 61 12 14 91-472

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations



À LOUER

POUR TOUT DE SUITE OU DATE À CONVENIR

APPARTEMENT

de 2 pièces, dans petit immeuble tout confort, service de conciergerie près de l'hôpital. 23798

APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble moderne, service de conciergerie, ascenseur, chauffage central, salle de bain, dans le quartier sud de la ville. 23798

PIGNONS

de 3 pièces, dans immeuble anciens rénovés, chauffage central général, salle de bain, rues Jardinière et Doubs. 23798

APPARTEMENTS

de 5 et 7 pièces, dans immeubles rénovés, salle de bain, chauffage central, rues Jardinière et Tunnels. 23798

CHARLES BERSET gérant d'immeubles La Chaux-de-Fonds Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

A remettre pour cause de maladie, Fabrication d'articles intéressant la branche mécanique

Cientèle existante. Produit de consommation courante et de marque renommée depuis plus de 50 ans. Convientrait à atelier mécanique ou fonderie de précision. Renseignements complémentaires: écrire sous chiffre P 36-400972 à Publicitas 1920 Martigny.

AVIS MORTUAIRES

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra. Marc 13, v. 37.

Madame Rudolf Perret-Gentil-Meigniez:

Madame et Monsieur Toni Disero-Perret-Gentil et leurs enfants, Gilles et Didier, à Sion,

Madame et Monsieur Philippe Morard-Disero et leur petit Mathias, à Lens;

Madame Rose Meigniez, aux Ponts-de-Martel;

Monsieur et Madame Albert Meigniez, au Locle, et leurs enfants,

Madame Nelly Meigniez, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel,

Monsieur et Madame André Meigniez, à Rochefort, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Rudolf PERRET-GENTIL

dit Roudi

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-fils, beau-frère, oncle, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement dimanche, à l'âge de 74 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 septembre 1984.

L'incinération aura lieu mercredi 26 septembre.

Cérémonie au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de la République 19.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 191470

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.

1 Rois 5/4.

Monsieur Oreste Stocco:

Monsieur Jean-Paul Stocco et Madame Lisette Gueissaz, à Neuchâtel;

Madame Armand Mô-Zaugg, à Genève, ses enfants et petit-fils;

Madame Paul Zaugg-Jobin, ses enfants et petite-fille;

Madame Roger Zaugg, à Fleurier;

Monsieur Louis Zaugg, à Boudry, ses enfants et petits-enfants;

Madame Louis Dängeli-Stocco, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Guido Stocco, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Oreste STOCCO

née Marguerite ZAUGG

que Dieu a rappelée à Lui samedi, dans sa 76e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 septembre 1984.

L'incinération aura lieu mardi 25 septembre.

Culte au Centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 30.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 191477

Repose en paix, cher époux, papa et grand-papa. Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Madame Théodore Krebs-Prétôt:

Madame et Monsieur Bernard Musy-Krebs, leurs filles Laurence, Catherine et Dominique, à Puidoux;

Madame et Monsieur René Robert-Krebs;

Mademoiselle Berthy Krebs;

Madame Simone Prétôt et famille, à Boudry,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Théodore KREBS

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection samedi, dans sa 75e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 septembre 1984.

L'incinération aura lieu mardi 25 septembre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue Philippe-Henri-Mathey 23.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 191473

Rides ?
Peau dévitalisée ?
Sensible ?
Perte d'élasticité ?



Quelque soit votre problème:

EXTRAIT VITAL d'ORLANE

peut vous aider

DÉMONSTRATION du lundi 24 septembre au vendredi 28 septembre

Veillez découvrir le nouveau maquillage ORLANE automne-hiver PALAIS ROYAL

DOUBLES chèques fidélité

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale SECTEUR COSMÉTIQUE

Avenue Léopold-Robert 57, 039/23 40 23-24, La Chaux-de-Fonds 90212

Transports - Déménagements Débarras

PHILIPPE BERGER

039/266 868 et 039/260 709

À VENDRE

OPEL KADETT

neuve, 5 portes, prix intéressant, reprise possible. Automobiles Benoît, 2314 La Sagne 039/31 52 86. 23474

À VENDRE

SUZUKI 4 x 4

SJ410, bleue, bâchée, 1982, 17 000 km., expertisée. Fr. 9500.-. 039/28 19 21. 23473

Problèmes capillaires ?

Nous avons également la solution pour les cas les plus difficiles.

Consultation gratuite sur rendez-vous avec présentation d'un film vidéo

INSTITUT CAPILLAIRE

Alain Eienberger SA

Neuchâtel 038/24 07 30 Rue des Fausses-Brayes 1 02-679

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Solution du mot mystère: Serpent

Une nouvelle référence en matière d'automobiles:

Volvo 740 GL

VOLVO

Qualité et sécurité.

05-12524

LE SAUT-DU-DOUBS



Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Charles Karlen-Studer:

Monsieur et Madame Roland Karlen-Leitner et leur fille Marianne, au Cerneux-Péquignot,

Mademoiselle Yvette Karlen;

Monsieur Louis Karlen, à Lützelflüh:

Madame et Monsieur Aloïs Burgener-Karlen, à Brigue, et famille,

Madame et Monsieur Werner Gfeller-Karlen, à Zweilütschinen, et famille,

Madame et Monsieur Jimm Kopp-Karlen, à Zürich,

Monsieur et Madame Pierre Karlen-Reidy, à Zermatt, et famille;

Monsieur Leo Studer, à Bâle:

Monsieur Werner Studer, à Saint-Gall,

Madame et Monsieur Guido Merz-Studer, à Bâle, et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles-Meinrad KARLEN

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 53e année, après une courte maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

LE SAUT-DU-DOUBS, le 23 septembre 1984.

R. I. P.

Une messe sera célébrée mardi 25 septembre, à 14 heures, en l'église du Cerneux-Péquignot.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Le Saut-du-Doubs
2416 Les Brenets.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 191463

PESEUX

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra.

Matt. 25:13.

Madame Maurice Donati-Jaccard, à Peseux;

Madame Marcelle Guidicelli-Donati, à Martigue (F), ses enfants et petits-enfants;

Madame Solange Butikofer-Donati, au Locle, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Charles Augsburgger-Malavasi, leurs enfants et petits-enfants, à Nyon,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Maurice DONATI

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 77e année.

2034 PESEUX, le 22 septembre 1984.

(Rue de Rugin 15)

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés, y soient aussi avec moi.

Jean 17-24.

L'incinération aura lieu, à Neuchâtel, mardi 25 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, Neuchâtel, ccp 20-6717.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU. 191489

SAINT-IMIER



Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours?

Le secours me vient de l'Eternel, Qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121, 1-2.

Dieu, dans sa bonté infinie, a rappelé à Lui sa fidèle servante,

Mademoiselle

Laure VIZADE

décédée dans sa 85e, après une longue maladie supportée avec beaucoup de foi et de patience, et munie des saints sacrements de l'Eglise.

SAINT-IMIER, le 22 septembre 1984.

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique chrétienne, le mardi 25 septembre 1984, à 10 heures.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Imier.

Le corps repose en l'église catholique chrétienne.

L'urne sera déposée devant l'église.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 191488

JURA BERNOIS

Ouverture en compagnie de la pluie

Quinzaine culturelle à Moutier

C'est sous la pluie que s'est ouverte la 9e quinzaine culturelle de Moutier. En effet, le mauvais temps qui a sévi surtout samedi après-midi sur la prévôté a empêché le déroulement des productions des enfants qui



Le lauréat du premier prix de la ville de Moutier: Bernard Philippe avec une de ses œuvres

devaient se faire en plein air. L'apéritif aurait dû être servi dehors dans les jardins du Musée jurassien des arts. Il fallut donc se retrouver sous une véranda.

Le discours d'ouverture du président de la quinzaine, M. Daniel Henzelin, a insisté sur le fait que la quinzaine culturelle avait changé de formule et que le comité avait voulu organiser des manifestations appartenant à la culture populaire, que tout le monde peut aborder sans difficultés. De son côté, le maire de Moutier eut le plaisir de remettre le premier prix de la ville de Moutier, sous la forme de 3000 fr., à un artiste du lieu, choisi parmi une trentaine de «papables» M. Bernard Philippe, marié et père d'un enfant, qui habite à Moutier depuis 11 ans où il a un atelier de peinture.

Ensuite, le public put admirer l'exposition organisée au Musée jurassien des arts par 6 artistes qui ont tous reçu le prix de la fondation Joseph Lachat, un grand peintre né à Moutier et qui est actuellement à Genève, soit Gérard Tolck des Breuleux, Rémy Zaugg de Bâle, Francis Monnin de Vellerat, Liuba Quiroma de Séprais, première et seule femme à avoir reçu le prix, cette année, Jean-Claude Prêtre de Bernex et Pierre Marquis de Moutier. Le vainqueur du prix de la ville de Moutier, M. Bernard Philippe, exposait aussi dans le Musée jurassien. (Texte et photo kr)

Fête des jeunes gymnastes du Jura bernois

Succès à Court

L'an passé personne ne s'était annoncé pour reprendre la succession de Malleray qui avait organisé la 2e Fête des jeunes gymnastes du Jura bernois. Finalement, Court a accepté de mettre sur pied ce grand rendez-vous des jeunes gymnastes de la région et tout s'est bien passé. Nous aurons l'occasion de revenir demain sur cette Fête des jeunes gymnastes du Jura bernois. (kr)

LE PERSONNEL DE LA MAISON STILA SA

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Georgette VALLON

mère et grand-mère de MM. Fréddy et Pierre-André Vallon, nos dévoués patrons. 23935

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture. Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

Pascal Brandt, Christiane Ory.

Publicité:

Locals: bureau de L'IMPARTIAL Suisse: ASSA

Et toi marche vers ta fin; tu te reposeras, et tu seras debout pour ton héritage à la fin des jours. Daniel 12, v. 13.

Bâtissez sur le Roc. Matth. 7, v. 24.

Madame et Monsieur Roger Jaccard-Bourquin, à Genève; Sœur Huguette Bourquin, diaconesse;

Monsieur et Madame Laurent Jaccard-Paparou et leurs enfants, Raphaël et Déborah, à Genève;

Monsieur et Madame Etienne Jaccard-Tardy, à Paris;

Madame Paul Baillod-Bourquin, à Neuchâtel;

Madame veuve Julien Bourquin et famille, à Neuchâtel et Genève;

Madame veuve Dr. Emile Bourquin et famille, à Lausanne;

La famille de feu Albert-Gustave Bourquin, à Los Angeles (USA);

Madame Marthe Grandjean, à Neuchâtel;

Les descendants de feu Henri Grandjean,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

André BOURQUIN

Architecte, EPFZ

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a accueilli à Lui mardi, dans sa 98e année.

Dieu est Amour.

1 Jean 4, v. 16.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 septembre 1984.

L'inhumation et le culte ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Nord 110.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à l'Institution des Diaconesses de Saint-Loup, ccp 10-1493.0

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 191465

Ici évite de chercher ce que sera demain, fais apporter du vin, des fruits et des roses qui ont si peu de temps à vivre.

Horace.

Madame Edgar Kernén;

Madame Liliane Kernén;

Monsieur et Madame Alain Kernén;

Yves et Sophie Bouvier;

Thomas et Edward Kernén;

Madame Henri Sommer-Kernén et famille;

Les descendants de feu Monsieur et Madame Charles Beney-Kernén;

Les descendants de feu Monsieur et Madame Robert Hurni-Kernén;

Monsieur et Madame Vital Kernén;

Monsieur et Madame André Deschamps-Kernén et famille;

Monsieur et Madame Roger Bassoli-Kernén et famille;

Madame Raymond Bertholet-Kernén et famille;

Madame Alice Bouchard-Kernén et famille;

Monsieur Jules Kernén et famille;

Monsieur Fritz Kernén et famille;

Monsieur et Madame Marc Kernén et famille;

Monsieur Gaston Schwerz,

ainsi que les familles Kernén, Bouvier, Corajod, Ritter, Tavernay, Bauer, parentes et alliées, ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Edgar KERNEN

leur cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, ami et parent, survenu paisiblement le 20 septembre 1984, à l'âge de 78 ans.

Le culte aura lieu le lundi 24 septembre, à 16 heures, en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges, Genève, où le défunt repose.

En sa mémoire on peut penser à la Fondation Aigues vertes, ccp 12-16630.

Domicile: 4, chemin du Môlan
1223 Cologny.

Cet avis tient lieu de faire-part. 23957

La famille de

MONSIEUR VIRGILE JACOT

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection, vous remercie sincèrement d'avoir pris part à sa douloureuse épreuve par votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

LA JOUX-DU-PLÂNE, septembre 1984. 23871

Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

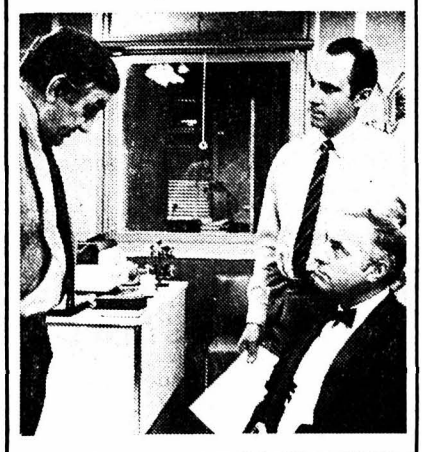
lundi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 12.00 **Midi-public**
(12.05 Le Temps de vivre... le Temps d'aimer), des flashes du Téléjournal (12.00, 12.30 et 13.00)
- 13.20 **Un Juge, un Flic**
Les Ravis. Avec: Michel Duchaussoy
- 14.20 **Grüezi! Musik und Gäste**
Variétés de la TV suisse allemande, avec Karen Akers - Deviana Bürkle - Cissy Houston - Erika Pluhar - Sylvie Vartan - Konstantin Wecker
- 15.05 **Vision 2: Escapades**
Au service de la nature
- 15.50 **Vision 2: La Grande Guerre (1914-1918)**
La fleur au fusil. Par l'image toute la guerre 1914-1918.
- 17.20 **Télévision éducative**
TV-scopie: Billy, vedette de rock à 12 ans
- 17.50 **Téléjournal**
- 17.55 **4, 5, 6, 7... Babibouchettes**
Pimpa: Lucie la Luciole. - Une histoire à bricoler
- 18.10 **Les Quatre Filles du Dr March**
Série en dessins animés. Le Piano
- 18.35 **Journal romand**
- 18.55 **Dodu Dodo (145)**
- 19.10 **De A jusqu'à Z**
Jeu
- 19.30 **Téléjournal**

20.15 Spécial cinéma
GARDE A VUE.
Avec: Lino Ventura - Michel Serrault - Guy Marchand - Romy Schneider.
21.45 L'actualité cinématographique en Suisse



22.55 **Téléjournal**
23.10 **Vision 2: L'antenne est à vous**
L'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours

FRANCE 1

- 11.20 **Vision plus**
- 11.50 **La une chez vous**
- 12.00 **Nans le Berger (11)**
Feuilleton. Avec Laurence Imbert
- 12.30 **La bouteille à la mer**
Invitée: Michèle Torr
- 13.00 **Le journal à la une**
- 13.45 **A pleine vie**
- 13.50 **Tant qu'il y aura des Hommes**
Images. Série. Avec William Devane
A pleine vie
- 14.45 **7 sur 7**
Invité: Philippe Noiret
- 15.45 **Accroche-cœur**
La mode en peinture. Avec Maxime Le Forestier
- 16.00 **La maison de TFI**
Jardinage - Comment préparer une salade aux crêpes - Comment et avec quels produits entretenir le cuir - Confection d'un tablier de cuisine - Peut-on changer soi-même le pot d'échappement de sa voiture?
- 17.30 **Aventures inattendues**
Y a-t-il un avion parlant dans cette salle?
A pleine vie
- 18.00 **Woody Woodpecker**
La Couronne royale. Dessin animé
- 18.10 **Le village dans les nuages**
- 18.30 **Magic Hall**
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.35 **Emissions d'expression directe**
CGC - Groupe parlementaire - Assemblée nationale
- 20.00 **Le journal à la une**

L'avenir du futur
20.35 Le Cauchemar aux Yeux clairs
Film américain de Harvey Hiatt (1980). Avec: Tom Mason Melinda Fee - Max Gail.
22.05 **DEBAT: Les orphelins de l'univers**

Un groupe de surdoués d'une autre planète atterrit sur la terre et projette de s'emparer de toute la race humaine. Leur objectif: revêtir des formes humaines. A la recherche d'un lieu pour dissimuler leur vaisseau spatial, ils le posent au fin fond du désert du Nevada. Ces «êtres venus d'ailleurs» se composent de beaucoup plus d'énergie que de matière et doivent se réalimenter périodiquement d'une source d'énergie. Ils choisissent donc d'installer leur «colonie» auprès de l'usine hydro-électrique du barrage de Hoover.

23.05 **Une dernière**
23.20 **Clignotant**

ANTENNE 2

- 12.00 **Midi informations - Météo**
- 12.08 **L'académie des 9**
- 12.45 **Antenne 2 midi**
- 13.30 **Le Journal d'une Bourgeoise**
Avec: Anne Lefebvre - Marie-Claude Mestral
- 13.45 **Aujourd'hui la vie**
- 14.50 **L'Homme à l'Orchidée**
Les Araignées d'Or. Série. Avec William Conrad
- 15.40 **Cette semaine sur l'A2**
- 16.10 **Apostrophes**
- 17.20 **La télévision des téléspectateurs**
«Compromis», film d'animation de Macki Patola - «Le Soleil dans l'Œil», essai de Roger Davilles - «Pépé dort», de Lori Domenico
- 17.40 **Récré A2**
- 18.30 **C'est la vie**
Préparer et bien vivre sa retraite
- 18.50 **Des chiffres et des lettres**
- 19.10 **D'accord, pas d'accord**
Le prix de l'eau
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.40 **Le théâtre de Bouvard**
- 20.00 **Journal**

Emmenez-moi au théâtre
20.35 Le Bonheur à Romorantin
Pièce de Jean-Claude Brisville. Avec: Caroline Cellier - Jean-Luc Moreau - Maurice Chevit

Après s'être docilement livrée, aux Amériques, à toutes les libertés recommandées par la société dite «permissive», une jeune femme, Anaïs, revient vivre dans sa maison natale, en province, et là, cultivant l'interdit, respectant la décence, elle se convaincra secrètement que la plus grande volupté est dans le trouble et qu'il n'y a de vrai plaisir que défendu.

22.10 **Plaisir du théâtre**
Invitée: Nicole Courcel
23.10 **Edition de la nuit**
23.30 **Bonsoir les clips**

SUISSE ITALIENNE

- 18.00 **TSI-jeunesse**
Palmiro Giringiro: Le plus Beau Pays - 18.25 Fables d'Europe: L'olm Salbad
- 18.45 **Téléjournal**
- 18.50 **Objectif sports**
- 19.15 **MASH**
On revient toujours au Point sensible. Série
- 19.40 **Tous comptes faits**
- 19.55 **Magazine régional**
- 20.15 **Téléjournal**
- 20.40 **Inventaire campagnard**
L'outil et le geste. Série
- 21.40 **Calendole in Agosto**
Film sud-africain de Ross Devinish
- 23.00 **Téléjournal**

FRANCE 3

- 17.00 **Télévision régionale**
19.10 Inf 3 - 19.15 Journal régional
- 19.55 **Inspecteur Gadget**
La Météo du Tibet (1)
- 20.05 **Jeux de 20 heures**

20.35 Le Point de Non-Retour
Film de John Boorman.
Avec: Lee Marvin - Angie Dickinson - Keenan Wynn



Dans les années 1960, à Alcatraz et en Californie. Comment la vengeance d'un truand aboutit au démantèlement d'un gang. La violence est sans cesse présente dans ce film ouragan réalisé avec une audacieuse virtuosité. Lee Marvin à la fois laid et superbe forme avec Angie Dickinson, beauté angélique et corps sensuel, un couple qui n'est pas sans évoquer Humphrey Bogart-Lauren Bacall.

- 22.10 **Soir 3**
- 22.35 **Thalassa**
Sauve qui peut?
- 23.20 **Une bonne nouvelle par jour**
- 23.25 **Prélude à la nuit**
Quatuor à cordes, de Serge Nigg

SUISSE ALEMANIQUE

- 16.15 **Rendez-vous**
Souvenirs de l'Exposition de 1964
- 17.00 **Mondo Montag**
Un Indien résiste
- 17.45 **Gschichte-Chischte**
- 17.55 **Téléjournal**
- 18.00 **Tiparade**
Avec Bruno Bieri
- 18.25 **Les programmes**
- 18.30 **Motel**
Vollträffer. Série
- 19.00 **Actualités régionales**
- 19.30 **Téléjournal Sports**
- 20.00 **Weisch no...**
- 20.50 **Hommes, science, technique**
- 21.40 **Téléjournal**
- 21.50 **Fortfahren**
Film
- 22.30 **Télétexte**
Bulletin de nuit
- 22.35 **ZEN**
Journée d'automne au Tessin

SPECIAL CINEMA

Garde à vue

TVR, ce soir, à 20 h. 15
«Garde à vue», le film de Claude Miller (1981) qui propose Christian Defaye à l'enseigne de «Spécial cinéma», c'est une manière de duel au sommet: la rencontre de deux acteurs gigantesques que sont Lino Ventura et Michel Serrault.
Le premier, dans le rôle d'un inspecteur de police traquant sa proie sans lui laisser une seule chance; le second dans celui d'un suspect étrange, à la fois arrogant et pitoyable: c'est tout le talent de Michel Serrault que de savoir ainsi jouer dans l'ambiguïté. Susciter chez le spectateur dans le même temps la haine et la pitié.
L'histoire se déroule d'un bout à l'autre dans un huis-clos: à la suite du viol et de l'assassinat de deux fillettes, l'inspecteur Gallien et son adjoint Belmont ont convoqué au commissariat le témoin qui a découvert le corps de la dernière victime, la petite Pauline, âgée de huit ans. Ce témoin, c'est le notaire Martinaud, qui connaissait d'ailleurs la fillette. Martinaud répond aux questions avec ironie, voire avec mépris. Son attitude provocante fléchit bientôt quand le policier lui fait remarquer que, en l'absence de tout alibi, il pourrait bien être suspect. Le notaire commence alors la narration de sa vie privée; il «s'enferme», comme on dit. Gallien décide de le placer en garde à vue. Une nuit longue, très longue, commence... (sp - tv)

ALLEMAGNE 1

- 16.00 **Téléjournal**
- 16.10 **...Leute lesen**
- 17.05 **Klamottenkiste**
- 17.20 **Die Zugmaus**
- 17.50 **Téléjournal**
- 18.00 **Programmes régionaux**
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.15 **Magnum**
Le Sosie d'Higgins
- 21.00 **Iki, l'île des pêcheurs en colère**
La guerre des pêcheurs japonais
- 22.00 **Sketchup**
- 22.30 **Le fait du jour**
- 23.00 **Unter Nachbarn**
Film chinois (1981)
- 0.45 **Téléjournal**

ALLEMAGNE 2

- 16.00 **Informations**
- 16.05 **Microprocesseurs et ordinateurs**
- 16.35 **Au royaume des animaux sauvages**
Les cygnes du Red Rock Seen
- 17.00 **Informations régionales**
- 17.15 **L'illustré-Télé**
- 17.50 **SOKO 5113**
Perdu par l'Aiguille d'Héroïne. Série policière
- 19.00 **Informations**
- 19.30 **Reportage du lundi**
- 20.15 **Was ist denn bloss mit Willi los?**
Film, avec Heinz Erhardt
- 21.45 **Journal du soir**
- 22.05 **Nichts Neues unter der Sonne?**
Vieux et Jeunes. Série
- 22.50 **Nachtstellen**
Téléfilm
- 23.50 **Informations**

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.30 Journal de midi. 12.45 Actualité. 13.30 Avec le temps: disques; 14.05 Profil; 15.05 Le diable au coeur; etc. 18.05 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Emission sportive. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Dossiers. Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: La sirène, de Colette Massard. 23.05 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va... 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Des arts et des hommes. 19.20 Novitads: émission en romanche. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 Prélude. 20.15 Orchestre de Chambre suisse et Jean-Pierre Rampal, flûte: Prokofiev, Stamitz, Martin, Tchaïkovski. 22.15 Postlude. 23.00 Art et inventions: Léonard de Vinci. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.15 Journ. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. Sport. Nouvelles. 19.15 Sports. 20.00 Mus. populaire. 21.00 Disques. 22.00 Opérettes, opéras. 23.00 Jazz. 24.00 Club de nuit.
12.30 Journal. 12.40 Culture. 13.30 Mus. pour piano et lieder. 14.05 RSR 2. 16.00 Feuille. 16.30 Pages class. 18.20 Novitads. 18.30 Infos. 18.45 Italien. 19.15 Magazine agricole. 19.30 Culture. 20.15 Festival de Montreux. 22.15 Musique: Stamitz, Martinu. 23.00 DRS 3.

Emissions diffusées en stéréophonie. 12.05 Orch. symphonique de la Radio autrichienne et chœur viennois, solistes: Petrouchka, Stravinski, Stabat, Mater, Szymanowski. 13.30 Les chasseurs de son. 14.04 Repères contemporains. 15.00 D'une oreille à l'autre. 18.00 Quatuor à cordes de Paris. 19.35 L'imprévu. 20.00 Les muses en dialogue. 20.30 Jazz. 21.00 Orchestre radiosymphonique de Strasbourg: œuvres de Dallapiccola, Berg, Milhaud, Schönberg et Ropartz. 23.00 Les soirées de France-Musique.

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Avec ou sans rideau. 14.10 Un livre des voix. 14.50 Musique, par G. Léon. 16.03 Arts et gens; Images: l'actual. de la peinture; 16.45 Vitrine; 17.00 Oeuvres clés/clés du temps; 17.30 La Radio sur la place. 18.30 Premières répliques: 1. L'Année de vérité. 19.00 Mag. 19.25 Jazz. 19.30 L'homme et l'informatique. 20.00 Enjeux internat. 20.30 L'autre scène ou les vivants et les dieux. 21.50 Musique, par G. Léon. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier; météo. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 7.32 Diagnostic économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Indicateur économique. 8.40 Mémento. 9.00 Météo. 9.05 Turbulences, par Francis Parel: séquences variées, reportages, jeux. 11.30 On va pas rigoler tous les jours, par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 Concours. 7.30 Classique. 8.10 Concert-actualité. 8.58 Minute océanique. 9.05 La vie qui va... Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre. Regard sur... la poésie. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 La musique et les jours: 1. Intégrale: le piano de C. M. von Weber; 2. Au creux de l'oreille. 12.00 Musique populaire, grands compositeurs: Glazounov.

Seul l'essentiel des programmes est donné ici.
1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. Sport.
6.00 Mattinata. 6.10 Pages de Haendel, Bach, Haydn et Beethoven. 7.00 Actualités. 7.15 Pages de Boccherini, Mozart, Liszt, Borodine et Chostakovitch. 9.00 Aula. 9.05 Radio scolaire. 10.00 z. B. 12.00 Pot-pourri, Schröder; San Francisco, Kiessling.

Informations à 7.00, 9.00, 12.00, 18.00 19.55 et 23.00.
France-Musique à Strasbourg. 6.00 Musique légère, par S. Février: Airs de Luypaerts; Toccata, F. de Boisvallée; Suite fantastique baroque, D. Xerxès. 7.10 Actual. du disque. 8.00 Le journal de musique. 9.05 Le matin des musiciens: le quatuor à cordes: analyse de trois compositeurs de l'Ecole de Vienne: Haydn, Mozart, Beethoven.

Les programmes français sont donnés sous toute réserve.
7.00 Matinales. 7.30 Revue de presse. 8.00 Les chemins de la connaissance: Des odeurs aux parfums (7): l'odeur de l'autre. 8.33 La conquête du pôle Nord (7): l'affaire Peary-Cooke. 8.50 La cité des songes. 9.05 Les matinées de France-Culture: la matinée des autres. 10.30 Le texte et la marge. 10.50 Musique: Black and Blue. 12.05 Nous tous chacun: l'année du bac.

Lundi

Mardi